

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE SION VIEGE

TÉHÉRAN

**À FEU ET
 À SANG**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

SOMBRE WEEK-END POUR L'IRAN ET L'OCCIDENT

L'affrontement armé que l'on redoutait depuis plusieurs semaines à Téhéran a finalement éclaté vendredi soir, lorsqu'une fusillade a mis aux prises la garde impériale et des soldats de la base aérienne de Docha Tappeh, dans le quartier est de la capitale. La population, à qui des armes ont été distribuées, a pris fait et cause pour les élèves officiers et techniciens de l'armée de l'air de cette base, favorables à l'ayatollah Khomeiny.

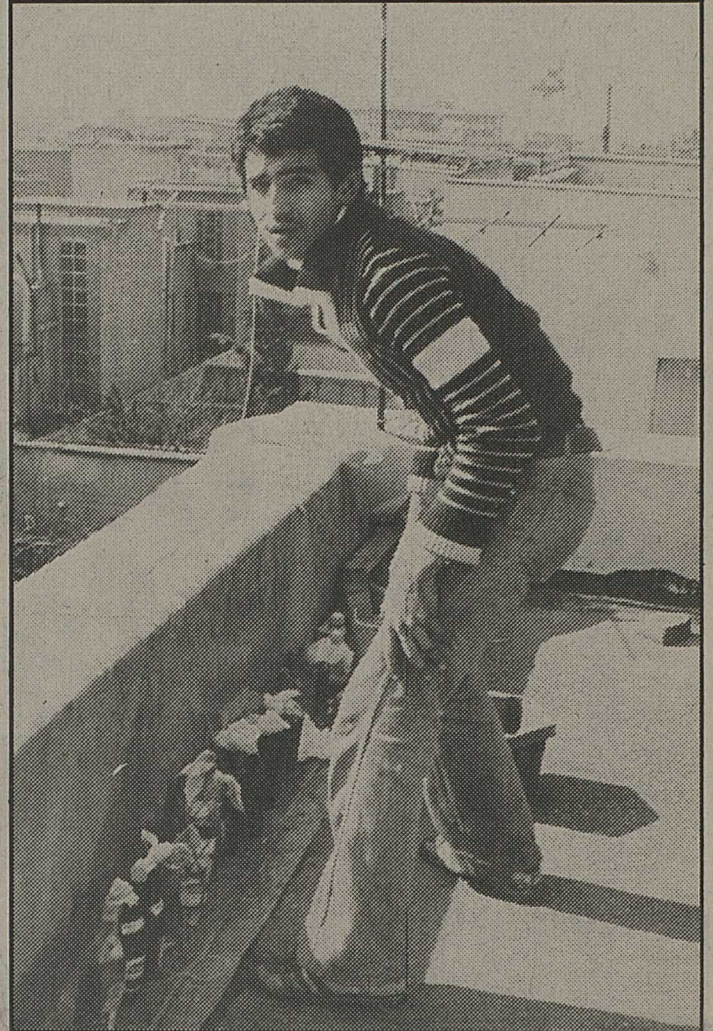
La situation n'a fait que s'aggraver durant la journée de samedi et, dimanche matin, certains faisaient état d'un bilan de plus de 200 morts déjà. Par la suite, bien que la radio de Téhéran, aux mains des khomeinistes, aient annoncé une accalmie, les combats s'étaient de plus belle, en particulier hier soir.

L'Iran est ainsi livré à lui-même, le Parlement ayant démissionné ainsi que le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar. Certaines rumeurs laissaient même entendre, hier soir, que ce dernier se serait suicidé.

Voir page 15



Dans les rues de Téhéran, des scènes de violence. Ici, les partisans de Khomeiny ont incendié un véhicule de l'armée.



Les affrontements se poursuivent dans la plus complète confusion; la population a été armée et ceux qui ne le sont pas ont improvisé eux-mêmes leur arsenal, comme ce jeune homme. On remarque à ses pieds une impressionnante série de cocktails Molotov.

Le pouvoir à la rue mais quelle rue?..

Ceux qui, un peu naïvement, pensaient bientôt voir se dérouler en Iran une révolution « en douceur », sous forme d'élections, ont été ramenés ce week-end aux dures réalités par les combats qui ont ensanglanté la capitale et même certaines villes de province.

Pour prévisible qu'il fût, ce bain de sang ne saurait guère modifier le cours des événements. Et si l'ayatollah Khomeiny, aux yeux de certains, fait aujourd'hui figure de triomphateur, il importe avant tout de se rappeler que rien, en fait, n'est joué.

Le premier ministre Chapour Bakhtiar ayant démissionné, le Parlement n'existant plus, le pouvoir n'est pas aujourd'hui entre les mains du leader chiite; il est dans la rue. Mais quelle rue?

Suite page 15

J.-P. R.

Tragédie près de Loèche

Voir page 15



Collision en gare de Brigue

Voir page 16



INTERNEIGE

ZINAL TRIOMPHE... À ZINAL

En effet, après la victoire de Zinal lors de l'émission « Interneige », qui se disputait hier à Sorebois, le val d'Anniviers se déclare comblé. L'esprit de solidarité qui s'est dégagé des sociétés organisatrices méritait, après tous ces efforts, une semblable récompense.

La TVR de son côté réalisait également une

« première ». Et si l'installation de la régie à 2900 mètres d'altitude causait quelques inquiétudes aux réalisateurs de cette émission, il s'avère agréable en définitive de constater que ces derniers ont pu profiter d'une lumière irréprochable.

Photo NF

Voir page 16

Energie nucléaire et énergie hydro-électrique

Samedi soir, à Euseigne, se tenait l'assemblée des délégués du PDC du district d'Hérens, sous la présidence de M. Narcisse Seppey. A l'occasion de cette assemblée, M. Hans Wyer, conseiller d'Etat, fut appelé à s'exprimer dans le cadre d'une orientation sur les votations du 18 février prochain. M. Wyer développa surtout le thème de « l'énergie nucléaire et de l'énergie hydro-électrique »... Nous publions ci-dessous le texte intégral de son exposé.

Il est aujourd'hui clairement établi que la révision de la loi atomique répond pleinement aux revendications revêtant un aspect positif contenues dans l'initiative atomique. La procédure d'autorisation a en effet été notablement améliorée. Les parties directement concernées, privés, communes et cantons, sont parfaitement à même de faire valoir et de sauvegarder leurs droits. Le traitement et le stockage définitif des déchets radioactifs doivent être assurés de manière absolue. Pour chaque autorisation, il faudra fournir la preuve que la construction projetée répond à un réel besoin. Cette dernière exigence exclut donc une extension démesurée de la

réalisation de nouvelles centrales nucléaires. Cette sécurité accrue dans l'examen des demandes d'autorisation a pour objectif de garantir à l'homme le maximum de sécurité.

selon les besoins. C'est pour cette raison qu'on la nomme aussi énergie à la demande.

C'est surtout cette qualité particulière de notre énergie accumulée, couvrant les

Par Hans Wyer, conseiller d'Etat

Qu'en est-il maintenant de la production d'énergie nucléaire et quelle est son influence sur notre énergie hydro-électrique?

A l'opposé des usines au fil de l'eau et des centrales nucléaires qui produisent une énergie constante, appelée énergie en bande, nous produisons dans notre canton une énergie dite de pointe. Elle peut être dosée

besoins en énergie de pointe, qui garantit notre position sur le marché suisse de l'énergie. Une installation de capacité de production d'énergie nucléaire couvrant les besoins en énergie de pointe ne serait ni économique et ne répondrait pas non plus aux exigences figurant dans la loi fédérale

Suite page 16

20 ans



Une oeuvre de pionnier utile à tous:
4000 articles pour réaliser soi-même toutes
sortes de constructions, rénovations,
réparations, bricolages.
Le tout, à bien meilleur compte.

Une formule qui a fait son chemin



Dès 1959, Migros avait saisi au vol la formule du do it yourself venue d'Amérique. Comme dans le cas des Ecoles Clubs Migros, il s'agissait d'offrir à une vaste couche de la population une forme de loisirs plaisante. Cette idée n'a cessé depuis de gagner du terrain en Suisse. Actuellement

près de 70 points de vente Do it yourself Migros offrent au grand public une variété d'outils, d'appareils et de matériaux susceptibles de combler la quasi-totalité des besoins des bricoleurs et autres artisans du dimanche... à des prix Migros.

Un aperçu de notre assortiment

- Fournitures de peinture M COLOR ● Equipements d'ateliers ● Outillage ● Quincaillerie ● Machines et appareils MIO ELECTRIC ● Articles d'électricité ● Fournitures de bricolage ● Outils et machines de jardinage MIO GARDEN ● Accessoires et matériel d'entretien, de confort et de sécurité auto ● Matériaux de construction, de rénovation, d'étanchéification ● Vélos de course et de sport CORONADO et accessoires, etc., etc.
- Vous trouverez également tout pour agrémenter votre intérieur dans les M home shops et, en partie, dans les Do it yourself: Mobilier ● Revêtements de sol MIO FLOOR ● Agencements d'intérieur.

Vos problèmes appellent nos solutions.
Il va sans dire que, si vous le désirez, les vendeurs avisés des points de vente Do it yourself Migros vous assistent volontiers de leurs conseils. Ils se feront un plaisir de vous donner maints précieux tuyaux.



Ce label vous garantit un service après-vente irréprochable.

Nos ateliers bien équipés assurent un service de réparation qualifié, à des prix avantageux.

Des avantages qui comptent.

MIGROS

Do it yourself



Gerty Peter's à Morgins, devant deux de ses toiles les plus représentatives.

Photo NF

MORGINS

Magie des jardins enchantés avec Gerty Peter's

MORGINS. - L'hostellerie Bellevue, sous la dynamique impulsion de son propriétaire, M. Zuber, assisté d'un entrepreneur directeur, M. Torrione, abrite jusqu'au 11 mars une exposition picturale du plus bel effet.

Gerty Peter's s'est intéressée, toute adolescente, à l'art pictural ; elle avait 17 ans lorsqu'elle posa son chevalet aux environs de Schaffhouse, sa ville natale. Elle composa au bord du Rhin, sur les rives du lac de Constance aussi, des aquarelles et des huiles. Elle a 18 ans lorsqu'elle découvre les ressources du portrait et du nu à Zurich.

Durant la période de guerre, c'est à Ascona et à Lugano, où elle est installée, qu'elle fait la connaissance de peintres et

d'écrivains. A la fin des hostilités, c'est l'Académie des beaux-arts de Bréra à Milan qui la reçoit durant deux ans. Elle prend conscience de ses propres moyens d'expression à l'étude attentive des grands maîtres italiens ; mais c'est vers les impressionnistes français et vers Cézanne qu'elle s'oriente par ses affinités.

Elle ouvre alors un atelier à Bâle, puis s'offre de longs séjours en Provence, où les sites, lumière, gens, paysages, mas et oliviers lui offrent toute la généreuse et humaine poésie provençale.

Ce sont ensuite des expositions à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Bâle, Zurich, Soleure, Aix-en-Provence. Dans les années 70, elle ouvre une petite galerie à Rolle, découvre le pays lémanique, trouve ses sources d'inspiration dans la campagne vaudoise, spécialement celle de La Côte ; les jardins fleuris sont les toiles de fond de ses portraits d'enfants, avec chat, chien ou lapin dans les bras.

Gerty Peter's c'est donc la magie des jardins enchantés ou des champs de coquelicots, la délicatesse du printemps qui sourit à la Provence. Elle affectionne les teintes sourdes, les tons neutres ; les sujets sont traités avec un sens aigu de la vérité sans une touche de trop. Usant d'une atmosphère ouatée et romanesque, Gerty Peter's ne pouvait choisir mieux comme cadre d'exposition, en cette sai-

son, que l'hostellerie Bellevue à Morgins.

C'est, je pense, une des marques du vrai talent que de parvenir, comme artiste dont le but est tout de même d'arriver à intéresser les autres à ce qu'on fait, à s'abstraire du public et de ses goûts ainsi que de la tyrannie de la mode. Gerty Peter's est de ces artistes qui se refusent à toute concession de ce genre ; elle a quelque chose à dire, elle l'exprime d'une façon toute personnelle, même si cette façon n'est pas dans le goût du jour ou qu'elle exige une certaine culture artistique pour l'apprécier à sa juste valeur.

Ce mépris des contingences, s'il ne conduit pas au succès par des voies faciles, nous vaut une œuvre personnelle qui ne doit rien à personne et qu'on sent animée d'une intense sensibilité.

Si vous êtes sensible à la beauté naïve des vertes vallées de Suisse ou des collines brûlées de la Provence, venez saluer Gerty Peter's et suivez-la en 25 tableaux dans la transhumance dont elle nourrit son art et sa vision du monde. Elle attache une certaine importance à ses expositions, non parce qu'elles lui permettent de vendre quelques toiles - ce qui est tout de même une nécessité pour un peintre professionnel - mais parce que chacune d'elle constitue un stimulant qui lui permet de repartir avec plus d'enthousiasme sur le chemin difficile qu'elle a délibérément choisi...



Ont posé pour la photo de famille, de gauche à droite, M. Bussien (président), Véronique Dill (la plus jeune musicienne), F. Groba (directeur, dont c'était le dernier concert), M. Borgeaud (musicien le plus ancien), J. Wiederkehr (55 ans de musique).

Harmonie municipale de Monthey

Un concert, une étape

MONTHEY. - Personne n'aura regretté de s'être déplacé samedi soir à la salle de la gare pour passer cette magnifique soirée avec l'Harmonie municipale, dirigée par M. Groba.

M. Groba dirigeait son dernier concert à Monthey puisqu'il vient d'être rappelé en Espagne pour diriger une harmonie professionnelle de Lugo. Des félicitations et des remerciements sincères à cet excellent directeur.

C'était aussi le dernier concert donné dans les costumes actuels, qui changeront au printemps. Les fleurs et les félicitations ne manquaient pas pour de nombreux jubilaires. Au programme le 2^e mouvement de la Symphonie N° 7, de Beethoven, fut un vrai chef-d'œuvre d'interprétation et la pièce Komarinskaja donna la véritable mesure du brío musical de ce concert.

Ce concert fut également l'occasion de fêter plusieurs anciens : J. Wiederkehr, 55 ans d'harmonie ; E. Bertona, 60 ans de musique dont 40 d'harmonie ; C. Georges, 50 ans de musique dont 46 d'harmonie ; E. Mignot, 50 ans de musique dont 33 d'harmonie ; R. Coppex, 35 ans ; S. Vionnet et Y. Giroud, 30 ans ; J.-A. Clément, membre d'honneur, 25 ans ; C. Scapin, 20 ans.

Talent des jeunes Aiglons...



AIGLE. - Tous jeunes, tous animés du désir de bien jouer et de charmer parents et amis venus les applaudir ! C'était une soirée qui méritait encore plus d'amis tant la qualité du concert fut évidente. Dirigés avec doigté et dynamisme par M.

Daniel Gaillard les « Jeunes Aiglons » ont fait montre de leur talent en la salle des Glariers.

Les « Jeunes Aiglons » s'en sont donné à cœur joie pour jouer et faire vibrer leurs invités au son de l'accordéon, toujours apprécié.

Détente et bonne humeur: «L'Avenir»!



Après la marche triomphale d'Aïda, félicitations et remerciements tombèrent sur MM. Aimé Chervaz, 25 ans d'activité (en bas à droite), et Albert Roch, 40 ans (derrière, au trombone).

COLLOMBEY. - Sous l'experte direction de M. Freddy Barman, la fanfare L'Avenir a enchanté son auditoire. En ouverture, un très beau choral de J.S. Bach.

Après, la toujours triomphale Marche d'Aïda de Giuseppe Verdi, l'humeur était plutôt solennel et l'on en profita pour remercier et féliciter deux anciens, MM. Albert Roch, pour ses 40 ans d'activité et Aimé Chervaz (25 ans). Fleurs et souvenirs leur furent remis sous un tonnerre d'applaudissements.

Les applaudissements ne manquèrent pas non plus, en deuxième partie, pour la troupe de la revue de l'« Orphéon » montheyan, qui présentait : « Les Ovnis débarquent » écrit et mise en scène par F. George, la direction musicale étant le fait de Gérard Guldenmann.

Sion, Hérens, Conthey

Prélude à la Fête cantonale des costumes...

SION. - Hier s'est tenue à Saint-Guérin l'assemblée des délégués de la Fédération valaisanne des costumes et des arts populaires, sous la présidence de M. Alphonse Seppey. A cette occasion, on a

pu notamment assister à un sympathique concert donné sur le perron de l'église par l'Harmonie municipale, sous la direction de M. Cécil Rudaz. (Voir en page 9) Photo NF



Miguel Correa au CRAM

MONTHEY. - Beaucoup d'appelés mais peu d'élus... à la soirée de Miguel Correa, au CRAM samedi soir. L'artiste a chanté avec tout son cœur et le public, clairsemé ce soir-là, s'est tout de même laissé prendre au charme d'une guitare porte-parole, d'une voix chargée de message qui dit d'emblée : « Il est des choses qu'on ne peut pas dire en Amérique du Sud ; ici je peux et je le dis ! » Il l'a dit, chanté et parfois crié...



Avec les philatélistes montheyans

MONTHEY. - Du jeudi 15 au samedi 17 février, le Club philatélique de Monthey, à l'occasion de sa bourse-exposition qui se déroulera dans le mail du centre commercial, mettra l'accent sur la popularisation de la philatélie. C'est ainsi qu'il consacra une large place à la collection thématique, ou collection de sujet.

Montrer une collection thé-

matique valable exige de solides connaissances, tant du sujet choisi que de tous les critères qui régissent la philatélie en général.

C'est ainsi que les thèmes du scoutisme, de l'écologie et de la forêt, des chiens, des oiseaux permettront aux visiteurs de se faire une très large idée de ce qui peut être collectionné dans des domaines très particuliers.

Sierre
Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 1074.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungshilfsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amoes, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités.

Centre d'information permanent socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 65 51.

Sion
Médecin de garde. - Le numéro 111 renseignera.

Pharmacie de service
Lundi et mardi, du Nord, tél. 23 47 37.
Mercredi et jeudi, Buchs, 22 10 30/22 34 08.
Vendredi 16 et samedi 17, Duc, 22 18 64.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures; 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, 20 h. 30 - 22 h., public.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électrique et carburant. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Riva et Fiorio, Sion, jour: tél. 22 50 57 / 22 38 29; nuit: 22 38 29 / 31 17 40.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voëffray, tél. 22 28 30.

Gardiennage. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion. - Avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dépenseur médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Mevtain, rue du chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi, de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, service famille-junesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Elle sera à nouveau ouverte le mardi 9 janvier. Le nouvel horaire est le suivant: mardi et mercredi de 15 à 19 heures, jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteaufort-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateur-information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Martigny
Pharmacie de service. - Téléphoner au numéro 111.

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Ambulance officielle. - Tél. 22 41 3 et 21 55 2.

Pompes funèbres. - Ed. Bochhaty, 22 29 95, Gilbert Pagliotti, 22 50 2, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 3 et 21 55 2.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 266 80.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, tél. 026 / 23 32 2.

Dépannage et accidents. - Frassa Transports, tél. 2 43 43.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.

Groupe Alcoolliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21 15 5 et 5 44 61.

Patinoire. - 8 heures, école; 20 h. 30, Martigny 2 - Saint-Léonard.

Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 362 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 362 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 362 19, François Dirac, tél. 365 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 37 33 9.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37 33 3.

Monthey
Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, téléphone 4 38 31.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 22 02, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcoolliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30, Roger, tél. 4 18 32, Jean, tél. 4 13 39.

Viège
Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, téléphone 46 23 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue
Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, Brigue, 23 15 15.

Alcoolliques anonymes. - Réunion tous les jeudis, à 20 h. 15, au café des Cheminots. Tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022 / 140 ou 031 / 140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu
Minestrone
Jambon - Salade
Fromage
Compote de pommes

« L'oisiveté fait plus de mal que la journée la plus rude. »
Chatterton

Le plat du jour
Le minestrone
Préparation: trente minutes.
Pour 4 personnes: 125 g de haricots verts, 125 g de carottes, 125 g de navets, 125 g de céleri-rave, 50 g de beurre, deux tomates, deux gousses d'ail, 50 g de spaghetti, 50 g de parmesan râpé, sel, poivre.

Mettez les haricots blancs dans une casserole d'eau froide, faites chauffer et laissez bouillir dix minutes, égouttez (cette opération vous évitera le trempage).
Versez 2 litres d'eau froide dans votre autocuiseur (en cocotte « normale », la cuisson est très longue), salez poivrez et faites chauffer. Quand l'eau bout, jetez dedans tous les légumes coupés en petits dés. Fermez la cocotte minute et laissez cuire trente minutes à partir de la mise en route de la soupape. Ouvrez alors l'autocuiseur pour ajouter les spaghetti en tronçons et le beurre. Refermez et remettez à cuire pour dix minutes. Hors du feu, parsemez de parmesan. Servez aussitôt.

Recette de la sauce beurre blanc nantais
Préparation: vingt-cinq minutes, cuisson: quinze minutes.
1 dl de cuisson de poisson, 1 dl de vin blanc sec, 1 dl de vinaigre, 4 échalotes hachées, 250 g de beurre.
Lorsque le fond sera réduit des trois quarts, passez le restant dans une mousseline et remettez dans la sauteuse propre. Mettre en plein feu avec le tiers du beurre pendant quelques secondes et terminer le beurre blanc sur table avec du sel, du poivre et 200 g de beurre.

Questions pratiques
Comment nettoyer la verrerie de cristallin opacifiée par des dépôts calcaires ?
De vieilles recettes conseillent de



K

vous parle... N° 218

MOULY-FILL

AU PREMIER SOUS-SOL, le DÉPARTEMENT LITERIE vous propose sa nouvelle literie synthétique lavable

AU RAYON RIDEAUX ET TISSUS D'AMEUBLEMENT, toute une série de tissus originaux et de vitrages à des prix exceptionnellement bas.

LES PERSONNES AVISÉES CONNAISSENT TOUS LES PETITS SECRETS DU MOIS DE FÉVRIER.

LA RACLETTE
Pour réussir une bonne raclette, pour épater les amis, il suffit de remplir trois conditions
1. Se munir du FOUR À RACLETTE TTM DS 2000 à Fr. 159.-

LE DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE
vous suggère cette semaine:

RÔTI DE PORC DANS LE JAMBON	le kg Fr. 13.90
TRANCHE DE PORC	les 100 g Fr. 1.60
RAGOÛT DE PORC	le kg Fr. 11.80
RÔTI HACHÉ, 1^{er} choix	le kg Fr. 9.-
CONFITURES «HÉRO» en verres de 450 g	
Abricots	Fr. 1.70
Fraises et rhubarbe	Fr. 1.70
Fraises	Fr. 1.95
POIRES «PASSE CRASSANE» d'Italie	le kg Fr. 1.-

TOUT EST TELLEMENT SUPÉRIEUR AU DÉPARTEMENT ALIMENTAIRE DES MAGASINS KUCHLER

K

UCHLER — PELLET S.A.

AUX GALERIES DU MIDI SION

COUSSIN 40 x 40 cm Fr. 6.-

OREILLER 60 x 60 cm Fr. 19.80

TRAVERSIN 60 x 90 cm Fr. 29.80

DUVET 120 x 160 cm Fr. 58.-

DUVET NORDIQUE 160 x 210 cm Fr. 88.-

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI»

LA VENTE DE BLANC

Février est le mois du blanc. C'est la période durant laquelle vous choisissez ou complétez votre trousseau. Des conditions d'achats favorables vous permettent de combler les trous, les lacunes de vos armoires. Les MAGASINS KUCHLER-PELLET vous offrent de multiples avantages dans de nombreux secteurs, avantages que vous saurez tous saisir.

AU PREMIER ÉTAGE, au DÉPARTEMENT DE BLANC, draps-housse en toile ou en tricot coton, parures fleuries ou ornées de dentelles, garnitures pour oreillers ou duvets, couvertures, linges de mains ou de cuisine, linges en éponge, peignoirs vous sont présentés à des prix défiant toute comparaison.

Le RAYON DE TABLIERS vous permet également de profiter de réductions appréciables.

Dans le SECTEUR BLOUSES HABILLÉES, les nouveautés du printemps y figurent déjà et vous sont vendues à des prix d'avant-saison. Blouses unies dans toute la gamme des coloris tendres, aux cols fantaisie, aux devants structurés, aux dos empiécés et froncés attendent votre sélection.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Voici le dernier grand succès de Jean Girault
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec Louis de Funès

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30
Galas Karsenty-Herbert
Maria Pacôme
APPRENDS-MOI, CELINE
Complet

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures - 7 ans
BERNARD ET BIANCA
Soirée à 21 heures - 18 ans
TROIS SUÉDOISES EN HAUTE-BAVIÈRE
Comment s'organise une révolution sexuelle

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures - 18 ans
L'AMOUR EN FUITE
Le dernier Truffaut avec J.-P. Léaud, Marie-France Pisier, Claude Jade
Nocturne à 23 heures - 18 ans
TROIS SUÉDOISES EN HAUTE-BAVIÈRE
Une révolution sexuelle

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Matinée pour enfants à 17 heures - 7 ans
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX
Soirée à 21 heures - 16 ans
LES CINQ SALOPARDS
Bud Spencer a des arguments de poids.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 10 ans
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
Un film de Jean Girault avec Louis de Funès

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MORT SUR LE NIL
Tiré d'un roman d'Agatha Christie
avec Peter Ustinov et Jane Birkin

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

RELACHE

LOTÉRIE A NUMÉROS

Tirage du samedi 10 février:
6 11 18 27 32 40
Numéro complémentaire : 13.

amateurs de meubles rustiques et Ls XIII



Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêverez longtemps encore.
Attention : notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.
Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Rip KIRBY



COMPRENEZ-VOUS POURQUOI JE VOULAIS MONTRER TOUT ÇA A QUELQU'UN AVANT DE MOURIR, RIP ? J'AL MIS DES ANNÉES À LE FAIRE.
BIEN SÛR, JOE, C'EST FANTASTIQUE !

UNE VÉRITABLE VILLE, COMME IL Y A PLUS DE CENT ANS, AU TEMPS DE L'ARUÉE VERS L'OR DANS L'OUEST. VOUS POUVEZ EN ÊTRE FIER...



distribué par opera mundi

MAIS NE PARLEZ PAS DE MOURIR, JOE ! VOUS AVEZ ENCORE BIEN DES ANNÉES DEVANT VOUS...

QUI SAIT, RIP ? ÇA FAIT DÉJÀ LONGTEMPS QUE JE SUIS SUR TERRE...



LA SUIVRE

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratamiau
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 La famille Mal-Léché
- 17.45 La récré du lundi
- 18.05 Les petits plats dans l'écran
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 19.55 Vote fédérale
- 20.05 Passe et gagne
- 20.30 En récit: Diane Dufresne
- 21.30 A vous... Michel Sautter
- 22.10 Un jour comme un autre
- 22.50 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 17.00 Allemand (6)
- 17.30 TV-junior
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Die unsterblichen
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Volations fédérales

- 20.25 Pour la ville et la campagne
- 21.15 Miroir du monde
- 22.10 Téléjournal
- 22.25 Invasion von der Wega
- 23.15 Les programmes

tv Suisse italienne

- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.20 Retour en France
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Elections cantonales tessinoises
- 19.35 Objectif sport
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Médecine aujourd'hui
- 21.45 Ricerca
- 22.40-22.50 Téléjournal

tv France 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Magazines régionaux
- 13.50 Pour les jeunes
- 14.20 Les après-midi de TF1
- 14.25 Minouche
- 15.15 Les mains d'or
- 15.56 Rendez-vous au club
- 16.22 Le nouveau souffle
- 16.47 La vie de Marianne
- 17.43 Séquence musicale

- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 Nounours
- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 L'étang de la Breure (16)
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 C'est arrivé un jour
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 Le témoin silencieux
- 22.30 Les grandes expositions
- 23.00 TF1 actualités

20.30 ■ Marius



Un film d'Alexandre Korda
Avec: Orane Demazis, Raimu, Pierre Fresnay, etc.

22.30 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

- ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 La chaise à bascule. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 L'amour pour Lydia (12). 21.05 Balade en images. 21.15 Une civilisation canadienne pour les Esquimaux. 22.00 So'n'e und so'n'e. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Der Dialog. film. 0.50-0.55 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 2. - 15.45 Steckbrief. 16.00 Mathématiques. 16.30 Le droit du travail (6). 17.00 Téléjournal. 17.10 Danke schön, es lebt sich, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Les protocoles de monsieur M., série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Spass mit Musik. 20.15 Praxis. 21.00 Téléjournal. 21.20 Kotte. 23.00 Steckbrief. 23.15 Téléjournal.
- ALLEMAGNE 3. - 18.00 Samstagstret. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Construire sa maison (1). 19.35 Le magazine des animaux. 20.20 Document 1939. 20.35 Des hommes parmi nous, film. 21.20 Rock-Folies, série. 22.15 La vie à deux, série. 22.45 Informations.

tv Antenne 2

- 12.03 Quoi de neuf?
- 12.15 Les compagnons de Jésus
- 12.45 A2 première édition
- 13.20 Page magazine
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Une Suédoise à Paris (5)
- 14.03 Aujourd'hui madame
- 15.00 Los Bravos
- 16.28 CNDP
- 17.28 Fenêtre sur...
- 17.58 Récré A2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Michel Sardou
- 21.40 Question de temps
- 22.40 Zigzag
- 23.10 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures

tv Autriche 1

- AUTRICHE 1. - 10.30-12.05 Die schöne Lügnerin, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Fifi Brindacier. 18.00 Les Robinsons suisses, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Sport et culture. 20.00 Télé-sports. 21.00 Les rues de San Francisco, série. 21.45 Télé-sports. 22.20 Fin des émissions.

RADIO

- Radio romande I**
- 6.00 Top-matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Informations principales
 - 6.20 Top-secret
 - 6.30 Top-régions
 - 6.40 Quelqu'un
 - 6.50 Top-sports
 - 7.20 Top-enfants
 - 7.32 Billet d'actualité
 - 7.45 Echanges
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.35 A props, par Catherine Michel
 - 8.45 Top à...

L'amour c'est...



... rentrer plus tôt pour l'aider lorsque vous avez des invités.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved © 1977 Los Angeles Times

- 9.05 La puce à l'oreille
- 10.30 Avec Jean-Christian Spahni
- 12.05 Le coup de midi
- 12.30 Le journal de midi
- 13.30 La petite affiche
- 14.05 La pluie et le beau temps
- 16.05 Feuilleton: Atlantide II (6)
- 16.15 Les nouveautés du disque
- 17.05 En questions
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Soir-sports
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.05 Actualité-magazine
- 19.20 Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
- 20.05 Enigmes et aventures: Aide-toi et le Ciel t'aidera
- 21.00 Folk-Club RSR
- 22.05 Jazz-live
- 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Les titres de l'actualité
- 7.05 (s) Suisse-musique
- 9.00 Journal à une voix
- 9.05 Le temps d'apprendre
- 9.30 La psychologie du développement de l'enfant
- 9.45 Idées en cours
- 10.00 Portes ouvertes sur l'école
- 11.00 (s) Polyvalence de la musique
- 12.00 Les concerts du jour
- 13.15 Formule 2
- 14.00 Réalités
- 15.00 (s) Suisse-musique
- 17.00 (s) Hot line
- 18.00 Jazz line
- 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.20 Novitads
- 19.30 Journal à une voix
- 19.35 La librairie des ondes

- 20.00 (s) L'oreille du monde
- 20.00 Inter-médias musical
- 20.00 En attendant le concert
- 20.00 Orchestre de chambre de Lausanne
- 20.00 A.-F. Marescotti
- 20.00 J.-N. Hummel
- 20.00 J. Haydn
- 20.00 Musique de chambre
- 20.00 I. Albeniz, J. Brahms
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Bonjour
- 8.05 Notabene
- 10.00 Agenda
- 12.00 La semaine à la radio
- 12.15 Félicitations
- 12.40 Rendez-vous de midi
- 14.05 Pages de Planquette, Offenbach, Sibelius, Künneke, Bernstein, Grofé
- 15.00 Disques champêtres
- 16.05 Magazine de l'étranger
- 17.00 Tandem
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.30 Disque de l'auditeur
- 21.30 Politique internationale
- 22.05 Tête-à-tête
- 23.05-24.00 Big Band

Monte Generi

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

- 6.00 Musique et informations
- 8.45 Pages de Lortzing et Offenbach
- 9.00 Radio-matin
- 11.50 Programmes du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 La ronde des chansons
- 13.30 Musique populaire suisse
- 14.05 Radio 2-4
- 16.05 Après-midi musical
- 18.05 Vive la terre
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Dimensions
- 20.30 Ensembles populaires
- 21.00 Nashville-Gospel
- 21.30 Jazz
- 22.05 Théâtre
- 23.05-24.00 Nocturne musical

UN CADEAU de... 365 jours...

...un abonnement au

Chaque jour
38 122* familles dont 88.5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs
vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

*Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

météo

Perseverare diabolicum

Suisse romande et Valais: d'abord très nuageux à couvert et précipitations régionales. Eclaircies en cours de journée. Température proche de 10 degrés cet après-midi. En montagne vent modéré à fort du sud-ouest.

Evolution pour demain et mercredi: variable, quelques précipitations, neige dès 1700 mètres. Toujours doux.

A Sion hier: nuageux, éclaircies de fohn, 12 degrés à 13 heures, -2 à Zurich et Bâle, 3 à Berne, 6 à Locarno, 7 à Genève, -2 au Sântis, 11 à Nice, 17 à Rome, 20 à Tunis. Samedi, il faisait -25 à Montréal...

Les précipitations moyennes à Tachkent (URSS, 480 m d'altitude): de janvier à décembre: 53, 28, 66, 58, 35, 13, 5, 2, 3, 30, 38, 40, année 370 mm. Total annuel faible, été très secs de l'Asie centrale soviétique.

Importante nomination pour M^e Bernard Couchepin

MARTIGNY. - C'est de manière fortuite que l'on apprend, ce week-end seulement, la flatteuse nomination dont vient d'être l'objet M^e Bernard Couchepin, avocat à Martigny. Le Tribunal fédéral l'a, en effet, désigné à la présidence de la Commission fédérale d'estimation pour le 3^e arrondissement, c'est-à-dire le Valais romand et le district d'Aigle.

Cette nomination est survenue en fin décembre 1978, avec entrée en fonctions au 1^{er} janvier 1979.

M^e Couchepin s'est vu adjoindre comme suppléants MM. Jean-Claude Lugon, du tribunal administratif de l'Etat du Valais et M. Marc-Henri Chaudet, de Lausanne. M^e Couchepin a été nommé président en remplacement du procureur Amédée Déléze, atteint par la limite d'âge.

Quelles sont les fonctions d'un tel poste. La réponse nous est donnée par M^e Couchepin: «Nous nous occupons uniquement d'expropriation de droit fédéral, comme par exemple

pour les routes nationales et, de manière générale, pour tous les ouvrages mis en place par la Confédération: lignes à haute tension, ouvrages CFF ou PTT, ouvrages d'armée, etc.

Le travail peut être divisé en trois parties distinctes:

- dès qu'une expropriation est décidée, le président seul aménage la procédure de conciliation;
- le président est également compétent pour ordonner des mesures provisoires, telles que prise de possession anticipée, démolitions, etc.;
- le président procède finalement à la constitution de la commission d'expropriation, composée de lui-même ou d'un suppléant, d'un membre désigné par le Conseil fédéral et d'un membre désigné par le Gouvernement cantonal.

Comme on peut le constater, il s'agit donc d'un poste important et nous félicitons M^e Bernard Couchepin pour cette très flatteuse nomination fédérale.



« L'Edelweiss » en pleine forme!...

MARTIGNY. - Evénement musical en ville de Martigny, samedi soir: les musiciens bordillons de L'Edelweiss descendaient au Casino-Etoile pour leur traditionnel concert annuel. Un concert fort bien réussi, signe de la vitalité certaine de cette formation, comprenant aujourd'hui 59 musiciens actifs, auxquels il faut ajouter le cercle des élèves, fort de 26 personnes, toutes dotées d'instrument et, dont quatre sont entrées dans les rangs en 1978, soit: Ch. Tornay, Christophe Sauthier, Jacques Bourgeois et Bertrand Dal Pont.

En 1978, comme devait le relever le président Pierre Dal Pont, L'Edelweiss a connu une belle activité en participant notamment au Festival des musiques du Bas-Valais et au cortège du Comptoir de Martigny, sans oublier ses multiples et appréciées prestations à diverses occasions de la vie communale. Principal événement de l'année: la mise sur pied, en compagnie de l'Echo d'Orny d'Orsières et de la Fraternité de Liddes, du camp musical d'une semaine à La Fouly.

Ce camp a été fréquenté par quelque 62 jeunes musiciens, encadrés de 20 moniteurs. Son effet fut des plus bénéfiques et décision a été prise de le renouveler pour 1979.

Père et fils méritants

C'était aussi, samedi soir, l'heure des récompenses pour les musiciens méritants, dont voici la liste:

5 ans d'activité: Jean-Claude Pellissier, André Piguéron, Florian Pillet, Christian Veuthey et Philippe Abbet.

10 ans d'activité: Gérald Turchi. 20 ans d'activité: Max Bourgeois, Gérald Carroz, Roger Boltenrucher, Pierre Dal Pont.

25 ans d'activité: Willy Darbellay.

35 d'activité: Adrien Gay-Crosier.

40 ans d'activité: Pierre Arlettaz.

45 ans d'activité: Alfred Pierroz.

50 ans d'activité: Paul Darbellay.

Félicitons tous ces musiciens méritants, plus particulièrement M. Paul Darbellay, ainsi que son fils Willy Darbellay qui, lui, fêta également sa troisième année consécutive sans avoir manqué une seule répétition!

Comme on peut donc le constater, L'Edelweiss est en pleine forme et joue pleinement son rôle de fanfare municipale de Martigny.



M. Dal Pont, président de «L'Edelweiss», entouré de deux des jubilaires, à gauche M. Paul Darbellay et à droite M. Willy Darbellay.

EN BREF

Tournoi du 10^e anniversaire

RAVOIRE. - Le tournoi de bridge mis chaque année sur pied à Ravoire est déjà une manifestation fort connue et réputée dans le monde des bridgeurs. Cette année, il prendra une tournure encore plus spectaculaire, puisque ce sera le tournoi du dixième anniversaire. A ce jour, plus d'une centaine de paires sont déjà inscrites, et l'on s'achemine donc vers une manifestation haute en couleur, les 17 et 18 février.

Carnaval à Verbier

VERBIER. - Depuis de nombreuses semaines déjà, la commission des loisirs et des manifestations de la station de Verbier est à l'œuvre pour mettre sur pied un carnaval plus spécialement dédié aux enfants.

Outre les traditionnels concours à skis, concours de masques et le défilé dans la station, les organisateurs ont eu la judicieuse idée de faire appel aux enfants des écoles du village pour réaliser l'affiche publicitaire de ce carnaval 1979. De très nombreuses «œuvres» sont déjà remises et font preuve d'un bel esprit d'imagination. La tâche du comité sera donc fort difficile, vendredi soir prochain, puisque les membres devront désigner les meilleures affiches, qui seront ensuite placardées dans toute la station.

Des agents généraux sportifs

MARTIGNY. - En fin de semaine, tous les agents généraux d'une importante compagnie d'assurances ayant son siège central à Lausanne, se sont réunis à Martigny. Ils ont tout d'abord participé à un séminaire de formation, durant la journée de jeudi; puis ils ont consacré la journée de vendredi aux retrouvailles et à l'amitié.

A noter que sous la direction de leur collègue Robby Franc, président du conseil général de Martigny et président de la Société de développement, ils ont également accompli un exploit sportif en réalisant tous le «Tour à skis des 4-Valées», avec notamment, un très sympathique arrêt de midi à Veysonnaz.

Assemblée générale de l'ORTM

VOLLÈGES. - Rappelons que l'Office régional du tourisme de Martigny tiendra ses assises annuelles ce mercredi 14 février, dès 14 h. 30, à la salle communale de Vollèges.

Avec les routiers suisses

MARTIGNY. - La section Valais-plaine du Rhône des routiers suisses tiendra une des plus importantes assemblées générales annuelles qu'elle ait jamais vécues, au cours des dernières années. En effet, son très dynamique président, M. Albert Luyet, ayant été appelé au comité central des routiers suisses, l'assemblée devra lui désigner un successeur. Divers nouveaux membres du comité seront également nommés, les membres présents auront, par ailleurs, le plaisir d'entendre le président de la commission de circulation, M. Walti Schoepfer, de Montreux. Très importante assemblée, donc, ce samedi 17 février, à l'hôtel du Grand-Quai à Martigny, dès 14 heures.

REDACTION AU PAYS DES DRANSES
Bernard Giroud alias SET
Tél. 026/2 60 26 - Télex 38 580
Case postale 50, 1920 Martigny

Au pays des Dranses

Sarreyer à l'heure du théâtre

SARREYER-BAGNES. - La société culturelle de Sarreyer regroupe, sous la présidence de M. Fernand May, les sous-sections du chant l'Echo du Mont-Fort, le groupement de jeunesse et la troupe théâtrale.

Cette dernière, se met traditionnellement en évidence, dès les premiers mois de l'année. C'est en effet l'occasion pour les membres, environ une dizaine, de présenter en grande première, à Sarreyer, leur nouvelle pièce de théâtre.

Cette année, le choix s'est porté sur une comédie en deux actes et quatre tableaux de Fernand Milaud. Intitulée «La maison du printemps», cette pièce, choisie par M. Michel May, a fait l'objet d'une méticuleuse mise en scène de la part de M. Alexis Giroud.

Un théâtre populaire

Né, à la fin de la dernière guerre, le groupement théâtral de Sarreyer, tout comme son homologue lourtierain, entendait à l'époque répondre aux conditions de solitude hivernale du village, en distrayant ses habitants. La coutume a survécu, mais marqua cependant une accalmie aux environs des années 70.

Sous l'impulsion de M. Rémy Fellay, infatigable animateur, le théâtre reprenait ses droits en 1973. Aujourd'hui, M. Fellay a regagné Lourtier, où son nom est devenu synonyme d'activité culturelle, et la troupe poursuit allègrement son chemin.

En effet, la jeunesse qui compose le groupe théâtral de Sarreyer affiche un dynamisme certain et ne ménage ni ses heures, ni son travail. La grande soirée, en même temps première théâtrale, reste l'événement au village. La première représentation est fixée samedi prochain, 17 février. L'après-midi sera réservé aux enfants, dès 13 h. 30, alors qu'en soirée, un public nombreux est attendu dès 20 h. 15.

Programme chargé

Le théâtre de Sarreyer s'accommode volontiers du succès et ne refuse pas les demandes qui émanent des villages de toute la région. A telle enseigne que la troupe aura encore l'occasion de se reproduire

à maintes reprises, selon le programme suivant:

- Sembrancher, le 3 mars, à 20 h. 45;
- Versegères, le 10 mars, à 20 h. 15;
- Le Châble, le 16 mars, à 20 h. 15;
- Liddes, le 17 mars, à 20 h. 30;
- Lourtier, le 24 mars, à 20 h. 15;
- Bourg-Saint-Pierre, le 31 mars, à 20 h. 30.

GRAND CONSEIL
1 190 000 francs pour Sembrancher

SEMBRANCHER. - Présenté par le député Paul Anthamatten, la semaine dernière en séance du Grand Conseil, le rapport relatif à l'opportunité d'effectuer un remaniement parcellaire à Sembrancher, a été adopté en première lecture. Autrement dit, le Grand Conseil a voté, unanime, un crédit muni de la clause d'urgence, de l'ordre de 1190000 francs, ce qui représente le 35% du montant total de l'opération estimé à quelque 3400000 francs.

Les travaux déjà commencés pourront donc maintenant se poursuivre de manière accélérée et l'on prévoit la fin de la réalisation pour 1985. Ces travaux comprennent notamment une première taxation de l'état

existant, suivie d'une première mise en chantier qui comprendra l'exécution des infrastructures en matière d'irrigation et de chemins, la réalisation de deux bassins de compensation, avant la mise à l'enquête définitive et la prise de possession des nouvelles parcelles par les propriétaires.

Rappelons que le comité du remaniement parcellaire est présidé par M. Claude Ribordy, alors que les travaux sont l'œuvre du bureau d'ingénieur du député Bernard Lonfat, le tout étant naturellement placé sous les auspices de l'administration communale. La date limite de cancellation ayant été fixée au 1^{er} mai prochain.

SAXON Le public a... disparu!



Un spectacle de qualité.

SAXON. - Samedi soir, au Casino de Saxon, deux jeunes gens de l'endroit, MM. Christian Mermoud et Jacky Reuse, avaient mis sur pied un gala de magie avec, notamment la participation du présentateur-animateur-prestigiateur bien connu Jean Garance, ainsi que quelques autres vedettes ayant noms Léo Paxi, Jean-Pierre, Dick Berny, Les Clauginos, Al Kelly, Mike, Pierre Segal et Partenaire, sans oublier l'orchestre d'Alain

Morisod.

On s'attendait à un gros succès, un spectacle de magie n'étant pas une chose habituelle dans la région. Tel ne fut malheureusement pas le cas, puisque moins de deux cents personnes ont fait le déplacement à la salle du Casino.

Les organisateurs étaient, certes, déçus, eux qui avaient consenti un gros effort publicitaire, sur l'ensemble du canton. Bref! le public... avait disparu!

Cours de puériculture à Martigny POUR LES PAPAS AUSSI!

MARTIGNY. - Dès le 28 février prochain, sous l'égide de la Croix-Rouge suisse, sera mis sur pied à Martigny, un cours de puériculture en sept leçons.

Sous le thème «Un enfant va naître, sommes-nous prêts?», le cours pose notamment les questions suivantes:

Savez-vous de quoi a besoin votre enfant avant sa naissance? Savez-vous comment vous pouvez vous préparer pour cette naissance?

Savez-vous nourrir correctement un nouveau-né?

Savez-vous le baigner, l'habiller, comment prendre soin de lui?

Savez-vous ce dont il aura besoin dans ce monde nouveau pour lui?

Autant de questions auxquelles le cours répondra. Une infirmière diplômée et spécialisée renseignera et conseillera tous les participants.

Les responsables rendent attentifs au fait suivant: les papas sont

le plus cordialement invités à participer à ces cours qui ont été spécialement étudiés, non seulement pour la maman, mais pour le couple surtout.

Tous renseignements complémentaires ainsi que les inscriptions sont donnés et pris par M^{me} Herta Vielle, tél. 026/5 33 36.

le 18.2.79: **OUI** aux sentiers valaisans

36-21356

Miss Verbier...
VERBIER. - Comme le veut la tradition «précarnavalesque», Verbier est entré dans une phase dite... d'élections. Si l'on élitait en effet, jeudi soir dernier «Miss Farinet», ce sera, mercredi soir au Farm's-Club, l'élection attendue de Miss Verbier.

90 ANS ET TOUJOURS ENSEMBLE!



M. et M^{me} Maurice et Marie-Esther Voutaz-Favre.

SEMBRANCHER. - Deux fois 90 ans, dont 58 communément partagés, tel est le «bail» accompli par les époux Maurice et Marie-Esther Voutaz-Favre, nés à Sembrancher le 11 février et le 5 août 1889.

Peu ordinaire, l'événement fut salué comme il convient. Dimanche après-midi, à Sembrancher, une petite cérémonie officielle réunissait les représentants de l'autorité communale ainsi que tous les membres de la famille.

M. et M^{me} Voutaz s'étaient mariés en toute simplicité au village. C'est au village aussi qu'ils travail-

lèrent, élevant une grande et belle famille de cinq garçons et une fille. Ils ont aujourd'hui dix petits-enfants.

Goûtant aujourd'hui une paix bien méritée, les nonagénaires jouissent d'une bonne santé.

La cérémonie d'hier fut marquée par la remise des fauteuils. Instant choisi par M. Clément Métroz, président de la commune pour dire sa fierté et sa reconnaissance.

Le NF est heureux de s'associer aux félicitations et aux vœux qui ont été adressés à M. et M^{me} Voutaz.

UN CADEAU de... 365 jours...

...un abonnement au

NF

Première bougie pour les samaritains des « Deux-Collines »

SION. - La section de samaritains des Deux-Collines Sion a soufflé vendredi passé, sa première bougie lors de son assemblée générale.

L'année écoulée s'est passée de manière très satisfaisante. A la fin 1978, la section était forte de 72 membres actifs, un chiffre qui semble être de bon augure pour l'avenir. M. Gaston Clavien, président, a rappelé aux participants le « pas à pas » de l'élaboration de la société, dont certains travaux ont dû être créés de toute pièce, faute de modèle. Au second comité déjà,

chacun connaissant sa tâche, un cours de samaritains fut mis sur pied, des exercices furent programmés, l'assistance aux manifestations préparée, les représentants aux diverses assemblées d'instances supérieures délégués et, enfin, l'achat du matériel de première nécessité, décidé.

M^{me} Renée Clivaz, récompensée lors de l'assemblée par la médaille Henri Dunant pour les innombrables cours de samaritains et sauveteurs, auxquels elle s'est donnée sans compter depuis 1972, a porté

à la connaissance de l'assemblée les efforts et réalisations pratiques de la section des Deux-Collines.

Durant 1978, 93 samaritains, répartis en six classes, ont été formés par elle. Du côté des sauveteurs (permis de conduire), 30 cours ont été dispensés durant cette même année. Ces cours se donnent toute l'année, sans interruption. Inutile de dire que les moniteurs et monitrices sont mis à rude épreuve. Mais le résultat est là : 427 sauveteurs ont ainsi été formés.



La table du comité, où l'on distingue, de gauche à droite, M. Yves Loretan, caissier, M^{me} Hedwige Aymon, instructeur, MM. Félix Gremion, vice-président, Gaston Clavien, président, M^{mes} Cécile Joris, secrétaire cantonale des samaritains, Renée Clivaz, monitrice, Romaine Nichini, instructeur, président de la Commission technique cantonale et Raymonde Forclaz, secrétaire de la section.

Cette semaine à l'Université populaire de Sion

Lundi 12 février, 20 heures : **Flore et végétation du Valais.** Les grands principes de l'évolution des végétaux ; caractères permettant leur détermination. Conférence avec projections par M. Jean-Claude Praz, licencié en sciences naturelles, de l'université de Lausanne.

Mardi 13 février, 20 heures : **Le problème économique.** La conduite économique de l'individu par M. Gérald Grand, licencié en sciences économiques et sociales, de l'université de Genève.

Mardi 13 février, 20 heures : **Mathématiques cours II** par

M. Yvan Michlig, maître de 6^e primaire.

Mercredi 14 février, 18 h. 15 : **Littérature contemporaine** par M. Maurice Zermatten. Le génie baroque de Michel Tournier.

Mercredi 14 février, 19 heures : **art culinaire** (à l'école ménagère du Sacré-Cœur). Les poissons (suite) par M. Joseph Maye, chef de cuisine.

Mercredi 14 février, 20 h. 30 : **Centres de jeunes et maison des enfants**, présentation M^{me} J. Settwiller et M. Bruno Hofmann.

Sauf indication spéciale, tous les cours ont lieu au cycle d'orientation des filles, Petit-Chasseur 39, à Sion.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

AVANT LE 18 FÉVRIER...

Soirée d'information

MARTIGNY. - Rappelons que c'est demain, mardi 13 février, à 20 h. 30, au café de la Poste, à Martigny, que le parti démocrate-chrétien d'Octodure tiendra une séance d'information dans le cadre des prochai-

nes votations fédérales. Orateurs de la soirée : sur le plan cantonal, le député Bernard Lonfat ; sur le plan fédéral, MM. Benoit Giroud, Guy Voide, Jean-Marie Closuit et le conseiller Ami Delaloye.

Le SCM ira à Courchevel

MARTIGNY. - Pour sa traditionnelle sortie de la Saint-Joseph, le Ski-Club Martigny se rendra, les 17, 18 et 19 mars prochain, dans la station française de Courchevel.

Pour les amateurs de « peau de phoque », est organisée à la

même date une sortie dans le parc de la Vannoise. Les inscriptions sont prises jusqu'au 24 février au Colibri.

Le nombre des places étant limité, avantage sera donné aux premiers inscrits.

Le comité

Nendaz a fêté ses sportifs méritants

HAUTE-NENDAZ. - Réunis, samedi passé, au carnotzet de l'hôtel Sourire, à Nendaz-Station, plusieurs sportifs de la commune se sont vu remettre des mains du vice-président, M. Firmin Déléze, une distinction pour leurs résultats obtenus dans le courant de l'année 1978. Comme le relevait M. Emmanuel Pitteloud, président de la commission des sports, le sport nendard a connu un essor tout particulier depuis une vingtaine d'années. Ainsi, on compte dans la commune quelque 18 sociétés sportives, prouvant, si nécessaire, que la pratique d'un sport ne laisse pas le Nendard indifférent.

Parmi les « sportifs méritants 1978 », désignés par le conseil communal, il fallait noter quelques absences de taille, comme celles des frères Pierre et Michel Déléze, de Jean-Luc Fournier et de Frédéric Bourban, tous retenus dans des compétitions internationales ou nationales.

Ces distinctions ont été à :

Bourban Frédéric, 3^e au slalom spécial des championnats valaisans OJ ; Bourban Murielle, championne valaisanne ski, cadets ; Curling-Club Nendaz I (Erich Wäber, René Proz, René Héritier, Michel Coudray), champion valaisan ; Curling-Club Nendaz III (André Evéquoz, Alexis Coudray, Séraphin Fournier, Francis Anderson), 2^e au championnat valaisan ; Déléze Christiane, 3^e aux championnats valaisans de slalom géant des professeurs de ski ; Déléze Michel, champion valaisan du 5000 m et du 3000 m steeple ; Déléze Pierre, champion suisse du 1500 m, cham-

championnats valaisans de cross, champion valaisan jeunesse du 600 m ; Fournier Jean-Luc, 3^e du championnat suisse de slalom spécial ; champion suisse du combiné ; Gil-

dets ; Mariéthoz Eric, champion valaisan ski cadets ; Mariéthoz Jacques, champion valaisan de slalom spécial et du combiné des professeurs de ski ; Michelet Germaine,

lionz Jeannette, 2^e du slalom géant des championnats valaisans OJ ; Glassey Etienne, 2^e aux championnats valaisans ski cadets ; HC Nendaz, 2^e au championnat valaisan de 2^e ligue ; Mariéthoz Antoine, 3^e championnats valaisans ski ca-

2^e aux championnats valaisans de slalom géant des professeurs de ski ; Michelet Reto, 2^e aux championnats valaisans ski cadets ; Praz Emmanuel, 2^e aux championnats valaisans jeunesse au 600 m et au poids.

Les sportifs méritants fêtés samedi.



Assurances sociales: un cours passionnant

SION. - Organisés par l'Association des employés d'assurances sociales et plus particulièrement par M. Rémy Zuchuat, président de la commission de formation professionnelle, les cours de préparation au diplôme fédérale en assurances sociales ont débuté vendredi soir en présence de plus de 55 participants issus de diverses institutions sociales.

Ces cours s'adressent en premier lieu aux candidats au diplôme fédéral en assurances sociales. Sa préparation s'étalera sur huit semestres (quatre ans). Mais ils sont également destinés à des auditeurs, c'est-à-dire à des personnes désireuses de parfaire leurs connaissances en matière de droit des assurances sociales.

Ces cours, dispensés par des professeurs compétents et vraisemblablement non renouvelés d'ici cinq ans au moins, repondent, à en croire la participation quantitative et qualitative, à un besoin évident. Parmi les intéressés, on trouvait des fonctionnaires et employés d'assurances sociales (Caisse de compensation, Caisse Nationale, Assurances-maladie, etc.) ; des responsables et administrateurs de centres pour handicapés ; des assistants et des travailleurs sociaux ; des employés de services de personnels (communes ou entreprises). Cette formation offre aux participants la possibilité de se fami-

liariser et d'approfondir une matière où, à moins d'être juriste, les connaissances sont vagues et fragmentaires. Le cours complet comprend les matières suivantes :

- droit des assurances sociales (deux semestres) ;
- notions générales des assurances sociales (deux semestres) ;
- coordination et coopération des assurances sociales (deux semestres) ;

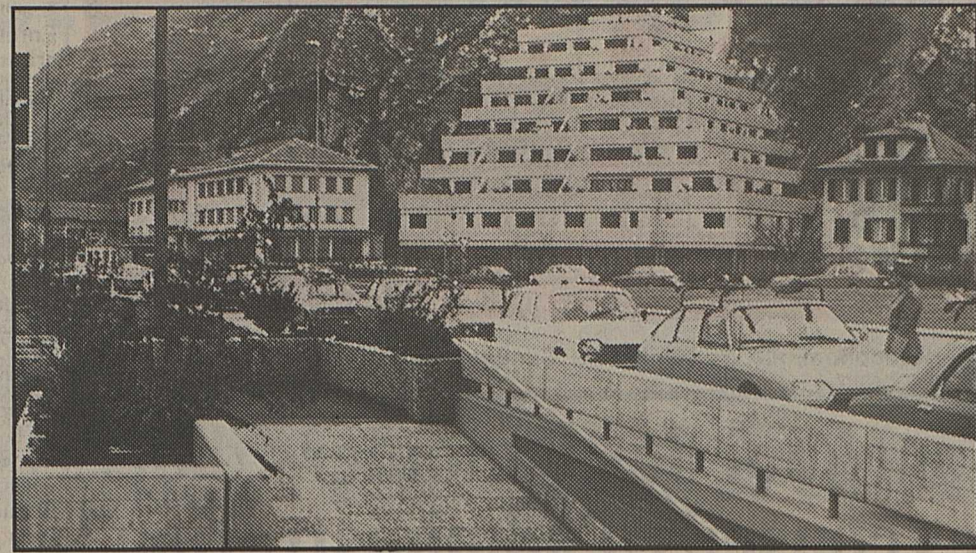
- connaissances de la branche (un semestre) ;
- exercices d'examen (un semestre).

Les inscriptions tardives peuvent encore être effectuées. Il suffit pour cela de composer le numéro de téléphone (027) 22 34 34, où M. Zuchuat donnera toutes les indications nécessaires.



A droite, M. Rémy Zuchuat, organisateur des cours, et à gauche, M. Jean-Louis Duc, docteur en droit, greffier au Tribunal fédéral des assurances sociales et professeur à ces cours.

Bouchon à l'ouest...



SION. - Considérant le tristement célèbre « creux de janvier » comme enterré, les stations valaisannes s'attendaient ces jours à accueillir des hôtes bienvenus. L'attente n'aura pas été longue et l'on notait dans nos stations, samedi surtout, une forte animation. Si bon nombre de touristes avaient emprunté le rail, puis les transports communs, la majorité d'entre eux avaient préféré se véhiculer par leurs propres moyens. Ainsi, samedi dans l'après-midi, un spectacle singulier nous fut offert à l'entrée de la

capitale valaisanne, où une file de voitures, s'étendant plus loin que Pont-de-la-Morge, roulait au rythme hoquetant et paresseux des feux du carrefour de l'Ouest.

Les deux agents de la communale, accourus sur les lieux pour les besoins de la cause, n'ont pu constater l'étendue du « bouchon » et apaiser les automobilistes impatientes de gagner les hauteurs...

En fin d'après-midi, le trafic a retrouvé sa fluidité et les touristes, leurs foyers.



Jacques GRANGES, 32 ans agriculteur et ingénieur agronome, président de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature.

« Ne laissons pas les leviers de commande aux mains de quelques technocrates et de quelques politiciens, qui risquent de préparer pour nos descendants un avenir empoisonné. N'ajoutons pas aux périls décollant de la présence, dans notre canton, de nombreux barrages hydroélectriques les dangers beaucoup plus pernicieux que représente l'accumulation dans nos montagnes de déchets qui resteront radioactifs pendant des milliers d'années. Valaisan, père de trois enfants, fier de notre démocratie et très attaché à la protection raisonnable de notre environnement, j'irai voter OUI le 18 février. »

Communauté de travail romande pour le contrôle démocratique du nucléaire, rue Saint-Ours 6, 1205 Genève (resp. E. Sutter-Pleines)

★ Le journal de tous les sports

★ REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47,
1961 Champlan

Le premier souci des pays sous-développés c'est de produire de l'énergie, base du progrès.
Le dernier souci des pays développés serait-il de s'en priver ?

NON à l'initiative anti-nucléaire qui nous ferait perdre ce que nous avons acquis

La loi révisée garantit notre sécurité

L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 2

Pourquoi des banquiers dans des conseils d'administration?

La grande majorité des affaires examinées par les conseils d'administration sont de caractère purement financier. Il s'agit par exemple de décider de l'opportunité de tel ou tel investissement. On sait le rôle de l'investissement en ce qui concerne l'avenir de l'entreprise, et partant, le maintien et la création d'emplois.

Le poids de l'expérience

Le banquier siégeant dans un conseil d'administration est appelé à jouer un rôle important en tant que conseiller. Il possède en effet une longue expérience dans la façon de résoudre les problèmes de financement. Il connaît bien la situation économique, l'orientation de la conjoncture, l'évolution des taux d'intérêt, les possibilités

avec soin la qualité (solvabilité, solidité) de l'emprunteur. Il ne faut pas oublier que l'argent prêté aux petites, moyennes et grandes entreprises est de l'argent appartenant non pas à la banque, mais aux déposants. Une fois le crédit consenti, il convient de voir comment évolue la situation du bénéficiaire du crédit. Lorsqu'une banque prête plusieurs millions de francs, il est légitime qu'elle soit représentée dans le conseil d'administration de la société emprunteuse, afin, en premier lieu, de suivre de près l'évolution de ses finances.

Des intérêts communs

Si une entreprise connaît une impasse financière ou même qu'un assainissement se révèle indispensable, le représentant de la banque

nistration prend ses décisions à la majorité des voix. Peut-on imaginer un banquier, seul face, à diriger 20-25 autres administrateurs, exerçant sa «puissance» pour le seul plaisir?

Il n'y a pas de secret

En réalité, chacun ou presque peut savoir qui occupe dans telle ou telle firme un siège au conseil d'administration. Tout d'abord, les noms des administrateurs figurent au registre du commerce; en outre, une maison d'édition publie périodiquement, rangés par ordre alphabétique, les noms des ad-

ministrateurs, un répertoire, en somme, des membres de conseils d'administration. Enfin, les grandes entreprises en particulier publient les noms de leurs administrateurs dans leur rapport de gestion annuel. Peut-on encore parler de secret?

Une autorisation est nécessaire

A l'UBS, personne ne peut accepter un mandat d'administrateur sans l'autorisation expresse des autorités de la banque. On désire éviter ainsi que des membres de la direction assument des mandats dont l'exercice ne concorderait pas avec la politique de la banque. Par ailleurs, le nombre de mandats par personne est limité.

Qui encaisse les tantièmes?

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les banquiers membres de conseils d'administration ne peuvent conserver leurs tantièmes. N'oublions pas que, pour un banquier, l'exercice d'un mandat d'administrateur fait partie de son activité professionnelle et n'implique pas le droit à une rémunération spéciale. Aussi l'UBS (comme d'autres banques) exige-t-elle que lui soient remis tous les honoraires et autres rétributions découlant de l'exercice de tels mandats.

Le secret bancaire ne protège aucunement les fonds d'origine criminelle



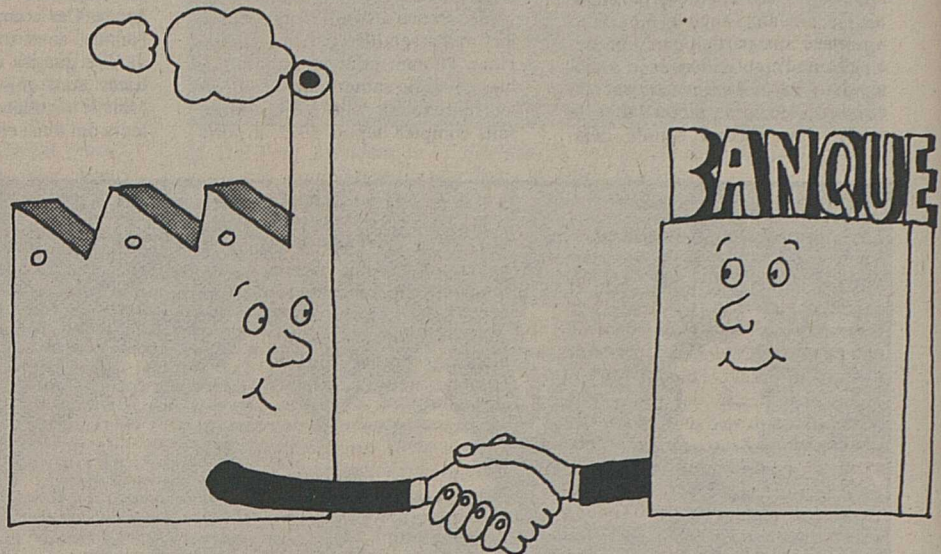
Les banques sont tenues, dans le cas d'actes criminels (fraude fiscale comprise), à donner des renseignements aux autorités et à leur fournir toute pièce utile. Les conventions d'entraide judiciaire donnent également la possibilité à la justice pénale étrangère de demander aux banques suisses, par l'intermédiaire des autorités helvétiques, les informations dont elle a besoin pour poursuivre et condamner les criminels à l'étranger.

En outre, par une convention conclue avec la Banque Nationale, les banques se sont engagées à n'ouvrir des comptes et des dépôts de titres qu'après avoir vérifié avec soin l'identité du véritable ayant droit des fonds à créditer ou à placer. Les comptes numériques ne font pas exception. Leur futur titulaire, comme pour l'ouverture de n'importe quel autre compte, doit également justifier de son identité. Leur seule différence par rapport aux comptes ordinaires est que l'identité du titulaire n'est connue que d'un nombre très restreint de cadres de la banque. En matière de diligence dans l'acceptation de fonds et l'identification des clients bancaires, aucun Etat ne va plus loin que la Suisse. Aussi est-il d'autant plus difficile aux criminels d'abuser du secret bancaire suisse.

LE CHEF D'ENTREPRISE A LA PAROLE

Désireux d'élargir le débat sur des questions actuelles, nous donnerons ici à des spécialistes n'appartenant pas à la banque l'occasion de s'exprimer. Leurs conceptions, nous le soulignons d'emblée, ne doivent pas forcément correspondre aux nôtres. Voici, à propos des rapports entre les banques et l'industrie, le point de vue, fort intéressant, de M. E. Schrafl, l'un des principaux responsables d'un groupe de l'industrie cimentière occupant dans les 18 000 personnes.

La rédaction



Les banques au service de l'industrie

par A. E. Schrafl,

administrateur-délégué de «Holderbank» Financière Glaris SA



Il y a longtemps que les entreprises industrielles ont dû renoncer à l'autofinancement intégral sans qu'elles aient perdu pour cela leur bonne assise financière. Aussi les banques, organismes collecteurs de fonds et fournisseurs de capitaux de l'industrie, jouent-elles aujourd'hui un rôle vital dans notre économie. L'essor de l'après-guerre et le bien-être qui en est résulté pour de larges couches de la population, c'est aussi en partie à elles que nous le devons. Et aujourd'hui, en période de récession, elles participent aux efforts fournis pour maintenir ce bien-être.

La vocation exportatrice de l'économie suisse exige

une collaboration entre l'industrie et les banques qui soit plus intensive que dans les pays à marché intérieur important et qui dépasse le cadre du simple financement à l'aide de fonds de tiers. En effet, il s'agit pour l'industrie de passer sans dommage de longues périodes sans rentrée de fonds, périodes résultant des écarts existant entre livraison et paiement, conception et réalisation de projets à l'étranger, ainsi que de la complexité croissante des opérations de transfert de capitaux et du rapatriement des bénéfices, sans oublier les gros risques de change.

La traversée du désert

Dans bien des branches, il se passe souvent bien des années jusqu'à ce qu'une unité de production ou une filiale installée à l'étranger finisse par être bénéficiaire. L'entreprise industrielle qui investit à l'étranger a donc besoin de capitaux d'exploitation pour toute la durée qui va du démarrage de la production au moment où est atteint le seuil de rentabilité. C'est là que les banques rendent des services tout

aussi précieux qu'indispensables en accordant des crédits d'exploitation à moyen terme ou en fixant des taux d'amortissement et des délais adaptés à la situation de trésorerie de l'entreprise.

Dans bien des branches, s'implanter, obtenir et conserver une part de marché intéressante est une tâche de longue haleine qu'il faut mener à bout en acceptant un manque à gagner durant une période plus ou moins longue. Il arrive souvent que ces parts de marché soient absolument indispensables pour utiliser suffisamment les capacités et produire de manière rentable. En mettant sur pied des plans de financement appropriés et en offrant des conditions de crédit intéressantes, les banques sont à même d'aider des entreprises jeunes ou confirmées à résoudre ces problèmes de rentabilité.

Assistance-conseil

Celui qui exerce une activité industrielle en Europe ou outre-mer connaît la complexité croissante de cette tâche et les gros risques qui y sont liés. Citons, entre autres, les incertitudes monétaires, le fatras de prescriptions et de restrictions, le nationalisme économique, la législation sur les licences et les transferts. Seules de grandes entreprises peuvent aujourd'hui avoir leur propre équipe de spécialistes bien informés sur tous les pays. La majorité des entreprises suisses doit donc avoir recours à des tiers disposant du savoir-faire indispensable. Les banques, avec leur expérience, leurs spécialistes et leur réseau de relations mondiales jouent alors un rôle important et dont on ne peut se passer.

Opposition factice

Pour résumer, il faut dire que de par leurs fonctions de financement et leurs services, les banques contribuent largement à conserver des places de travail dans l'industrie et à y créer de nouveaux emplois. Opposer la Suisse industrielle à la Suisse financière, ce n'est pas seulement méconnaître la réalité économique, mais c'est faire courir un grave danger à notre pays.

Qui contribue à maintenir des emplois?

L'avis d'un industriel

«Il est permis de se demander jusqu'à quel point l'on peut sincèrement s'attacher à défendre l'emploi lorsque, en même temps, on ne néglige rien — étalage d'exigences, de thèses et de théories — pour non seulement mettre en péril, mais encore rendre impossible le bon fonctionnement d'un système financier... car enfin, la direction du parti socialiste suisse, de même que celle de l'union syndicale suisse savent tout aussi bien que les responsables de l'économie que dans trop d'entreprises — bien malheureusement — le travail ne peut être assuré que par une aide massive des banques et que de nombreuses commandes, même dans des entreprises saines, n'ont pu être acceptées puis exécutées que grâce à des crédits que les banques ont accordés en prenant des risques énormes. N'empêche que l'on continue à sonner la charge contre les banques, contre l'institution de la place financière suisse.

Est-il tellement surprenant, dans ces conditions, que l'on en vienne à se demander si les dirigeants socialistes et syndicalistes veulent sincèrement le maintien de l'emploi ou s'ils ne poursuivent pas des objectifs tout différents?... De toute façon, et je parle de mon expérience personnelle, je constate que la base, bien heureusement, est incomparablement plus réaliste, plus raisonnable et possède un meilleur sens des responsabilités. Nos collaborateurs, de conserve avec leur entreprise, luttent et se débattent sans compter afin de sauvegarder l'emploi, luttent pour chaque commande provenant soit du marché intérieur, soit du pays le plus lointain.»

Ulrich Ammann, Conseiller national, chef d'entreprise dans le secteur des machines de construction.

tiré de «Die Weltwoche», 10. 1. 1979

En deux mots:

- Les spécialistes de la banque assurent un rôle de conseiller financier.
- Les mandats d'administrateur figurent dans le registre du commerce et sont aussi publiés dans les rapports de gestion. En outre, en ce qui concerne l'UBS:
- Avant d'accepter un siège dans un conseil d'administration, l'intéressé doit avoir l'autorisation de la banque.
- Le nombre de mandats par personne est limité.
- Tous les honoraires reçus au titre d'administrateur doivent être remis à la banque.

les plus rationnelles — les plus favorables — d'assurer le financement de la production, de l'importation et de l'exportation, et, enfin, les conditions régnant sur les marchés extérieurs. On peut considérer que les banquiers, conseillers financiers d'entreprises, sont le pendant des représentants de sociétés industrielles et commerciales détenant des mandats d'administrateur dans les banques en vertu de connaissances spécifiques.

C'est l'argent des épargnants

Avant d'accorder un crédit, la banque doit examiner

pourra user de son influence pour sauvegarder les capitaux confiés. Ainsi, l'exercice, par un banquier, d'un mandat d'administrateur répond aux intérêts tout à la fois de la banque, de ses clients et de ses actionnaires, de même qu'à ceux de l'entreprise, de ses collaborateurs et de ses créanciers. Le fait de détenir un mandat d'administrateur donne en outre la possibilité au banquier de déceler à temps les symptômes d'un développement critique et d'agir en conséquence.

Il faut tout de même ajouter, lorsqu'on parle des possibilités d'influence du banquier, qu'un conseil d'admi-

Un test au guichet: «Est-il aimable?» - «Est-il à la hauteur?»



Notre banque a procédé à un test. Ce dernier devait permettre de se rendre compte de la qualité de l'accueil aux guichets et, finalement, de voir ce qui peut être fait pour améliorer encore le service à la clientèle. C'est ainsi que l'UBS s'est adressée à un institut spécialisé, lui donnant mission de dépêcher ses «enquêteurs» dans diverses succursales et agences de la banque. Ils avaient à jouer le rôle de clients demandant des conseils ou effectuant diverses opérations. Les résultats, convertis en un classement aux points, ont permis de constater ce qui marchait très bien et ce qui allait peut-être un peu moins bien. Les «enquêteurs» avaient en particulier à juger de l'amabilité, de la serviabilité et de la compétence des caissiers.

Assemblée des délégués de la Fédération des costumes

Les prémices de la fête cantonale 1979

SION. - Hier, s'est tenue, à la salle de l'église de Saint-Guérin, l'assemblée des délégués de la Fédération valaisanne des costumes et des arts populaires. Le président, M. Alphonse Seppey, a eu le plaisir de saluer 230 délégués représentant 52 sociétés affiliées. M. Aloys Schmutz, président de «La Chanson valaisanne», organisatrice de la fête cantonale 1979, a souhaité la plus cordiale bienvenue à tous les participants.

la Suisse qu'au Valais. La Fête fédérale de Lucerne a connu un succès flatteur. Le Valais s'y est distingué grâce à l'activité efficace et bénévole de l'équipe de M. Georges Héritier, secondé par Mmes Lydia Zehnder et Odile Aymon ainsi que M. André Fellay.

Progresser encore

Il faut tout de même admettre que malgré les meilleures volontés, mises au service de la fédération, il y a encore des lacunes à combler. La commission des costumes a mis au point cette année un rapport qui permet de se faire une idée concrète de la situation actuelle sur le plan du costume. Les remarques ont été communiquées à chaque société. Elles ont été différemment appréciées. L'abondance des manifestations auxquelles les sociétés sont appelées à collaborer impose une discipline toujours croissante dans le port du costume et l'exécution de divers programmes.

Vœu du président

« Que les 55 sociétés affiliées trouvent toujours plus de gaieté à montrer notre vrai visage. Mon vœu est qu'un mouvement tel que le nôtre fasse toujours réfléchir au passé, au présent, à l'avenir. »

Commission de chant et des arts populaires

Dans son rapport, Mme Annita Gschwend a rappelé qu'actuellement il y a sept groupes d'art vocal. Il est prévu deux séances de répétition les 31 mars et 20 mai prochains. Au programme figurent trois pièces : « Wallis ist Wallis », la « Farandole » de Georges Haenni et les « Blés sont mûrs » de Daetwyler. Ces pièces seront dirigées par M. Marcel Coutaz, directeur de La Chanson valaisanne. M.



A la table du comité pendant l'assemblée.

François Rouvinet dirigera la messe.

La Fête cantonale des costumes 1980 aura lieu à Champéry et non à Troistorrens.

Sous la rubrique des divers, le président a répondu à de nombreux intervenants. Cette assemblée menée de main de maître a été suivie par la sainte messe célébrée par le doyen Charbonnet et chantée par «La Chanson valaisanne» sous la direction de M. Marcel Coutaz.

Vétroz : jeune homme renversé par une voiture

VÉTROZ. - Samedi, aux environs de 23 h. 30, M. Gilbert Aubry, âgé de 22 ans, habitant Vétroz, circulait au volant de sa voiture, de Vétroz en direction de Pont-de-la-Morge. A la sortie du village de Vétroz, il renversa le dénommé Antoine Puntallaz, âgé de 18 ans, domicilié à Vétroz, qui avait traversé inopinément la chaussée. Blessé, le jeune homme a été hospitalisé.

Pour défendre les intérêts de la profession L'AVAE unit ses efforts



Le comité de l'AVAE.

SION. - A l'issue des deux journées de cours obligatoires de recyclage, l'Association valaisanne des auto-écoles, présidée par M. Sylvain Zuchuat de Sion, a tenu son assemblée générale annuelle, à la salle du Centre du feu et de la protection civile à Platta. 31 mem-

bres ont participé activement aux délibérations, ainsi que Me Jean Gay, avocat-conseil. Le président a présenté un rapport complet autant qu'intéressant sur la rencontre du comité de l'AVAE, avec MM. Jean Germainier et Markus Escher, respectivement chef du Service cantonal des automobiles et chef inspecteur, ainsi que sur la conférence de presse qui suivit cette rencontre.

M. Ballestraz, délégué auprès de la Fédération romande des écoles de conduite (FRE), a commenté les deux réunions des délégués de la FRE tenues à Lausanne, relevant un certain malaise et soulignant que les objectifs assignés à différentes commissions ne se réalisent pas. Pour sa part, M. Donnet a communiqué quelques indications sur l'école des nouveaux moniteurs et monitrices. On parle à cet effet de limiter le nombre de ces der-

niers. Les cantons ont été invités à prévoir des examens préalables plus sévères. Le problème des moniteurs de l'école attend donc sa solution.

L'assemblée a pris position, par un vote à bulletin secret, sur les tarifs des cours théoriques et pratiques en vue de l'obtention du permis de conduire. Ces tarifs rentreront en vigueur dès le 1^{er} avril prochain. La cotisation annuelle quant à elle ne connaîtra pas de changement. Me Jean Gay présenta ensuite un projet de statut, en reprenant la plupart des précédents tout en introduisant de nouvelles dispositions.

Cette assemblée 1979 s'est avérée très vivante et très enrichissante. Les membres de l'AVAE sont décidés à unir leurs efforts et leur collaboration afin de toujours mieux défendre la profession et leurs intérêts.

Un examen de conscience

Dans son rapport, M. Seppey devait notamment relever : « Une assemblée de délégués pourrait être en quelque sorte un examen de conscience aussi bien pour faire le bilan du bon que du moins bon, tout en tenant compte que chacun a son objectivité personnelle pour l'activité qu'il déploie et par là, pour la cause qu'il défend, objectivité qui n'est pas commune à tous.

Quel autre lieu pourrait inciter plus à la réflexion que cette salle située sous une église ? L'Esprit-Saint serait-il de la partie pour conduire les débats ? »

Fête cantonale à Saas-Fee

Des félicitations ont été adressées aux organisateurs qui ont su surmonter les difficultés inhérentes à la situation géographique et aux conditions météorologiques. Une organisation parfaite a permis de recevoir les sociétés à la satisfaction de tous. Un merci spécial à M. Imseug pour son dévouement et sa générosité.

Les Européades

Les Européades de Vienne ont vu la participation de Saint-Luc, Sion d'Autrefois, Orsières, Salvan, Troistorrens et Martigny. Ces sociétés ont fait honneur autant à

M. GUY GENOUD AU ROTARY-CLUB DE SION

(Voir «NF» des 9 et 10 février)

Il faut savoir se maintenir dans une position de force

SION. - En prenant connaissance, en chiffre rond, des résultats financiers de l'année 1978 et en découvrant que la nouvelle loi fiscale, dont on a tant vanté les mérites (conjuguée avec son aspect que l'on a qualifié de social, et sans vouloir la « rabaisser »), M. Guy Genoud s'est demandé s'il est très social de priver l'Etat des moyens d'intervenir pour les plus faibles. Les phénomènes de récession apparus touchent peu - pour le moment - la fiscalité des personnes physiques, mais ont déjà joué un rôle assez marqué et regrettable sur la fiscalité des personnes morales. Tous ces événements, ensemble, a-t-il dit, nous amènent à une perspective où l'on remarque une stagnation des recettes de l'Etat et une progression des dépenses pour les frais de fonctionnement allant ainsi dans la direction d'un rétrécissement important des possibilités d'intervention.

« Je vous fais grâce des chiffres pour dire que nous avons estimé, après avoir inventorié les œuvres et avoir procédé à des tris très sévères, que nous ne pouvons pas concevoir ou imaginer que les investissements de l'Etat et que sa part aux investissements de tiers puissent descendre en dessous du chiffre de 100 millions de francs. Je rappelle que nous avons connu un chiffre de 136 millions en 1976 et encore 109 millions en 1977.

Aujourd'hui, en 1979, nous avons 108 millions pour ces investissements et nous avons prévu 101 millions, puis 98 millions pour les prochaines années de la période. Ceci m'amène à dire qu'après ce tri très sévère, et qu'ensuite de la réduction des moyens mis à disposition, nous devons avoir le courage d'examiner très attentivement ce qui est indispensable, et le courage

aussi de procéder à des choix selon des critères peut-être nouveaux, que j'espère pas trop impopulaires, et surtout ne portant pas préjudice aux activités dans le pays. »

Et M. Guy Genoud en est venu à l'agriculture et à la viticulture.

« L'agriculture valaisanne, aujourd'hui au Grand Conseil, a abordé partiellement une nouvelle loi sur la viticulture, qui est une source de revenus importante dans notre produit national brut cantonal. Cette viticulture doit être traitée à la même enseigne que toute l'agriculture valaisanne, qui est surtout une agriculture de spécialité : c'est l'enseigne de la qualité. Peut-être, dans le pays, n'a-t-on pas assez le souci de voir ce qui se passe au-delà de nos frontières cantonales et aussi de nos frontières nationales pour découvrir comment - partout - la qualité fait des progrès, même des pas de géant, et combien nous risquons, par-là, un jour, d'être menacés dans nos positions, si nous n'attachons pas tout l'intérêt voulu pour être, dans ce secteur, ce qu'ont été les horlogers suisses dans le leur : des champions du sérieux et de la qualité.

Espérons que la loi, que le Grand Conseil va très certainement voter en deuxième lecture, vraisemblablement dans la deuxième moitié de cette année, apportera un appui déterminant pour promouvoir encore le souci d'abord et effectivement la qualité elle-même. On peut constater que notre climat, notre terre, le savoir-faire de nos gens - s'ils sont bien encadrés - pourront, dans ce domaine, maintenir une place que l'évolution des chiffres en Suisse marque comme un aboutissement normal des choses chez nous. Effectivement, quand le vignoble suisse avait 22 000 hectares, il y en avait 2000-2500 en Valais. Sur les 13 000 hec-

tares qui restent aujourd'hui, il y en a 5000 en chiffres ronds chez nous. La vigne prend donc sa place naturelle et je crois que nous devons l'aider à s'installer dans son très bon site valaisan, en ne nous reposant pas, par avance, sur les conditions naturelles, mais en apportant notre concours pour aider la nature. Cette même vigne demande de plus en plus que nous acceptions des réformes de structures qui ont, à notre avis, une priorité dans les mesures d'améliorations foncières que nous devons entreprendre. Il y avait beaucoup de réticences... il y en a encore dans le pays. Le morcellement est grand - il est excessif - il est la misère de notre agriculture. Nous savons que les discours sont vains dans ces matières, mais les exemples dans le terrain sont plus éloquents et plus convaincants que ce que nous pourrions dire, si bien que nous nous réjouissons de voir que des aménagements et même des remaniements intégraux, comme c'était le cas à Venthône et c'est le cas à Miège maintenant, devraient faire école et, par-là, permettre aussi un abaissement des coûts qui sera indispensable sur le plan de la concurrence, abaissement des coûts par une rationalisation des structures. »

M. Guy Genoud a ajouté qu'il est moins facile d'imaginer quelle peut être la position du Valais dans le domaine des fruits et légumes. « Là encore, le climat joue en notre faveur, mais là aussi, nous avons trop souvent tendance à ne pas voir ce qui se réalise, ce qui s'exécute à l'extérieur, si ce n'est au point de vue de la valeur intrinsèque du fruit, du moins de la beauté des fruits et des légumes qui sont présentés. Je ne veux pas dire que les Valaisans ne savent pas faire de bonnes cultures, mais nous avons aussi des leçons à prendre à l'extérieur et un effort considérable à

réaliser pour nous maintenir dans les positions de force que nous avons pu avoir encore sur le marché. Le problème des excédents, ici, est toujours présent et douloureux ; il fait parler de lui présentement. Nous ne voyons pas la possibilité d'intervenir autrement que par des recommandations que nous faisons presque chaque année. Nous n'avons pas beaucoup de chance d'être écouté, mais il semble qu'à la longue, la diversification s'imposera malgré tout et que nous entrerons dans quelque chose de beaucoup plus équilibré. De toute façon, avec le marché frais, il faudra toujours compter sur les caprices de Dame Nature et qu'avec des surfaces constantes, il y aura, certaines années, un peu de pénurie, mais beaucoup d'autres années, de pléthore... Et cette situation de pléthore peut être catastrophique pour le rendement, si nous n'avons pas de bonnes organisations pour maîtriser les excédents. Les mauvaises expériences de 1978, dans certains domaines, sont surtout à attribuer à ce vent de fronde qui, de temps en temps, souffle chez nous, qui marque bien notre caractère, mais qui, heureusement, après avoir apporté ses mauvais effets, nous ramène à plus de raison. Et nous espérons maintenant, avec la nouvelle loi, qui a été votée sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes, que les organisations recevront des moyens qui doivent aussi être donnés, de façon volontaire, par la production valaisanne, pour rentrer dans une situation d'ordre et de bonne maîtrise de ces problèmes. Si nous savons nous discipliner dans la production et dans la commercialisation, il ne fait aucun doute que nous pourrions continuer à mériter le nom de « Petite Californie de la Suisse » et en tirer les avantages qui découlent de cette flatteuse appellation.

M. Guy Genoud - dans sa conférence - n'a pas spécialement abordé les problèmes de l'agriculture de montagne, si ce n'est pour souligner qu'elle doit être maintenue et encouragée. Elle pourra déployer ses effets bénéfiques lorsqu'on aura procédé, là aussi, à une amélioration fondamentale des structures.

Une entreprise nendette a fêté ses 25 ans d'existence Sérénité dans l'avenir...

HAUTE-NENDAZ. - L'entreprise de maçonnerie Georges Rossini, à Haute-Nendaz, a fêté, samedi, son quart de siècle d'existence. Les 61 employés de l'entreprise, accompagnés pour la plupart de leurs épouses et époux, se sont retrouvés, dans la joie et la simplicité, au snack Le Mazot, où un repas de circonstance leur fut servi.

Profitant de cette occasion, M. Rossini se fit un plaisir de remercier plus particulièrement sept de ses fidèles employés : MM. André Mariéthoz, contremaître, Aloys Mariéthoz, maçon, Hubert Fournier, machiniste, Raymond Fournier, manœuvre, Albert Praz, manœuvre, et Henri Rossini, contremaître, pour leurs 20 années d'activité, ainsi que M. Gaston Rossini, contremaître, qui fêta, quant à lui, ses 25 ans de bons et loyaux services dans l'entreprise.

Un jour de juin 1954, trois ans après l'achèvement des travaux du barrage de Cleuson, poussé par l'enthousiasme familial, M. Georges Rossini, âgé alors d'à peine 22 ans, entreprit quelques petits chantiers à Haute-Nendaz, jugés nécessaires à l'époque. Assuré de la compétence pratique de papa Henri et du sou-

tien inconditionnel de ses proches et amis, M. Rossini junior créa donc, cette même année, l'entreprise qui, aujourd'hui, porte son nom. En feuilletant le premier journal de paie, on trouve, pour l'année 1954, des salaires horaires bruts, se situant entre 1 fr. 80 et 2 fr. 50. Depuis, l'ampleur du développement de la commune a ouvert des horizons nouveaux et, faut-il le préciser, les salaires ont bien changé.

M. Rossini, s'adressant à ses employés, dit notamment : « Le développement d'une entreprise suppose, comme toute société humaine, un commun effort pour bien se bâtir et progresser. C'est grâce à vous, qui êtes le moteur vivant, par votre dynamisme et votre constance, que se maintiennent l'existence d'une entreprise et le travail dans nos villages nendards. »

Bien sûr, la récession touche malheureusement tous les milieux professionnels et l'on sait que la construction n'est de loin pas épargnée par ce fléau. Cependant, l'entreprise Rossini, vu sa situation géographique (station en plein essor) peut voir venir ses 50 ans d'existence avec sérénité.

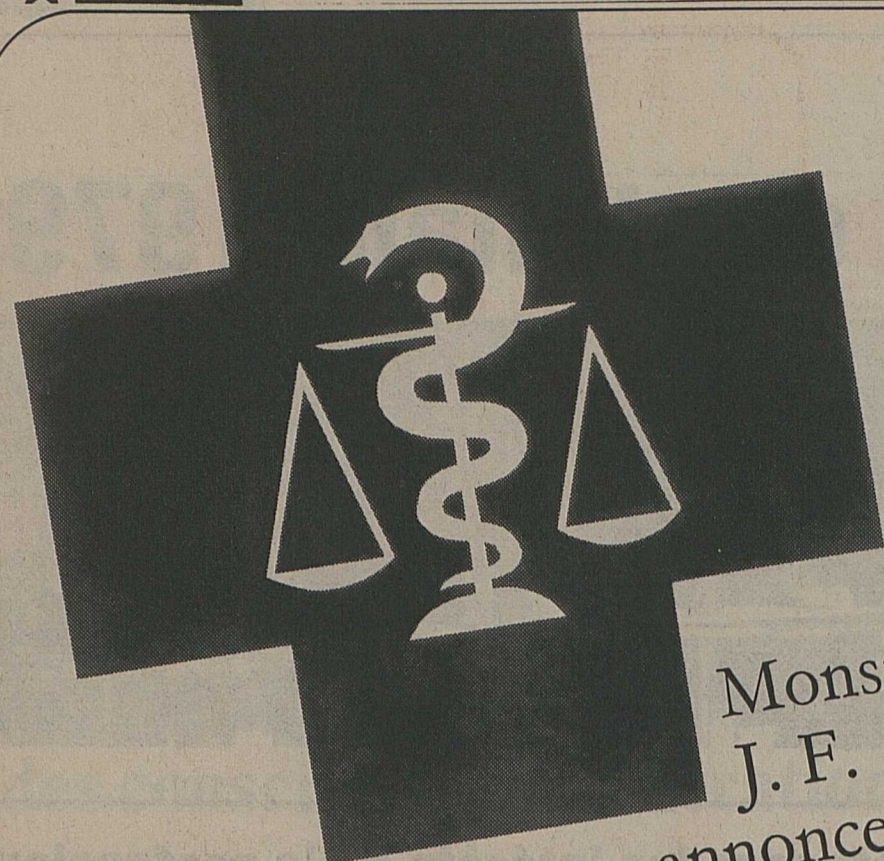


Les fidèles employés de l'entreprise avec, au premier plan, M. Georges Rossini, leur patron.

Pénurie?

INITIATIVE ANTINUCLEAIRE non

COMITE ROMAND CONTRE LA PENURIE D'ENERGIE M.F.P. - GENÈVE



Monsieur et Madame
J. F. Bonvin pharmaciens
ont le plaisir de vous annoncer qu'ils ouvrent leur

PHARMACIE

Aujourd'hui dès 14 h.

à Sion - 5 rue des Mayennets (bât. du nouveau cinéma Lux)
Tél. 027 23 55 88

à votre service pour:

- Exécution d'ordonnances
- Analyses médicales courantes
- Spécialités vétérinaires
- Fabrication de tout médicament sur demande
- Herboristerie

Livraison de médicament
URGENT à domicile

Ils se font un plaisir de vous recevoir et de vous conseiller.

Nous engageons

menuisier-poseur

Travail indépendant et bien rémunéré

Ecrire sous ch. P 36-900908 à Publicitas, 1870 Monthey

Restez dans le vent,

lisez le 

Les grands magasins Coop City, Sion

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

une employée de bureau qualifiée

aimant les chiffres

Si ce poste de travail vous intéresse, faites vos offres ou prenez rendez-vous au 027/22 90 35

Coop City - Place du Midi - Sion 36-1065



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Commune de Sion AÉROPORT RÉGIONAL DE SION Mise au concours public

La municipalité de Sion, exploitante de l'aéroport civil régional, met au concours le poste de

remplaçant du chef de place de l'aéroport

Conditions:

- possession d'une licence de pilote privé souhaitée,
- bonnes connaissances de la législation sur la navigation aérienne,
- aptitudes à maîtriser les problèmes propres à l'exploitation d'un aéroport,
- connaissances linguistiques:
 - français et allemand: requis
 - anglais: dans la mesure nécessaire au service
- nationalité suisse
- âge minimum: 30 ans

On offre:

- sécurité de l'emploi
- travail varié
- avantages sociaux
- salaire selon l'échelle communale des traitements

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les candidats peuvent prendre connaissance du cahier des charges et recevoir toutes informations auprès du secrétariat communal, à l'hôtel de ville, ou au service communal des travaux publics, rue de Lausanne 23, 1950 Sion (tél. 027/21 21 91)

Les offres de services manuscrites avec curriculum vitae, photo, références, certificats et prétentions de salaire seront envoyées à l'adresse suivante: secrétariat communal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 Sion au plus tard le vendredi 23 février 1979, avec indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention: «Remplaçant du chef de place». Toute soumission tardive sera écartée. Sion, le 7 février 1979. L'Administration communale

Clinique Sainte-Agnès, 1854 Leysin
cherche

infirmière diplômée ou infirmière assistante

Nourrie.
Eventuellement appartement 2 pièces à disposition. Caisse de retraite.
Faire offres à la direction tél. 025/6 21 70

36-21526

PUBLICITAS  art et technique
de l'annonce
bien pensée



Cuenotherm SA (Filiale des Ateliers des Charmilles S.A.), cherche pour son service après-vente un

monteur-dépanneur

Nous demandons:

- formation de base mécanicien, électricien,
- expérience dans le domaine des brûleurs à mazout

Ce collaborateur sera rattaché à notre station-service du Valais et devra donc être domicilié dans la région.

Faire offres par écrit à M. LAVENANT c/o Cuenotherm SA, rue d'Echallens 104 à Lausanne

Valaisans, notre canton est riche en zones à étudier pour des dépôts de déchets radio-actifs !

Dans un pays aussi exigu et aussi habité que le nôtre, où les seules régions inhabitées et inhabitables sont nos glaciers, c'est-à-dire nos réservoirs d'eau, il n'est pas question de permettre aux autorités à Berne de décider la poursuite du programme nucléaire, avant d'avoir une réponse certaine à la question du stockage des déchets. Les centrales actuellement en fonction créeront déjà suffisamment de difficultés à nos autorités.

Seule l'acceptation de l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire permettra de poursuivre les recherches indispensables dans la sérénité! Car elle garantit aux populations concernées le droit de participer à la décision par votations.

Le 18 février, **OUI** à l'initiative pour
le contrôle démocratique du nucléaire

Communauté de travail romande pour le contrôle démocratique du nucléaire (Erika Sutter-Pleines), rue Saint-Ours 6, 1205 Genève.
Valais: Comité d'action pour l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire, case postale, Martigny 2-Bourg



Nous cherchons

mécanicien en automobile

Nous offrons:

- place stable
- rémunération selon compétences
- 13^e mois
- prestations sociales d'avant-garde

Travail agréable dans une entreprise moderne et bien équipée

Ecrivez ou téléphonez au:
Garage de Collombey SA
1868 Collombey
Tél. 025/4 22 44

La Société de Banque Suisse à Sierre

cherche

une secrétaire

de langue maternelle française, possédant diplôme de l'école de commerce ou de fin d'apprentissage et disposant si possible de connaissances bancaires

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photo à la direction de la Société de Banque Suisse, 3960 Sierre

36-806

A louer à Saint-Pierre-de-Clages

appartement 4 1/2 pièces
entièrement rénové
Libre tout de suite

Tél. 027/22 04 44

Hôtel du Cerf, «Brasserie Belle-Epoque», à Sion
cherche

une sommelière ou un sommelier

Horaire de travail agréable

Tél. 027/23 20 21

Maison commerciale de Sierre,
cherche pour entrée à convenir

employé de commerce

désireux d'acquiescer un poste à responsabilités.
Cette place conviendrait à personne capable, possédant le sens de l'organisation et pouvant travailler avec précision.
Nous offrons place stable, travail intéressant et varié. Prestation en fonction des capacités.

Faire offre sous chiffre P 36-900905 à Publicitas, Sion avec curriculum vitae, photo, références

Laboratoire privé d'analyses médicales en Valais, cherche pour date à convenir

un ou une laborant-laborantine responsable polyvalent(e)

ayant quelques années d'expérience et le sens des responsabilités.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats, sont à adresser sous chiffre P 36-21466 à Publicitas, 1951 Sion

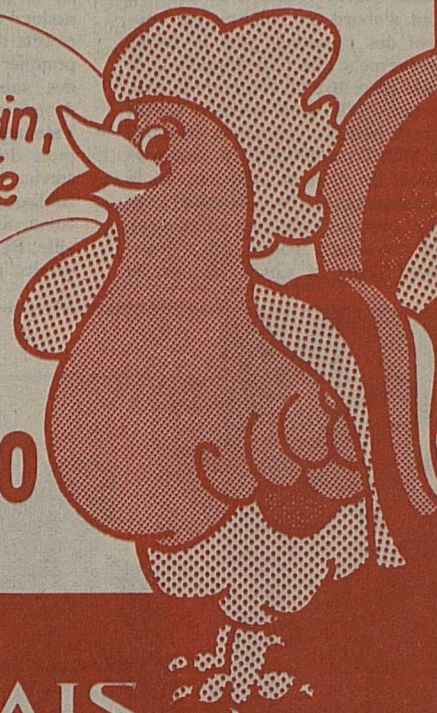
MRestaurant

DE MONTHHEY - MARTIGNY - SION - MINISNACK VERBIER - SIERRE - BRIGUE - ZERMATT

Un bon déjeuner le matin, c'est une journée qui commence bien!

notre offre **1.90**

MIGROS
★ VALAIS



Si l'initiative des «Jeunes Bons-Templiers», interdisant toute publicité pour le tabac et les boissons alcoolisées est acceptée,

ces compétitions ne seront plus retransmises en Suisse par la télévision:

(puisque des affiches avec publicité pour cigarettes et boissons alcoolisées sont autorisées à l'étranger dans le champ des caméras)

- COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
- COUPE DU MONDE DE SKI
- CHAMPIONNATS DE HOCKEY ET DE PATINAGE ARTISTIQUE
- GRANDS PRIX AUTOMOBILES

ainsi que toutes les compétitions disputées dans un pays étranger où la publicité cigarettes et alcools est présente sur les stades ou les maillots.

VOTONS NON

à l'initiative «contre la publicité pour des produits engendrant la dépendance».

Cesser de fumer!

Il y va de votre santé!

Une méthode très efficace et éprouvée à plus de 80% de réussite, et la méthode la moins chère. Elle consiste à placer une petite agrafe à l'intérieur de l'oreille - pratiquement invisible - qui supprime le manque de nicotine.

Etienne Sierro, un des spécialistes suisses pour la lutte antitabac, sera à votre disposition et en exclusivité à:

- SION: les 14 février, 7 mars, 28 mars et 2 mai Bar La Chott', de 10 h. à 13 h. 30
- SIERRE: les 14 février, 7 mars, 28 mars et 2 mai Hôtel Central, de 14 à 18 heures
- MARTIGNY: les 28 février, 21 mars et 25 avril Hôtel Terminus, de 14 à 18 heures
- MONTHHEY: les 28 février, 21 mars et 5 avril Hôtel du Cerf, de 10 h. 30 à 13 h. 30

reçoit à Saas Fee sur rendez-vous

36-13424

Si vous désirez de plus amples renseignements ou l'adresse des personnes qui ont déjà fait l'expérience, adressez-vous à:

ANTI-TABAC, ETIENNE SIERRO
SAAS-FEE, tél. 028/57 17 55 ou 59 11 01

S.O.S. CHAUSSURES

Nous réparons toutes vos chaussures talons-minute

Babecki

La Croisée - Sion
Vente de chaussures

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Jg désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu L

Une soirée enflammée pour les pompiers séduois

SION. - Vendredi soir, les pompiers séduois fêtaient leur patronne sainte Agathe. Une messe a tout d'abord été célébrée au couvent des capucins, puis la soirée proprement dite s'est déroulée à la salle du centre du feu et de la protection civile. Le lt Bernard Udriot a eu le plaisir de relever la présence de MM. François Gilliard, vice-président de Sion et président de la commission du feu, Bernard Launaz, président du conseil général, les conseillers communaux Jean-Marc Gaist et Louis Maurer, le

père François-Marie Coquoz, capucin, le colonel Theodor Wyder, cdt de la place d'armes de Sion, le major Pierre Gabioud, membre du comité de la Fédération suisse des pompiers, Walter Gentinetta, cdt des sapeurs-pompiers de l'aérodrome militaire de Sion, François Valmaggia, cdt des sapeurs-pompiers de l'Alusuisse, les chefs de service de la commune Michel Biollaz, chef du service social, René Schwery, ingénieur de la ville, Baudoin de Wolff, juriste au service de la comptabilité, Charly

Zufferey, président de l'Association du Valais central des sapeurs-pompiers, le major Louis Bohler et le cap Bernard Fiorina ainsi que de nombreux agents de la police municipale.

Le major Pierre Ebner, cdt du feu et de la protection civile, devait relever dans son rapport que l'effectif du corps au 31 décembre 1978 était de 138 personnes ; il y a également le Groupe d'intervention en cas de catastrophe (Grinsaca) qui compte 32 personnes et le détachement des cadets, des jeunes de 10 à 15 ans se chiffrant à 22. Durant l'année 1978, le corps est intervenu 120 fois. Onze nouveaux sapeurs ont été incorporés. 80 d'entre eux sont actuellement reliés au téléphone d'alarme. Le corps des pompiers de Sion a eu l'honneur en 1978 de recevoir quelque 800 délégués de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers pour l'assemblée générale annuelle. L'exercice de printemps a été fixé au 21 avril 1979 et celui de l'automne au 10 novembre. Le corps recevra cette année son camion-échelle ainsi que divers matériels. De nombreux officiers et sous-officiers ont suivi avec succès différents cours cantonaux et fédéraux.

M. François Gilliard, président de la commission du feu, a précisé que la fête de sainte Agathe, patronne des pompiers, est bien plus qu'un prétexte à passer une soirée. C'est l'ange gardien, le signe qui

vient du ciel, une présence qui donne un sens profond au service accompli par les sapeurs-pompiers.

Des pompiers fêtés

M. Gilliard devait remettre une distinction aux sapeurs et officiers suivants :

- pour 15 ans de service au plit Francis Burgener, sgt Louis Roch, sap Jean-Daniel Pott, Victor Rey, Gérard Roche et André Varone ;
- pour 20 ans de service au sap Willy Jaquet et
- pour 25 ans de service au cap Jean-Charles Balet et au lt Claude Carlen.

Merci de la population

M. Bernard Launaz, président du conseil général, apporte les remerciements et les félicitations au Corps des sapeurs-pompiers, de la part de toute la population, pour l'excellent travail accompli au cours de l'année.

M. François Valmaggia félicite le corps des sapeurs-pompiers de Sion en précisant : « Nous savons les heures de dévouement que vous consacrez à votre mission et à votre devoir. »

La revue 1979

Au terme du repas (une choucroute préparée et servie par l'équipe de M. Jean, dans toutes les règles de l'art), la traditionnelle revue s'avéra moins caustique que celle de 1978, mais fut cependant vivement applaudie. Bravo au « groupe revue » pour l'animation humoristique, sérieuse et chantante qui mit un point final à cette merveilleuse et enflammée soirée de la sainte Agathe.

Galerie Grande-Fontaine

Un souffle de printemps et de fête!



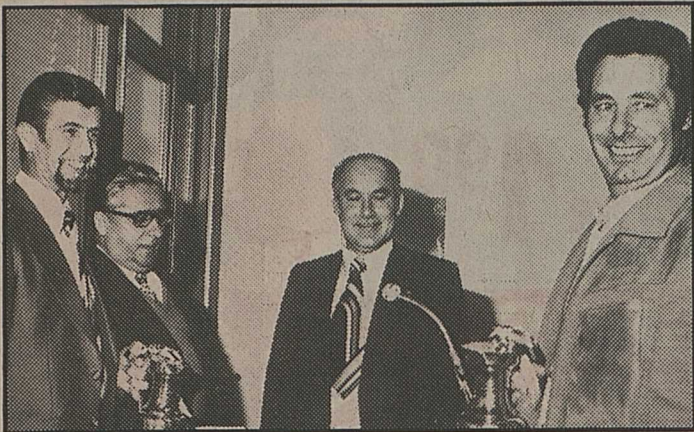
M. et M^{me} Alnawab, lors du vernissage de l'exposition.

SION. - Jusqu'au 16 mars prochain, la galerie Grande-Fontaine présente les peintures de Arthur Urni, peintre suisse âgé de 75 ans, et des gouaches et huiles de Alnawab, peintre irakien, né à Bagdad il y a 36 ans. Un air de printemps, de fête, règne dans la galerie. Urni expose des paysages, avec ses taches de couleur, un graphisme très fin et, des nuances délicates, sans oublier un certain aspect de naïveté. De ses nombreux voyages outre-atlantique, Urni a rapporté une grande moisson de sujets étonnants, riches de coloris et de conception. Un peu souffrant, le peintre n'a pas pu participer au vernissage de son exposition.

Alnawab expose ses gouaches et quelques huiles, dans la deuxième salle de la galerie, comme d'ail-

leurs il y a cinq ans. Avec beaucoup d'imagination, de rêve, Alnawab joue avec ses violets, ses teintes chaudes diverses et il laisse au visiteur le soin de donner un nom à ses compositions et d'imaginer ce qu'il a voulu représenter ou mieux encore de s'imaginer lui-même ce que la composition présentée lui suggère. Ce qui revient à dire que chaque visiteur verra sous son optique mille compositions, mille sujets.

Alnawab est accompagné de son épouse, premier violon à l'Orchestre de la Suisse romande. Accordez-vous quelques instants pour découvrir ces deux expositions diamétralement opposées quant à leur réalisation mais semblables par la qualité et la beauté.



Remise d'une channe dédicacée, pour les 25 ans de service du cap Jean-Charles Balet et du lt Claude Carlen en présence de MM. François Gilliard, président de la commission du feu, et le major Pierre Ebner, cdt du feu et de la protection civile.

FÊTE CANTONALE DES COSTUMES

Un folklore de qualité



MM. Lager et Schmutz, président du comité d'organisation et président de la Chanson Valaisanne.

SION. - M. Nicolas Lager, conseiller communal et président du comité d'organisation de la Fête cantonale des costumes, qui aura lieu à Sion les 15, 16 et 17 juin prochain, donnait récemment une information intéressante sur ce grand rassemblement folklorique.

« La capitale valaisanne, a précisé M. Lager, se doit d'offrir une fête à caractère cantonal qui ne manque pas d'originalité et de tradition. Le premier souci des organisateurs n'est pas de songer au bénéfice qui sera fait, mais de présenter une fête folklorique de qualité. »

Le samedi soir, des groupes folkloriques, le Chœur des Armallis de Gruyère et un groupe folklorique étranger se produiront à Sion.

La partie officielle de la fête est prévue à la patinoire où aura lieu également la réception des sociétés, des personnalités et des spectateurs. C'est à cet endroit que les discours officiels seront prononcés. La distribution des distinctions se fera également le matin. La place de fête est prévue sur la Planta. Le cortège se déroulera du Grand-Pont à la rue du Rhône, la rue de la Dixence, du Chanoine-Berchtold, la rue Mathieu-Schiner et retour vers la place de la Cathédrale. Les organisateurs souhaitent un cortège gai, animé. Des détails complémentaires seront donnés ultérieurement.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

CONTHEY

Réponse à Marcel Sauthier

Depuis le 19 janvier 1978, et particulièrement au temps des fêtes, sous l'effet du vin encaivé et profitant des loisirs que lui procure le « sans emploi », Marcel Sauthier, assis devant sa machine à écrire, dans sa cave, pond les dénonciations en série.

Je n'ai pas répondu avant ce jour, espérant que la fièvre tomberait et que mon silence aiderait à la guérison. J'ignorais que la paranoïa est inguérissable ; elle se manifeste chez Marcel Sauthier par une volonté farouche d'avoir « à n'importe quel prix » la « peau » du président.

Lorsque j'apparais enfin excédé et que je passe à une contre-attaque encore bénigne, Sauthier lève les bras, parle de coup bas et prend tout à coup un ton paternel et amical dans un tutoiement dont je n'ai cure, pour tenter de faire vibrer la corde sensible dans l'âme des concitoyens qui devraient s'apitoyer sur son triste sort.

C'est avant qu'il faille y penser, Monsieur Sauthier !

Et puis cela ne l'empêche point de persévérer, puisqu'une nouvelle série de dénonciations vient de tomber en date du 29 janvier 1979.

Il me sera facile, si besoin se fait sentir, de publier, ne serait-ce que quelques pièces des volumineux dossiers des antécédents de M. Sauthier, pour que les citoyens mentalement bien constitués se demandent comment on peut laisser en liberté des individus aussi dangereux.

M. Sauthier me prie de répondre à des questions précises.

Dans sa hargne imbécile il oublie que, président n'a, seul, aucune compétence, et que toutes décisions relèvent du conseil ; dans sa rancœur, il tente de trouver des fautes chez autrui pour faire oublier que la famille Roh a révoqué avec raison ses pouvoirs de gérance de leur compte bancaire ; dans sa jalousie envers la réussite d'autrui, il attaque les bénéficiaires par contrat en bonne et due forme de concessions ou de surface bourgeoises que lui-même convoitait ;

dans sa mauvaise foi, il cache sciemment que le président ne peut être que partie (et non notaire) dans les actes passés entre la commune et les privés que lesdits actes ont tous été stipulés par des notaires autres que le président et même autres que le frère du président.

Ce manque d'équilibre mental chez Marcel Sauthier se manifeste dans ses dénonciations. J'en prends deux au hasard afin que vous puissiez juger :

1. Il s'adresse au Haut Conseil d'Etat pour ordonner des mesures nécessaires dans neuf cas, entre autres... M. Francis Germainier, ami du président, a clôturé des terrains bourgeoisiaux au Godé... Avant l'entrée sur la passerelle vers son chalet il s'est aménagé une place de parc pour garer sa voiture !!!

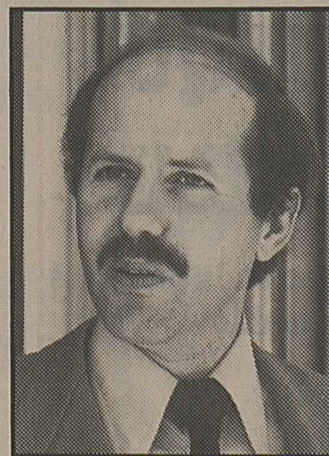
2. Il s'adresse au Département de justice pour prendre des mesures et ouvrir une enquête... « la porte de l'abri de protection civile de la villa du président serait remplie de sciure au lieu de béton ». Et les services de l'Etat d'ordonner une enquête pour s'apercevoir que tout est en ordre...

Je voudrais tranquilliser les esprits de nos citoyens en leur disant que le climat politique n'est pas trop troublé à Conthey et que la commune n'est pas devenue « Chicago » comme voudraient le dire certains journalistes, même si certains désaxés le souhaiteraient pour faire endosser la responsabilité au président de la commune. Même s'il suffit malheureusement d'une seule personne pour jeter le discrédit sur une population entière... une hirondelle ne fait pas le printemps.

Le président, habitué qu'il est aux lettres anonymes et aux menaces de mort, continuera, avec le soutien des conseillers mentalement bien portants à administrer sereinement cette commune de Conthey, pour le bien-être d'une population qui lui a toujours manifesté une totale confiance.

A. Valentini

Sierre Flatteuse nomination



SIERRE. - L'université de Genève a ratifié en décembre 1978 la nomination en qualité d'assistant de droit commercial à la faculté de droit de M^e Edmond Perruchoud, avocat à Sierre.

Il s'agit là d'un poste d'enseignant à temps partiel, l'activité principale de M^e Perruchoud étant la conduite de son étude à Sierre.

Cette nomination n'est qu'un jalon de plus à la carrière de ce juriste qui s'était déjà distingué en 1978 par la publication d'une thèse de doctorat aux USA. En 1975 il avait été désigné rapporteur national pour la Suisse au congrès de Cologne - Mayence de l'Association internationale des jeunes avocats.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Ce soir au Casino-Théâtre

«Apprends-moi, Céline»,

de Maria Pacôme

SIERRE. - Une rocade est intervenue au Casino-Théâtre de Sierre, pour ce lundi 12 février. Au programme, il était prévu la pièce « Le bateau pour Lipaia » de Alexei Arbozov. Eh bien, nous verrons cette œuvre le 12 mars.

En revanche, ce soir, nous verrons sur scène Maria Pacôme, brillante comédienne, qui est l'auteur de la comédie « Apprends-moi, Céline », une comédie à la fois drôle et charmante où les répliques font mouche à tout coup. C'est une pièce très drôle qui a remporté un gros succès à Paris. On devait le savoir en Valais puisque, ce soir, à Sierre, on joue à guichet fermé. Mais, peut-être, à la dernière minute, il sera possible de trouver encore une ou deux places. f.-g.-g.

Vers un renouveau de la tapisserie

CRANS-MONTANA. - Samedi en fin d'après-midi, avait lieu à Crans-Montana, à la galerie de l'Etrier, le vernissage de l'exposition des tapisseries de l'artiste français Jean Picart le Doux.

Si le chef du Département de l'intérieur du canton du Valais, M. Guy Genoud, actuel président du Conseil d'Etat, et son collègue M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, s'étaient excusés de ne pouvoir participer à cette manifestation, de nombreuses personnes vinrent découvrir les créations présentées sur le Haut-Plateau.

Jean Picart le Doux a retrouvé le geste antique de l'initiateur de tapisserie. Sur son carton, naissent les symboles, les couleurs, qui constitueront, sous les doigts agiles du lissier, l'œuvre définitive.

Art architectural, les tapisseries de Jean Picart le Doux ont la luminosité d'un vitrail, la beauté et la sobriété éclatantes à l'envi.

A Crans ces prochains jours

Jusqu'au 1^{er} mars : galerie hôtel Etrier : Jean Picart le Doux - tapisseries, lithographies, céramiques.

Mardi 13 : curling, challenge Brouwers-Tits, patinoire d'Ycoor.

Mercredi 14 : curling, challenge Brouwers-Tits, patinoire d'Ycoor ; ski : coupe Mirabeau et Vermala. Inscriptions : ESS Montana. 20 h. 30, patinoire d'Ycoor : gala international de patinage.

UN JOUR AVEC :

Le colonel divisionnaire F.-K. Rünzi

Etabli à Bluche depuis de nombreuses années, le divisionnaire Friedrich-Karl Rünzi célèbre ce week-end sur le Haut-Plateau, en toute intimité, son septante-cinquième anniversaire.

Né en février 1904 à Bienne, fils d'un entrepreneur de cette ville, M. Rünzi y obtint sa maturité avant de suivre des études d'ingénieur à l'ETA de Zurich.

Il se pencha également à l'université de Zurich sur l'histoire générale et l'histoire de la guerre avant d'entrer à l'école militaire. Nommé par le Conseil fédéral lieutenant d'artillerie,



rie, il est affecté comme officier instructeur à la place d'arme de Sion. Il restera dans la capitale valaisanne jusqu'à sa nomination de colonel.

Cdt de l'école de sous-officiers et de recrues artillerie, cdt de la place d'arme de Sion, M. F.-K. Rünzi, en parallèle, fonctionne aussi comme professeur pour des cours EMG et écoles centrales.

Une longue et brillante carrière militaire était de cette manière amorcée. Cdt de la batt 11 de Fribourg, du groupe art de mont 1 du Bas-Valais, puis du régiment inf mont 18 du Haut-Valais, M. Rünzi assumait également la tâche de chef EMG brigade mont 11 puis du corps alpin 3.

Le 1^{er} janvier 1950, le Conseil fédéral le nomme à une responsabilité extrêmement importante : chef de la section mobilisation EMG à Berne. En cas de guerre c'est lui qui est responsable de la mobilisation de toute l'armée.

Promu divisionnaire, poursuivant son chemin, M. Rünzi exerce durant six ans la fonc-

tion de chef logistique de l'armée puis cdt de la div camp 3 pendant cinq ans.

En service détaché, il effectua des séjours à Paris, Rome, Bonn, Berlin, Stockholm et auprès de l'armée des Etats-Unis. Toujours, le militaire se montra soucieux de préparer l'armée et la troupe pour un état de guerre réel, chose que selon lui on ne pouvait atteindre qu'avec un effort considérable, une discipline impeccable et la maîtrise totale de la technique, de la tactique et de la stratégie.

Les écoles, les cours, les exercices et les manœuvres placés sous son commandement se trouvaient par conséquent excessivement sévères, le divisionnaire F.-K. Rünzi demandant tout spécialement aux officiers un sens du devoir et des efforts poussés à la limite des possibilités. Dans cet ordre d'idée, il veilla à toujours se donner en exemple.

En 1965, après quarante ans de service, cet officier de carrière se retira et vint en Valais en compagnie de son épouse, à Bluche, où il avait fait édifier une villa.

Sur le Haut-Plateau aussi, M. Rünzi se montra soucieux du bien commun. Ayant fondé la Commission intercommunale de coordination et d'exécution des cinq communes (Randogne, Montana, Chermignon, Lens et Icoigne), il en assumait la présidence durant cinq ans. Cette commission, qui termina en 1978 le programme en quinze points mis sur pied, a réalisé un travail important pour la région.

En compagnie de son épouse - hélas décédée il y a peu de temps - M. F.-K. Rünzi créa la fondation qui porte son nom, en remerciement au canton du Valais, sa seconde patrie. Le prix de cette fondation - déjà sept fois attribué - revient à des citoyennes ou citoyens suisses qui ont un mérite spécial et qui ont surtout fait honneur au Valais.

« Servir et disparaître », cette maxime que le divisionnaire a fait sienne durant son existence résume bien une vie de labeur. Mais le Haut-Plateau a encore besoin de services... Espérons que M. Rünzi, bourgeois d'honneur de Randogne, se gardera de disparaître.

Nous lui adressons ici toutes nos félicitations et lui souhaitons de nombreux années de bonheur.

PRODUCTEURS SIERROIS

Vers une « conception globale de l'agriculture »

SIERRE. - La coopérative agricole Agrol tenait, samedi après-midi, sa 34^e assemblée générale. Elle était présidée par M. Victor Rey entouré de 450 membres.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, effectuée par M. Micheloud, une minute de recueillement fut observée à la mémoire des défunts de la société.

M. Victor Rey, président, fit une synthèse des aspects économiques. Le climat agricole dépressif, la flambée du coût d'exploitation, ne sont pas de nature à laisser les agriculteurs, viticulteurs et maraîchers indifférents. M. Rey eut cette parole, signe des temps: «Il est plus facile de faire de l'agriculture avec de l'argent que de l'argent avec l'agriculture».

combatif dans tous les domaines, a précisé M. Berclaz, qui a proposé que les coopérateurs se retrouvent l'an prochain à Granges, pour leur séance et une visite du nouveau complexe frigorifique.

Un rapide coup d'œil sur le fonctionnement de la maison, a permis de saisir l'essentiel: une politique salariale prudente, des cadres compétents et fidèles, sont à la base de l'activité grandissante de la coopérative.

Au chapitre des comptes, la gestion s'annonce bonne. La coopérative a réalisé pour plus de 15 millions de chiffres d'affaires. La situation peut se résumer de la manière suivante: meilleur rendement, aucune surprise, chiffre d'affaires moyen. On enregistre une régression d'un million de francs par rapport au 33^e exer-



L'on reconnaît à gauche M. Victor Rey, président, et à droite M. Yvon Berclaz, directeur.

Mais cela n'empêche pas de garder une note optimiste et de renouer avec certaines cultures devenues secondaires. En effet, seul le 15% des fraises suisses, sont encore produites en Valais. Les asperges manquent, la framboise devient rare. Seuls les carottes, les oignons, les pommes de terres et la poire william sont en excédent. «En résumé, précisa M. Rey, l'écoulement ne s'effectue pas aussi aisément que l'on pourrait le croire. Les partenaires restent très durs, il faut leur opposer une communauté forte.»

Activités grandissantes

Dans son rapport de direction, M. Yvon Berclaz, mit l'accent sur certains aspects de la production, sa mécanisation toujours plus compétitive. Dans cette optique, la coopérative Agrol a fait l'acquisition d'un système de conservation par cellule de C02. Un complexe frigorifique a été construit à Granges et ce système fonctionne à la satisfaction générale. «C'est qu'il faut être

cice. Mais cet aspect est compensé par l'investissement dans la construction des cellules de C02.

Au nom des vérificateurs, M. Morand donna connaissance du rapport, et les comptes furent approuvés par l'assemblée. Dans les divers, plusieurs aspects des problèmes agricoles furent débattus. En effet, il se dégage un sentiment d'embaras de la part des agriculteurs qui - devant l'effondrement des prix - ne savent plus que planter pour ne pas être victimes d'un marché boiteux.

M. Berclaz informa l'assemblée de la prochaine mise sur pied d'une sorte de «conception globale de l'agriculture» qui verra le jour sous la forme d'un cadastre agricole permettant une meilleure planification des cultures.

Il appartient au président de la ville, M^{re} Pierre de Chastonay, de s'exprimer au nom de l'autorité. Pour conclure, le président passa rapidement en revue les principaux objets de la prochaine votation cantonale et fédérale.

Les habitants de Muraz dialoguent avec les autorités

SIERRE-MURAZ. - Dans le cadre des séances de quartier, mises sur pied par le MDCS, la section de Muraz organisait, vendredi soir, un face à face avec les autorités. M. Pierre-Noël Julien conduisit la soirée d'information qui fut suivie avec intérêt par les habitants de Muraz. Les problèmes mis à l'ordre du jour étaient principalement d'intérêt local.

Ainsi, le conseiller Bertrand Favre parla de la rénovation des logements, en précisant qu'une somme de 39000 francs était encore à la disposition des personnes qui envisagent une prochaine rénovation. Les subsides destinés à la restauration se chiffrent à quelque 200000 francs. Aujourd'hui, 161000 ont été dépensés pour les motifs évoqués plus haut.

Le président de la commission des travaux publics et président de la ville, M. Pierre de Chastonay, donna tous les renseignements nécessaires quant à la poursuite des travaux de la route de Riondaz, et de la démolition du café du Muraz. La deuxième étape de la route de Riondaz n'ayant pas été mise au budget de l'Etat du Valais, la députée Jacqueline Pont apporta les renseignements nécessaires pour une bonne compréhension. Relevons que le député Yvon Berclaz suggéra que la commune réalise la partie inférieure de cette route, qui est de son ressort. Le problème d'une limitation de vitesse de la traversée de Muraz fut évoqué et une démarche sera effectuée, d'entente avec la commission cantonale de signalisation. Enfin sur ce chapitre des voies de communications, la population de Muraz pourra profiter d'un nouvel escalier qui reliera le centre du village à la corniche du Soleil, et ceci dès ce printemps.

Il appartient à M. René Genoud d'apporter les explications nécessaires sur le parcage des voitures qui doit s'intégrer dans le cadre d'un plan de quartier. D'intéressants renseignements ont d'autre part été donnés au sujet du chauffage électrique.

M. Gilbert Berthod entretint son auditoire, des taxes de raccordements qui peuvent se résumer comme suit: électricité: aérien, pas de taxe; souterrain, 500 francs.

Eau potable: raccordement normal, 500 francs; raccordement spécial, 500 francs plus frais de génie civil.

Electricité - chauffage: par bâtiment, 2000 francs.

Egout: 1% de la taxe cadastrale du bâtiment.

Epuraton: 0,30 ct par mètre cube.

Ordures: 1% de la taxe cadastrale du bâtiment.

Il a été abordé la question d'une éventuelle baisse des impôts devant intervenir d'ici deux ans. Mais sur ce sujet, la discussion reste du domaine de

l'avenir. Enfin, M. Berthod informa que le règlement concernant les taxes, tout comme celui des plans de zones, n'est pas encore homologué par le conseil d'Etat. Toutefois, une homologation provisoire permet leur application.

Dans les divers, M. Yvon Berclaz, député, parla de la loi sur la viticulture, alors que M^{me} Jacqueline Pont, s'exprima sur les communes ecclésiastiques. M. Pierre de Chastonay s'en-

tretint des prochaines votations cantonales et fédérales. Cette soirée permit d'apporter de nombreuses réponses sur un quartier qui a subi de profonde mutation, mais qui s'oriente maintenant vers un meilleur confort. «La population a eu le sens de la collaboration et a facilité les démarches de l'administration», s'est plu à relever le président de la ville, qui remercia les initiateurs de cette sympathique approche des problèmes locaux.



De gauche à droite: Pierre-Noël Julien, économiste, Pierre de Chastonay, président, les conseillers Gilbert Berthod, René Genoud et Bertrand Favre.

De la Raspille au glacier du Rhône

LOÈCHE-LA SOUSTE

Création d'un club de tennis

LOÈCHE-VILLE. - La semaine passée a eu lieu à Loèche la séance constitutive du club de tennis, récemment créé. Plus de 40 personnes ont assisté à cette séance.

L'assemblée a été dirigée par M. Albert Hänni, président du comité d'initiative.

Les personnes présentes ont accepté avec quelques modifications les statuts préparés, qui comprennent 39 articles. La nouvelle société s'appellera «Tennis-Club Loèche-La Souste».

Le droit d'entrée est fixé à 300 francs. Le comité a la composition suivante: président: M. Albert Hänni; membres: MM. Ewald Loretan, Rudolf Pfaffen, Gabriel Lötscher, D^r André Zen-Ruffinen, M. Markus Meichtry, M^{me} Madlen Loretan. MM. Jörg Matter et Daniel Ambord seront réviseurs des comptes. Les charges seront réparties lors de la première séance du comité.

Le terrain est loué par M. Gabriel Locher, hôtelier, avec un contrat de cinq ans. Les courts devraient pouvoir être mis à la disposition des joueurs en juin prochain déjà.

Le projet de la place de jeu, qui comprend deux courts, a été

Un nouveau président pour les «amateurs de chemin de fer»

BRIGUE. - Le «Club des amateurs du chemin de fer» de Brigue s'est réuni vendredi en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Alby Lambrigger. Celui-ci ayant présenté sa démission, les «modélistes» ont appelé M. Bernhard Vouillamoz à la tête de la société, alors que M. Stefan Kalbermatten, secrétaire et également démissionnaire, a été remplacé par M. Norbert Schmid.

Le président Lambrigger a

tout particulièrement remercié MM. Hermann Imhof, Karl Natter et Helmut Jenzen, qui sont les grands artisans du succès obtenu par le club lors de la fête du 100^e anniversaire du chemin de fer Loèche - Brigue.

Sortie de route entre Gamsen et Brigue

BRIGUE. - Samedi matin, vers 1 h. 30, un automobiliste de Brigue, M. Reinhardt Williner, 25 ans, circulait de Gamsen en direction de Brigue. A proximité du restaurant Amherdt, il perdit le contrôle de sa voiture, celle-ci quittant la chaussée, s'immobilisa cinq mètres en contrebas. Légèrement blessé, le conducteur se rendit à l'hôpital pour un contrôle. Après avoir reçu des soins, il put regagner son domicile.

ASSOCIATION HAUT-VALAISANNE DES SERGENTS-MAJORS

Un nouveau comité

BRIGUE. - Vendredi soir, à Brigue, la section du Haut-Valais de l'Association suisse des sergents-majors avait convoqué ses membres à l'assemblée générale annuelle.

Le président, M. Jules Heldner, a relevé la présence du brigadier Supersaxo, des colonels Ruppen et Flückiger, du capitaine Schnyder, représentant la Société des officiers et du sergent-major Freiburghaus, président de la Société haut-valaisanne des cuisiniers militaires.

Dans son rapport présidentiel, M. Heldner déplore la faible parti-

icipation à la sortie en famille de 1978.

Le nouveau comité aura la composition suivante: président: M. René Collaud; directeur technique: M. W. Kiedaisch; secrétaire: M. Albert Tscherry; caissier: M. Norbert Summermatter; porte-drapeau: M. Félix Pfammatter. Le président sortant a été proclamé président d'honneur.

C'est le capitaine Louis Imstepf, chef de service, qui a apporté le salut et les vœux du Département militaire du canton du Valais.

Graphisme et photographie

Le Photo-Club ASLEC tenait, vendredi soir, une de ses réunions générales. Le thème de la rencontre fut celui du graphisme et de l'utilisation de la photo dans cette branche qu'est la publicité.

Un spécialiste en la matière, M. Eric Rüdin, actuellement étudiant à l'École de graphisme de Genève, vint présenter cette fort intéressante causerie.



M. Rüdin, que l'on voit ici sur notre photo, passa en revue, illustrant ses propos par des diapositives, les différentes manières de mettre en valeur une photo, selon l'impact publicitaire choisi, les diverses techniques d'impression permettant de reproduire le document photographique.

Plus d'une vingtaine de personnes s'étaient déplacées pour assister à cette soirée didactique.

Confirmation à Sierre

L'évêque du diocèse de Sion, Mgr Henri Schwery, était accueilli à Sierre, samedi et dimanche, à l'occasion de la confirmation des enfants.

Une foule nombreuse de fidèles entourait les confirmants, samedi à l'église de la paroisse de Sainte-Croix et hier matin, dimanche, à l'église de Sainte-Catherine.

Dans son homélie, Mgr Schwery insista hier sur ce renouvellement de l'engagement pris par marriaines et parrains lors du baptême. Cette confirmation de l'appartenance à l'Eglise catholique et chrétienne revêt un sens important puisqu'elle marque l'entrée définitive de l'enfant au sein de la communauté.

On voit, sur notre photo, l'évêque de Sion conférer ce sacrement à un petit Sierrois.



Valaisans

est-il normal que l'on puisse vous imposer une centrale nucléaire ou un dépôt de déchets dans votre commune sans que vous n'ayez rien à dire?

Gardez le droit de choisir

Votez **OUI** à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire



Madame Madeleine FAVRE-CLOSUIT, à Martigny ;
 Madame veuve Denise ROSSIER-FAVRE, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Marcel ROSSIER-DARBELLAY et leurs enfants, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Jacky AMSLER-MARTINET et leurs enfants, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Albert CLOSUIT, à Martigny ;
 Madame et Monsieur Aloïs TELFSEY-CLOSUIT, leurs enfants et petits-enfants, à La Tour-de-Trême, à Vuadens, en Belgique et en Australie ;
 Monsieur et Madame René CLOSUIT, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Orsières ;
 Monsieur et Madame Bernard CLOSUIT et leurs enfants, à Martigny ;
 Madame et Monsieur Jean-Michel RUE-CLOSUIT et leurs enfants, à Mulhouse ;
 Madame et Monsieur Gérard PELLAUD-CLOSUIT et leurs enfants, à Martigny ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Emile CHAPPOT-FAVRE, à Martigny ;
 Madame veuve Jean FONTAINE-FAVRE, ses enfants et petits-enfants, à Argentières et Chamonix ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Joseph FAVRE, à Martigny et Genève ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard FAVRE

magasinier

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, survenu dans sa 66^e année, après une longue maladie vaillamment supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le mardi 13 février 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 18 h. 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



*Tu nous as donné beaucoup dans la vie.
 Que Dieu t'accorde la paix éternelle.*

Madame Anna PFAMMATTER-FRANZEN, à Naters ;
 La famille Beat PFAMMATTER et ses enfants, à Naters ;
 La famille Irène et Charly FAVRE-PFAMMATTER, à Chippis ;
 La famille Bernard et Marlys PFAMMATTER-ZENKLUSEN, à La Croix ;
 La famille Dorly et Kurt KOENIG-PFAMMATTER, à Naters ;
 Monsieur Christian PFAMMATTER, à Naters ;

ainsi que les familles parentes et alliées PFAMMATTER, BRUNNER, LOETSCHER, FREY, EYER, SCHMIDT, DINI, MAZZIER, FRANZEN, WERLEN, WEDER, ont la profonde douleur de faire part du décès de



Monsieur Edmund PFAMMATTER

inspecteur d'assurances

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et parent, décédé après une courte maladie, dans sa 66^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Nous le recommandons à vos prières.

Les obsèques auront lieu à Naters, le mardi 13 février 1979, à 10 heures.

Début de la cérémonie à 9 h. 40 à l'aula de la maison d'école Bammette à Naters.

Les personnes venant par le train pourront utiliser un car qui partira de la gare de Brigue à 9 h. 30.

Domicile mortuaire : Blattenstrasse 8, Naters.

Le défunt était membre du « Sankt-Jakobsverein » et de la « Jünger-Schützenzunft » à Naters.

Au lieu de couronnes ou de fleurs, on est prié de penser à l'église paroissiale de Naters, ccp 19 - 4846.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Virginie PRAZ, à Veysonnaz ;
 La famille de feu Lucien PRAZ, à Fillinges (France) ;
 La famille de feu Maurice GLASSEY, à Veysonnaz, Nendaz et Bulle ;
 Madame veuve Marie PRAZ et ses enfants, à Veysonnaz ;
 Révérend Père Philémon, à Delémont ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marie PRAZ

membre de la Fraternité de Saint-François

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans, après une maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veysonnaz, le mardi 13 février 1979, à 10 h. 30.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à l'église de Veysonnaz.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société des vétérinaires valaisans

a la douleur de vous informer du décès, à l'âge de 57 ans, de son cher membre

Monsieur Jean-Paul MARTIN

vétérinaire à Monthey

Elle gardera de lui le souvenir d'un confrère aimable, serviable et d'une grande simplicité.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Monthey.



Madame Anna BRANTSCHEN-SEEWER et ses enfants Toni, Aldo, Renato et Anita, à Sion ;
 Monsieur et Madame Vital et Silvia BRANTSCHEN-WAER-BOECK, à Eindhoven (Pays-Bas) ;
 La famille Arnold BRANTSCHEN-STREBEL et ses enfants, à Viège ;
 La famille Oskar BRANTSCHEN-NYFFELER et ses enfants, à Bâle ;
 La famille Cécilia IMBODEN-BRANTSCHEN et ses enfants, à Herbruggen ;
 La famille Rudolf BRANTSCHEN-BINER et ses enfants, à St. Niklaus ;
 Monsieur Albert BRANTSCHEN, à Montana ;
 La famille Theres LOCHER-BRANTSCHEN et ses enfants, à Ergisch ;
 La famille Robert BRANTSCHEN-GRUBER et ses enfants, à Herbruggen ;
 La famille Emma ESTERMANN-BRANTSCHEN, à Ostermündigen ;
 Madame Magdalena PERREN, à Loèche ;
 ont la profonde douleur de faire-part du décès de

Monsieur Amand BRANTSCHEN-SEEWER

leur cher époux, père, beau-père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain et parent, décédé après une longue maladie, dans sa 56^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Théodule à Sion, le mardi 13 février 1979, à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Platta, Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société coopérative de consommation de Chamoson

a le regret de faire part du décès de

Madame Rosa FUMEAUX

grand-mère de son employée Béatrice Fellay.

L'ensevelissement a lieu à Plan-Conthey, aujourd'hui lundi 12 février 1979, à 10 h. 30.



Le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de

Monsieur Maurice MICHELET

de Jacques-Léger

décédé le 9 février 1979, dans sa 77^e année.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Marius et Frida MICHELET-FOURNIER et leurs filles Myriam, Antonia et Esther, à La Poya ;
 Madame Louise LUYET, à Sion ;
 Monsieur Charles MICHELET, à Ardon ;
 Les familles parentes et alliées MICHELET, MARIÉTHOZ, GLASSEY, DELÈZE, CARTHOBLAZ, à Nendaz, Genève et Sion.

L'ensevelissement a lieu à Basse-Nendaz, aujourd'hui lundi 12 février 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : La Poya.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La commission scolaire et le personnel enseignant de la commune de Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice MICHELET

beau-père de M^{me} Frida Michelet, institutrice.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur François BARLATEY, à Genève ;
 Monsieur et Madame Pierre SALERNO-LAURENT, à Saint-Légier ;
 Madame et Monsieur Arthur PAMMER-SALERNO et leur fils Michel ;
 Monsieur et Madame Paul SALERNO-MARIAUX et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
 Madame et Monsieur Jean AUBERT-SALERNO et leur fils Yvan, à Genève ;
 Madame et Monsieur Michel JAUNIN-BARLATEY et leur fils Jean-Michel, à Saint-Sulpice ;
 Madame et Monsieur Josef SCHWEIZER-BARLATEY et ses fils Stefan et Joël ;
 Mademoiselle Yolande AUBERT ;
 Monsieur et Madame Louis PAMMER-KETTERER, à Genève ;
 Ses frères et sœurs, les familles CONTRE, en Suisse et en France ;
 La famille de feu Pierre SALERNO ;
 La famille de feu John ARDIN ;
 ainsi que les familles parentes et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Gabrielle BARLATEY

née CONTRE

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 10 février 1979, dans sa 79^e année.

La défunte repose en la chapelle du Pont à Monthey.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le mardi 13 février 1979, à 10 h. 30.

Repose en paix

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Paul BOSS

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci tout particulier au personnel de l'hôpital de Sion pour son dévouement et sa très grande gentillesse et à tous ceux qui ont entouré la défunte et sa famille tout au long de sa longue maladie.

Février 1979.



Madame Marie BÜCHEL-SCHNEIDER ;
Monsieur et Madame Paul STIEGER-BÜCHEL et leurs enfants
Vérène, Silvia et Maria, au Châble ;
Mademoiselle Rosemarie BÜCHEL, à San Juan Capistrano (Californie) ;
Mademoiselle Fides BÜCHEL, à Fionnay ;
Monsieur et Madame Antonio SQUILLACI-BÜCHEL et leurs
enfants Diego et Miriam, à Martigny ;
Monsieur et Madame Bernhard BÜCHEL-LEUTHE et leurs
enfants Rainer et Michael, à Rüthi ;
Monsieur et Madame Alfons BÜCHEL-GÖLDI et leur fille
Eveline, à Thusis ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de
vous faire part du décès de

Monsieur Johann BÜCHEL- SCHNEIDER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et
cousin, survenu le 10 février 1979, dans sa 73^e année, après une
longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de
l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Saint-Valentin, à Rüthi
(Saint-Gall), le mercredi 14 février 1979, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les cousins de

Madame Nelly MORIER

téléphoniste retraitée
anciennement à Sion

ont le chagrin de faire part de
son décès survenu le 3 février
1979, à l'âge de 80 ans.

Selon le désir de la défunte,
l'incinération a eu lieu à Vevey
dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. Pe-
titmermet, Waldegstrasse 20,
3097 Liebefeld.

En lieu et place de fleurs, pen-
sez à la paroisse réformée de
Sion, ccp 19 - 403.

*Je vous prendrai avec moi,
Afin que là où je suis,
Vous y soyez aussi. (Jean 14, 3)*

Cet avis tient lieu de faire-part.



EN SOUVENIR DE

Rémy BLANCHET



13 février 1978 - 13 février 1979

Une année déjà que tu nous as
quittés, mais ton image reste
toujours vivante dans nos
cœurs. Nous ne t'oublions pas.

Une messe d'anniversaire sera
célébrée à Leytron, le mardi
13 février 1979, à 19 heures.

Ta famille



Le Club séduinois de boxe

a le profond regret de faire part
du décès de

Monsieur Amand BRANTSCHEN

père de Toni, membre actif.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le chœur mixte
Saint-Laurent de Riddes

a le regret de faire part du dé-
cès de

Madame Rosa FUMEAUX

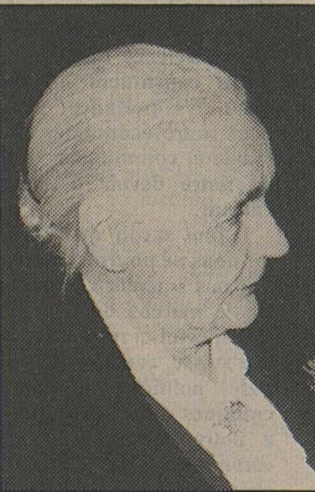
maman d'Odette, membre ac-
tif.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Madame Yvonne BERCLAZ



12 février 1978 - 12 février 1979

Chère maman,

De ta demeure céleste, veille
sur ceux que tu as tant aimés et
laissés dans la peine.

Tes enfants

Un jeune skieur fait une chute mortelle en descendant du Torrenthorn

LOÈCHE-LES-BAINS /
CHIPPIS. - Le Ski-Club de
Chippis s'est rendu, hier,
pour une journée de ski à
Loèche-les-Bains et dans la
région du Torrenthorn. L'a-
près-midi, la deuxième sec-
tion du téléphérique Tor-
rentalp-Rinderhütte a dû
être mise hors service, en
raison du fohn violent qui
sévisait.

Les skieurs sont donc re-
descendus en passant par le

tunnel d'Albinen à Loèche-
les-Bains.

Au cours du trajet, un
jeune skieur, S. P., âgé de
6 ans et domicilié dans la
région sierroise, a dû s'écar-
ter de la piste, avant l'entrée
du tunnel d'Albinen. Il a
fait une chute de 250 mètres
dans la paroi de rocher, se
tuant sur le coup.

Le service des pistes est
entré en action immédiatement,
alertant simultanément
Air-Zermatt. L'héli-
coptère arrivait rapidement

sur les lieux, avec un méde-
cin à son bord. Celui-ci n'a
pu que constater le décès.
Le corps a été ramené en
plaine par l'hélicoptère.

Toute la famille n'ayant
pu être avisée, il ne nous est
pas possible de communi-
quer l'identité de la petite
victime. Nous reviendrons,
dans une prochaine édition,
sur ce terrible drame et pré-
sentons d'ores et déjà à la fa-
mille nos condoléances
émues.

Interventions d'Air-Zermatt

ZERMATT. - Air-Zermatt a dû
intervenir trois fois au cours du
week-end. Dans la nuit de
samedi à dimanche une per-
sonne grièvement blessée a dû
être transportée de l'hôpital de
Viège à l'Inselhospital à Berne.

Dimanche un skieur accidenté
dans la région du Blauherd au-
dessus de Zermatt a été amené
à l'hôpital de Brigue. En fin
d'après-midi de dimanche les
sauveteurs ont encore ramené
en plaine le corps d'un jeune
garçon, qui avait fait une chute
mortelle dans la région du Tor-
renthorn. Nous relatons cet ac-
cident dans la même page.

Téhéran à feu et à sang

Suite de la première page

Des combats très violents se dé-
roulaient hier soir autour de la fa-
meuse prison d'« Evine » (dans le
secteur nord-ouest de Téhéran)
plus connue sous le nom de prison
de la « Savak » (police politique
iranienne).

D'après des témoins oculaires,
les assaillants, composés d'hom-
mes en uniformes militaires appa-
rtenant à la milice populaire « kho-
meïniste », attaquaient la prison de
plusieurs côtés à la fois et l'on s'at-

tendait à sa « chute » imminente.

D'autre part, une partie du quar-
tier général de l'état-major des for-
ces armées iraniennes serait déjà
tombée entre les mains de la popu-
lation. Des combats acharnés
avaient commencé autour de ces

bâtiments, situés au nord-est de la
capitale, dans l'après-midi. On
indique, d'autre part, de bonne
source, à Téhéran, que M. Amir
Abbas Hoveyda, ancien premier
ministre iranien, et le général Ne-
matollah Nasiri, ancien chef de la

Savak (police politique dissoute)
auraient été « capturés » par la po-
pulation.

M. Hoveyda était détenu avec
plusieurs autres ministres accusés
de corruption dans une caserne si-
tuée dans le centre de la ville.

Le chef d'état-major de l'armée au service de Khomeiny

Le chef de l'état-major général
de l'armée iranienne, le général
Abbas Ghalabari, a annoncé qu'il
est prêt à coopérer avec le « gou-
vernement provisoire islamique »
de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny,
a déclaré hier soir, à Radio-Té-
héran, M. Mehdi Bazargan, premier
ministre de ce gouvernement provi-
soire.

M. Bazargan a demandé à tous
les officiers de l'armée de se « ral-
lier au peuple et de s'abstenir de
tout acte de provocation ».

Radio-Téhéran annonce d'autre

part que la préfecture de police de
la ville de Chiraz (province de
Pars, à 700 km au sud de Téhéran)
a été prise hier après-midi « par le
peuple ». 34 personnes ont été
tuées et 310 blessées au cours des
combats, a-t-elle précisé.

Par ailleurs, six soldats de la gar-
de impériale ont été tués à Rey
(banlieue sud de Téhéran) où se
trouve le tombeau du père du shah.
Cette précision a été donnée par le
commandant en chef de la garde
impériale à la Radio nationale ira-
nienne.

Fermeture
des frontières
et des aéroports

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Toutes
les frontières et les aéroports d'Iran
seront fermés à partir d'aujourd-
hui à l'aube, a annoncé hier soir
Radio-Téhéran, citant M. Mehdi
Bazargan à qui elle a donné le titre
de « premier ministre ».

La radio a précisé que cette me-
sure sera en vigueur pendant vingt-
quatre heures.

Le shah à l'écoute des bulletins de nouvelles

A Marrakech, il est impossible
pour l'instant de contacter qui que
ce soit dans l'entourage du shah,
afin de connaître les réactions du
souverain aux événements de Té-
héran. Mais un porte-parole maro-
cain a déclaré que le shah écoute
les bulletins de nouvelles heure
après heure, et que le roi Hassan
lui a rendu visite, comme il l'a fait
chaque jour depuis que le shah est
arrivé à Marrakech, il y a trois se-
maines.

Sauver les emplois...

BERNE/GENÈVE (ATS). - Une
grande partie du personnel diplo-
matique de l'ambassade d'Iran à
Berne et du consulat général à Ge-
nève a décidé dimanche de se ral-
lier au gouvernement islamique de
M. Bazargan. Comme l'a expliqué
le consul général d'Iran à l'ATS, la
grande majorité du personnel du
consulat de Genève et de l'ambas-
sade de Berne s'est prononcé pour
« un soutien inconditionnel au gou-
vernement révolutionnaire de Bar-
zagan ». Le consul, M. Hosseiny
Fard, a d'autre part déclaré que le
personnel se consulterait aujour-
d'hui pour envisager l'avenir.

Le pouvoir à la rue mais quelle rue?..

Suite de la première page

Dans la confusion extrême
qui règne actuellement
sur le pays, il est fort malai-
sé de répondre à une telle
question. Comment, toute-
fois, ne pas se souvenir de
la sinistre détermination
manifestée, aux micros des
Télévisions romande et
française, par les fanati-
ques, se réclamant d'un
« Islam révolutionnaire » et
dont le but avoué a toujours
été la lutte armée? Com-
ment ne pas mettre en rela-
tion les déclarations de ces
marxistes avides de sang,
les événements qui endeuil-
lent actuellement l'Iran et la
satisfaction cynique affi-
chée par Moscou, dont les
dirigeants se sont empres-
sés, ce week-end, de clamer
leur soutien « moral » aux
militaires favorables à Kho-
meiny?

De fait, le peuple iranien

est victime d'une tragique
duperie. Il croit se battre
pour sa liberté, alors qu'il
n'est que l'artisan des visées
soviétiques et, par la même
occasion, de son propre
malheur. On peut estimer,
en définitive, que ce peuple
a été floué d'abord par
l'ayatollah Khomeiny, qui
pour servir ses propres inté-
rêts, a réussi à confiner en
quelque sorte le premier
ministre Bakhtiar à un rôle
de simple représentant du
shah. Ainsi, devenu dépositaire
de la haine de la popu-
lation, M. Bakhtiar, qui,
pourtant s'était distancé du
shah avant même que celui-
ci ne quitte le pays, s'est
trouvé dans l'incapacité de
mener à terme son pro-
gramme d'apaisement. A
cet égard, le chef chiite por-
te une responsabilité fort
lourde: celle d'avoir peut-
être fait perdre à l'Iran sa

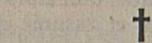
seule et unique chance.

Pourtant l'ayatollah ris-
que fort d'apprendre bien-
tôt, comme tant d'autres
apprentis sorciers avant lui,
qu'on ne requiert pas in-
punément l'aide des mar-
xistes. Il est d'ores et déjà
patent, d'ailleurs, qu'il est
débordé sur sa gauche.

Quant à l'armée, seule
institution qui semblait à
même de faire preuve de
suffisamment de stabilité
pour sauver le pays de la
guerre civile, on peut crain-
dre aujourd'hui que ses di-
visions ne fassent bientôt
qu'accélérer encore la dé-
gradation de la situation.

La population étant dé-
chirée, les religieux divisés,
l'armée partagée, le pouvoir
anéanti, qui pourra repren-
dre en main la situation?
Le grand voisin du Nord?

J.-P. R.



La société de musique
La Stéphanie à Granges

a le profond regret de faire part
du décès de

Mademoiselle Lucie BAGNOUD

sœur de Jean, membre d'hon-
neur, et de Maurice et Fran-
çois, membres passifs.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



La famille de

Monsieur Victor PITTELOUD

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par
leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, de fleurs, leur
présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Un merci particulier aux médecins et au personnel de l'hôpital de
Sion, au révérend curé Auguste Pont, à la Chorale de Vex.

Vex, février 1979.

La route du Lötschental momentanément fermée

GOPPENSTEIN. - Pour des rai-
sons de sécurité la route du Löt-
schental a dû être fermée samedi
matin. Il pleuvait fortement sur les
hauteurs et le danger de glissement
de plaques de neige ou d'ava-
lanches était très grand. La précau-

tion était judicieuse car en divers
endroits de petites avalanches sont
descendues, sans provoquer toute-
fois de dommages.

Déjà vers 16 heures samedi, la
route pouvait à nouveau être ou-
verte et la circulation reprendre.



Au restaurant grill-room
du
grand hôtel des Bains

du jeudi 15 février au mercredi 28 février

grande quinzaine
gastronomique champenoise

organisée en collaboration
avec le champagne BOLLINGER

Réservation:
tél. 025/3 60 55

Pompes funèbres Barras S.A.

Fabrique de cercueils et couronnes

Sion Rue du Scex 43 - La Romaine «C»
Tél. 027/22 12 17
Monthey: 025/71 62 62 - Chermignon: 027/43 25 55

Interneige à Zinal

Superbe victoire des Anniviards

ZINAL. - L'émission « Interneige », qui s'est déroulée hier à Sorebois sur Zinal, a été gagnée par l'équipe d'Anniviards emmenée par son capitaine, le guide Régis Theytaz. Tout s'est admirablement bien passé. La TVR réalisait une première, puisqu'il fallut hisser à 2900 m d'altitude plus de 200 tonnes de matériel transporté à Zinal par 14 camions. Sur les lieux de l'émission, une ambiance de gaieté et de fête populaire animait les supporters. Fanfare de Vissoie, Fifres et tambours de Mission, orchestre du club, tout avait été soigneusement organisé.

L'équipe de Zinal affrontait celles de Tigne (France) et celle de Ponte de Legno (Italie).

Durant ces jeux, qui furent pleins d'humour, l'équipe d'Anniviards gagna les 20 points qui lui permettent de prendre la tête du classement national. C'est après l'Interneige italienne, qui verra la participation de Moutier, que l'on saura si Anniviards pourra disputer la finale.

Une chose est certaine : Zinal a déjà gagné sur le plan de l'accueil et du joli coup publicitaire qu'elle va en retirer, puisque l'émission d'hier soir a été retransmise en Suisse, en France, en Italie, au Portugal, en Yougoslavie et que les prochaines seront reprises par l'URSS, la Bulgarie et l'Algérie.

été une première. La discipline et la collaboration se sont avérées parfaites. »

Jean-Luc Balmer, producteur

« Sans M. Armand Peter, le chef d'exploitation du téléphérique, je ne sais pas ce que nous aurions fait. Une émission est toujours une loterie. Ici nous avons tiré le gros lot. Tout a très bien marché et l'effort a été remarquable. Et comme en plus Anniviards et Zinal ont gagné, tout va pour le mieux. »

André Genoud, président d'organisation

Visiblement ému par la victoire de Zinal, André Genoud ne put contenir son flot de tension qui jusqu'à la dernière séquence demeura à son maximum :

« Ma première pensée va vers les remerciements à tous les collaborateurs des remontées mécaniques et à son président, M. Armand Peter, au chef de la sécurité, Armand Genoud. Je ne voudrais pas rater l'occasion de vous dire combien la collaboration de tous a été admirable, notamment Pierre Epiney de la SDA, le Ski-Club de Zinal, l'Ecole suisse de ski, le Club Méditerranée. Vraiment, tout le monde est « sorti des gonds » pour cette magnifique victoire, une victoire de tout le val d'Anniviards. »

un gros « nounours » qui m'a apporté un gobelet de vin chaud et le moral est revenu au beau. C'est sympathique ici à Zinal, cette émission fut l'une des meilleures, et quel accueil ! J'ai rarement vu cela. »

Claude Eveline, présentatrice

« C'est la première fois que je commente une émission à 2900 m d'altitude. Heureusement, moi, je suis comme Merckx, mon cœur ne bat pas vite, et tout s'est très bien passé là-haut dans la montagne. Une expérience unique dans cette couronne des Alpes. »

Jean Bovon, réalisateur

« Tout a très bien marché. Des images magnifiques, une lumière impeccable. Nous avons construit, ici à Sorebois, la plus haute régie de télévision. Et le fait d'avoir démontré le matériel de nos 14 camions a

avons pris de gros risques. Nous savions que Radici était très fort en slalom. Mes coéquipiers se sont crus véritablement au Texas, si j'en juge par l'allure à laquelle ils sont descendus.

Régis Theytaz, capitaine de l'équipe

« Nous nous étions préparés moralement depuis une semaine. Pour nous c'est la joie, car on s'est véritablement « défoncé » pour avoir une chance de disputer la finale. Je suis satisfait d'avoir gagné le trophée de notre ami et guide, Joseph Savioz, le sculpteur émérite de Vissoie. Ce sera la grande fête dans les chalets, ce soir. »

Georges Kleinmann, présentateur

« Lorsque j'ai senti ma main devenir froide, j'ai voulu la mettre dans la poche. Mais comment faire pour tenir le micro. Soudain j'ai vu

Nos mini-interviews

Germain Melly, président de la commune d'Ayer

« La collaboration entre toutes les sociétés et les villages d'Ayer, Mission et Zinal n'aura jamais été aussi bonne. Cette émission a soulevé une vague de solidarité, car c'est sur nous que reposait cette importante manifestation. La commune nous a consenti un subside appréciable et la bourgeoisie de son côté a offert les vins d'honneurs et d'apéritif. Un merci tout spécial à Bruno Bagnoud qui, sur simple coup de téléphone de notre part, s'est mis gracieusement à notre disposition. Je suis heureux d'une telle expérience et de l'enthousiasme manifesté par mes administrés. »

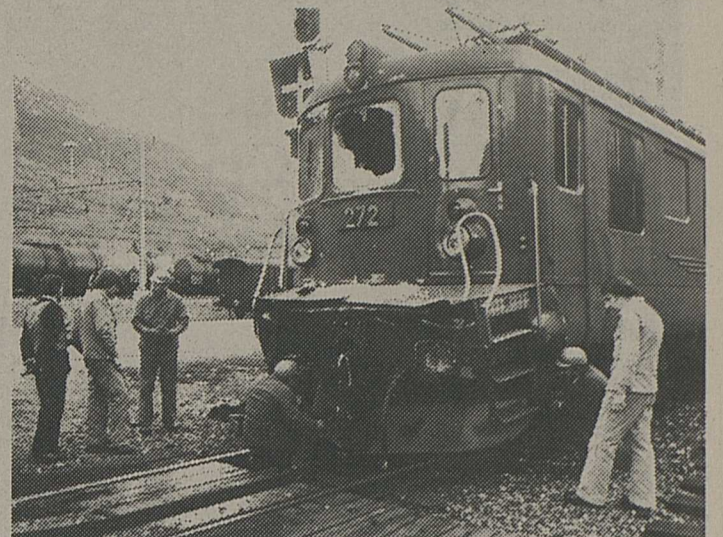
Armand Genoud, président de la Société de développement

« Nous avons gagné, c'est merveilleux. Je suis ému, car nous

mandement du dernier wagon. Le mécanicien du BLS se trouvait dans le poste de direction arrière de la machine. M. Wyses du service de la manœuvre était lui sur la plateforme de la locomotive BLS. Voyant arriver en face, sur la même voie, l'autre convoi, il a pu se sauver sans aucun dommage en sautant au dernier moment.

Cet accident n'a fait, fort heureusement, aucun blessé. Mais les dégâts sont importants. Les dispositions voulues ont été prises immédiatement, le train d'intervention et de sauvetage étant sur les lieux très rapidement.

Le personnel spécialisé des CFF a pu assez vite dégager les deux machines. Le trafic général des trains n'a pas été perturbé. Seul le chargement des voitures a subi quelque retard, mais au bout d'une heure tout était rentré dans l'ordre.



On s'affaire à l'avant de la locomotive du BLS.

Les mécaniciens des deux machines n'ont pas été blessés. Celui du train-navette des CFF conduisait en effet la composition depuis le poste de com-

Brigue: M^e Cäsar Jäger nouveau teneur du Registre du commerce

NATERS. - Le Conseil d'Etat vient de nommer M^e Cäsar Jäger de Naters en tant que teneur du registre du commerce pour le Haut-Valais. M. Jäger a 34 ans. Après ses écoles primaires à Naters, il a obtenu sa maturité classique au collège de Brigue, puis sa licence en droit à l'université de Fribourg.

Il exploite une étude d'avocat à Naters. A la tête du bureau du registre du commerce, il remplace M^e Max Bürcher, atteint par la limite d'âge. Nous lui présentons nos sincères félicitations.



Coup d'œil sur le petit écran

Pour et contre l'abaissement de l'âge civique

Comme l'on n'a eu que trop d'occasions de l'éprouver, une « Table ouverte » n'aboutit jamais à une conclusion qui serait un accord. Comment voudrait-on qu'il en aille autrement ? Un animateur de la TV qui se doit d'être neutre dans le débat, mais qui dépasse rarement le rôle d'un auditeur-spectateur, met en présence les partisans et les adversaires d'une idée. Le rôle des uns et des autres est de s'affronter sans se laisser convaincre : on n'écoute les arguments de l'adversaire que pour les combattre et jamais pour admettre ce qu'ils pourraient avoir de judicieux. Les téléspectateurs, quelques-uns du moins, ont la faculté de poser des questions à l'une ou l'autre partie, et l'on constate alors que leur siège était fait et qu'ils ne cherchent plus à éclairer leur lanterne. Telle est la règle du jeu : un jeu qui pourrait être divertissant mais n'est, le plus souvent, qu'ennuyeux.

La « Table ouverte » d'hier n'a pas fait mentir ces caractéristiques. On y débattait l'opportunité d'abaisser à 18 ans l'âge de la maturité civique. La thèse positive était défendue par le conseiller national Jean Ziegler, promoteur de l'initiative sur laquelle nous aurons à nous prononcer dimanche, et Mme Cilette Cretton, députée radicale valaisanne. En face se trouvaient Mme Suzette Sandoz, docteur en droit, membre du parti

libéral lausannois, et le conseiller national genevois Mario Soldini, du parti des vigilants.

Disons tout de suite que dans ce débat, les plus remarquables furent les femmes. Jean Ziegler, qui avait fort bien commencé, sur un ton auquel il ne nous a pas habitués jusqu'ici, a bientôt cédé à son tempérament et à son idéologie, nous disant qu'à cette consultation populaire en vue d'une lente trans-

formation de la société, il aurait préféré « la révolution ou la grève générale ». Propos pour le moins hors de saison à l'heure où tout le monde s'interroge avec inquiétude, dans toutes les sphères politiques, sur l'avenir de l'Iran. Il a dit en outre que si les parlementaires fédéraux d'abord peu enclins à le suivre avaient montré de « meilleures dispositions » dans la suite, c'était pour des considérations d'ordre électoral. Enfin, il a fait l'apothéose du parti socialiste. Tout cela nous paraît une maladresse, un manque d'à-propos des plus remarquables quand on veut convaincre le plus de monde possible. En bref, si nous étions décidés à voter oui pour les quelques bonnes raisons avancées par M. Ziegler et surtout par Mme Cretton, il faut que notre conviction soit bien ancrée pour que le conseiller national socialiste, chargé de conforter notre détermination, ne l'ait pas, au contraire, ébranlée.

La seule qui aurait pu l'ébranler, ce serait Mme Sandoz, qui, par un esthétisme socio-juridique, supporte mal une distorsion aggravée entre l'ordre civique et l'ordre civil. Si nous admettons avec elle que ce peut être regrettable, nous sommes convaincus que si le défaut de symétrie doit être corrigé, ce n'est pas en refusant le progrès d'un côté, mais en réformant de la même sorte de l'autre.

M. Soldini ne nous a pas paru mériter la même note de sympathie. Le mouvement dit « Vigilance » nous a toujours paru entaché d'un grave défaut : on ne crée pas un parti simplement sur la note négative d'empêcher des excès, mais pour des raisons positives de progrès. Le débat d'hier nous a prouvé que le conseiller national vigilant de Genève est plus exclusivement « conservateur » que le ne le furent jamais ceux qui naguère en portaient l'étiquette et ont éprouvé le besoin d'en changer.

Sylvain Maquignaz

La course autour du monde Les Suisses brillants

Au terme de la seizième étape de la course autour du monde, le Valaisan Gérard Crittin a conservé sa première place, augmentant même son avance sur la Française Mireille Rault. Cette seizième étape a été marquée par la présence sur le plateau de sept des huit concurrents, le Luxembourgeois Carlo Frank étant éliminé en raison de son absence.

L'émission de samedi soir a permis d'enregistrer les premières réactions des concurrents au terme de leur périple.

C'est ainsi que Gérard Crittin a relevé que ce voyage autour de la planète lui a finalement laissé une impression d'uniformité : « J'ai trop été collé au viseur de ma caméra pour avoir réellement des contacts avec les gens rencontrés », devait souligner le Sédunois. Pour sa part, Dominique de Rivaz, tout en reconnaissant avoir vécu des moments splendides, en a rapporté une impression pessimiste. « On ne peut visiblement plus changer la société mais uniquement améliorer la situation dans des contacts individuels. »

Samedi, les deux concurrents suisses ont empêché pratiquement la moitié des points (29 sur 60) mis en jeu, résultat à relever compte tenu de la quotation du jury suisse qui, face aux participants, a voulu faire le plus d'heureux possible dispersant les points entre tous. Dominique de Rivaz a présenté un document fort complet sur les derniers cochers romains, tandis que Gérard Crittin s'est penché sur le problème des Laotiens réfugiés en France. Lui aussi a montré un véritable dossier que les jurys canadiens et français apprécieront à sa juste valeur. Avant l'étape de samedi prochain, qui verra les juges attribuer un total de 80 points aux films que les concurrents estiment être les meilleurs de leur production, le classement se présente ainsi : 1. Gérard Crittin, Suisse, 195 points ; 2. Mireille Rault, France, 173 ; 3. Dominique de Rivaz, Suisse, 161 ; 4. Jean-Marie Lequerrier, France, 150 ; 5. Marie-Christine Ferrier, Belgique, 123 ; 6. Claude Charrest, Canada, 81 ; 7. Michèle Renaud, Canada, 59, éliminé Carlo Frank, Luxembourg.

GT

Energie nucléaire et énergie hydroélectrique

Suite de la première page révisée concernant le besoin, la sécurité et l'environnement.

Notre position économique sur le marché suisse de l'énergie, qui consiste précisément en cette particularité de production d'énergie de pointe, doit alors être maintenue et assurée dans le futur.

Les possibilités d'aménager de nouveaux complexes hydro-électriques sont aujourd'hui très restreintes. Il s'agit cependant de satisfaire une demande sans cesse croissante. Le recours au nucléaire permet de fournir cette énergie supplémentaire, sans entamer notre capital cantonal le plus précieux, notre houille blanche. Comparée à l'énergie en bande produite par les centrales nucléaires, notre énergie de pointe, ou à la demande, conserve toute sa valeur et même davantage. En effet, la production d'énergie hydro-électrique pour aujourd'hui être améliorée par la technique du pompage qui ouvre de nouvelles perspectives. L'extension de ce procédé - Gletsch s'y prêterait particulièrement bien - devrait à l'avenir apporter un complément très intéressant à l'économie hydro-électrique de notre canton.

Aspects économiques et financiers

Durant l'année hydrologique 1976-1977, les usines hydro-électriques de notre canton ont produit 8,6 Mia de Kwh. Cela représente le

quart de la production totale d'énergie électrique en Suisse. Environ les deux tiers de notre énergie sont consommés hors du canton.

En 1977, cette production nous a rapporté environ 50 millions de francs sans tenir compte des revenus et salaires induits. Le canton a encaissé environ 27 millions et les communes 23 millions de francs.

Nous devons donc prendre conscience que ces revenus constituent un élément d'importance vitale pour notre économie, cantonale et communale. Il est de notre devoir d'assurer l'avenir.

Il faut savoir qu'à l'avenir nous ne pourrions défendre nos intérêts cantonaux sur le marché de l'énergie que si celui-ci reste un marché suisse, canalisé par des bases politiques et démocratiques solides, accordant à notre canton et à nos communes, lors de l'échéance des concessions, une participation et un pouvoir de décision plus importants dans la politique énergétique. Cela est également valable pour ce qui concerne la garantie de nos recettes et redevances hydrauliques, qui relève aujourd'hui, en dernier ressort, de la compétence de l'Assemblée fédérale.

On peut donc aisément concevoir que l'acceptation de l'initiative atomique entraînerait une importation d'énergie toujours plus importante, les besoins ne cessant de croître. En conséquence, notre dépendance politique et économique augmenterait d'autant.

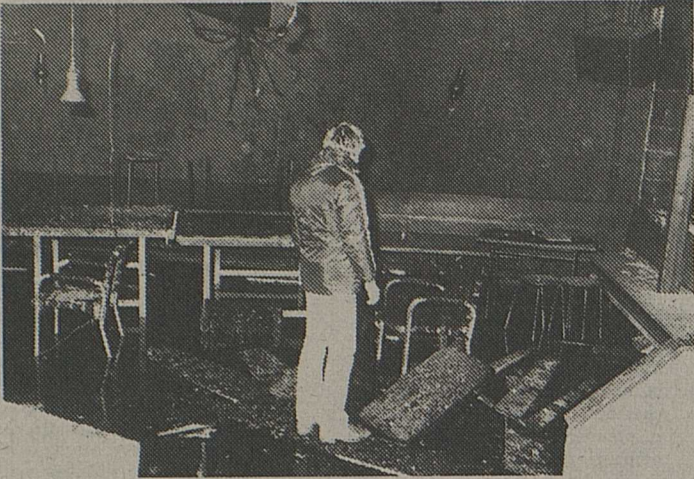
Approvisionnement énergétique et places de travail

D'autre part, nous devons savoir qu'en cas d'une éventuelle pénurie ou d'une dépendance trop grande de l'étranger en temps de crise, notre activité économique serait gravement perturbée. Dans un passé récent, nous avons pu observer de loin de tels phénomènes de guerre économique. Nous savons tous d'expérience que non seulement en cas de crise, mais lors d'une stagnation ou d'un ralentissement de l'activité économique, ce sont les cantons de montagne qui sont les premiers touchés alors qu'ils sont déjà les plus défavorisés. Dans certains milieux des adversaires du nucléaire, on plaide même souvent la cause de croissance zéro. Un canton de montagne ne peut accepter de se voir imposer un tel mode de développement, ni qu'on lui dicte la voie à suivre pour y parvenir.

Une telle politique doit être définie comme attitude passive qui conduirait inéluctablement à la mort des régions de montagne de notre pays, ce contre quoi nous luttons avec succès depuis des années. Pour ces raisons, d'importance vitale, l'initiative atomique doit être repoussée, soit du point de vue de notre canton, soit en raison des impératifs de notre sécurité nationale et de ceux de nos intérêts économiques.

Hans Wyr

Incendie au Château de Rolle 500 000 francs de dégâts



ROLLE (VD) (ATS). - Un gros incendie a éclaté samedi vers 6 heures du matin dans le local du club des jeunes, dans l'asile sud du château de Rolle. Plusieurs services du feu sont intervenus rapidement, mais les salles du conseil communal et du club ont été entièrement détruites par les flammes. Toute l'aile est sérieusement endommagée. On estime déjà le montant des dégâts à plus de 500 000 francs. Une enquête est en cours, la cause du sinistre demeure inconnue.

Le château de Rolle est un des plus beaux monuments historiques du pays de Vaud, classé naturellement, datant du Moyen Age (période de Savoie).

Le PDC présente sa conception de la formation « Des réformes qui visent à l'élimination des barrières sociales »

BERNE (ATS). - Le parti démocrate-chrétien suisse a présenté sa nouvelle conception de la formation « qui doit accorder à l'individu davantage de chances d'atteindre une meilleure qualité de la vie ». La conception actuelle, fondée essentiellement sur la transmission du savoir, doit céder le pas à un système de formation dans lequel les expériences sociales trouvent une place plus grande afin « d'offrir à l'élève une aide pour la vie et de le préparer aux tâches qui l'attendent ».

Dans son rapport, le PDC a formulé de nombreuses propositions qui touchent les problèmes de la formation dans leurs aspects les plus différents. « Des réformes qui visent à l'élimination des barrières sociales. »

Le PDC préconise l'introduction dans toutes les communes de l'école enfantine obligatoire pour une durée d'une année, le développement et la coordination du système actuel des bourses, une meilleure intégration de la formation des handicapés qui devrait se faire dans la mesure du possible dans les écoles publiques, un secours psychologique et pédagogique davantage accru en faveur des jeunes délinquants et des drogués, une meilleure connaissance des processus de dynamique de groupe et des nouveaux moyens technologiques de la part du personnel enseignant. Le PDC appuie en outre la « conception globale de la formation des adultes en Suisse » et souhaite l'élaboration du cadre légal dans lequel la formation des adultes pourra être reconnue.

« Un encouragement accru dans les différents degrés de la formation actuelle »

En ce qui concerne les différents degrés de l'enseignement actuel, le PDC propose des réformes qui tendent principalement à encourager la formation des enfants et des jeunes. Au degré primaire, le PDC préconise une réduction des heures de classe et une diminution des devoirs à la maison. L'enseignement doit être souple et laisser de la place pour le travail de groupe. Il importe en outre d'activer la coordination de la formation entre les cantons. A la fin de la scolarité obligatoire, une année d'orientation facultative doit être accordée à l'adolescent pour l'aider à prendre sa décision concernant l'apprentissage ou les études en pleine connaissance de toutes les possibilités qui s'offrent.

Au degré secondaire, le PDC souhaite que soit abandonné le caractère d'émulation exagéré de ces écoles et que l'accent soit mis sur l'enseignement à apprendre. Pour les classes de maturité et de formation générale, il importe d'éveiller plus fortement le sens de la responsabilité des individus au sein de la société, de donner une vue synthétique des problèmes et la compréhension nécessaire pour les méthodes et théories nouvelles.

Les écoles privées doivent être considérées comme un complément du système public de formation. Dans cette perspective, la liberté du choix de l'établissement scolaire doit être garantie par un nouvel article constitutionnel.

En ce qui concerne les hautes écoles, le parti démocrate-chrétien estime que l'aide qui leur est accordée doit être augmentée et

que les restrictions en matière d'admission doivent être rejetées.

« Un concept de formation global »

Avant tout, la conception développée par le PDC se veut globale au sens où l'entendait Pestalozzi. Certes, l'école, tout comme notre système économique, ne peut se concevoir sans la notion de rendement.

Mais il importe de mettre plus l'accent sur l'enseignement des méthodes, de libérer les programmes de tout ce qui est accessoire, de remplacer les examens par des con-

trôles permanents et de développer de manière appropriée la personnalité de l'enfant.

Le but final, lit-on dans ce rapport, est de former une personnalité autonome capable de comprendre son milieu, animée du désir d'aider à organiser la société. L'école actuelle basée sur le rendement ne peut guère atteindre ce but, elle force l'élève à assimiler les matières au lieu de l'amener à prendre conscience lui-même des problèmes.

Vevey perpétue une tradition

VEVEY (ATS). - La commission des expositions d'arts et lettres, à Vevey, désireuse de perpétuer la tradition des grandes expositions du musée Jeninisch (ou musée des beaux-arts de la ville), prépare une présentation d'une grande richesse sur le thème « Les peintres et le livre au XX^e siècle ». Les plus beaux ouvrages illustrés par les plus grands artistes de ce siècle, vivants ou disparus, et parus chez les spécialistes mondialement connus de l'édition d'art figureront au nombre de 120, du 27 mai au 12 août, dans cette exposition.

Procès de la banque Weisskredit Qui savait quoi?

LUGANO (ATS). - Surprise au procès de la banque Weisskredit à Lugano: le principal accusé, M. Rolando Zoppi, 47 ans, ancien directeur général de la banque, a déclaré vendredi aux assises qu'aussi bien le conseil d'administration de la Weisskredit - dont font partie quelques avocats connus - que les autorités fédérales étaient au courant de l'existence de la filiale au Liechtenstein et des relations entre les deux instituts bancaires.

Selon les dernières déclarations de M. Zoppi, le conseil d'administration et les autorités savaient que l'argent des clients déposé à la Weisskredit avait été utilisé pour les investissements de la filiale, investissements qui devaient conduire à l'effondrement de celle-ci. Cette déclaration est en contradiction avec celles faites par M. Zoppi pendant l'instruction. A l'époque, il avait en effet admis son entière responsabilité pour l'activité de la banque et de sa filiale. Ce sont les dépositions des témoins qui mon-

● BANGKOK (ATS/AFP). - Quelque 13 000 prisonniers vont être libérés en Thaïlande et 47 000 bénéficieront d'une réduction de peine à la suite d'une amnistie générale, célébrant le couronnement du prince Vajiralongkorn, en novembre dernier, et la promulgation de la Constitution, en décembre dernier.

Conférence suisse des chauffeurs professionnels Une nouvelle « philosophie » des transports

BERNE (ATS). - Solution globale et non remèdes « à la carte » pour venir à bout des problèmes de transport que nous connaissons: tel est l'avis que le conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département des transports et communications et de l'énergie, a exprimé samedi à Berne à l'occasion de la Conférence suisse des chauffeurs professionnels.

Les quelque 700 participants à cette conférence, tous membres de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), ont adopté une résolution dans laquelle ils se réfèrent à la résolution concernant la conception globale des transports adoptée par le congrès de 1978 de la « FCTA » pour demander que l'ordonnance relative aux chauffeurs soit révisée pour permettre une réduction de la durée maximale de travail. La résolution exige également de meilleures conditions de travail et de salaire réglées par convention collective, ainsi que la conclusion de telles conventions dans les ré-

gions où celles-ci sont inexistantes. Tout en soutenant toutes mesures destinées à prévenir les accidents de la route, les chauffeurs professionnels témoignent d'une attention toute particulière aux enfants sur la route. Ils dénoncent enfin ce qu'ils considèrent comme « une violation intentionnelle de dispositions légales » et « une invitation ouverte ou tacite à commettre des infractions à la loi. »

Pour permettre une application de la conception globale des transports, a dit Willi Ritschard dans son exposé, les problèmes inhérents à la route et ceux propres au rail doivent trouver une solution globale: aussi, au lieu de chercher de nouvelles technologies, il est urgent d'acquiescer une nouvelle « philosophie ». Créer un réseau de transports hautement qualifié n'est pas une fin en soi. Il convient au contraire de favoriser le maintien de notre politique en la matière, qui est caractérisée par une structure d'habitation décentralisée. Un scrutin populaire sur l'article

constitutionnel prévu par la conception globale des transports ne pourrait pas avoir lieu avant 1982, a précisé M. Ritschard, et les lois d'application ne devraient pas voir le jour avant le milieu des années 1980. Dans cette attente, nous ne pouvons nous permettre de laisser « hiberner » notre politique des transports, a ajouté le chef du « DFTCE », car les pro-

blèmes les plus urgents doivent pouvoir être résolus dès maintenant. Les transports publics enregistrent chaque année des déficits se chiffrant à près d'un milliard de francs. Selon M. Ritschard enfin, ce n'est pas la récession, mais bien les distorsions de concurrence entre le rail et la route qui ont conduit à une situation peu réjouissante.

Après l'agression criminelle de Lausanne

Des précisions de la police

LAUSANNE (ATS). - La police cantonale vaudoise a précisé hier soir, à propos de l'agression commise par trois inconnus vendredi matin à la poste de Chauderon, à Lausanne, et dont a été victime M. Ernest Berger, chef de bureau à cette poste, que ce dernier avait été touché dans la région du cœur (par le coup de feu tiré par l'un des bandits) et que la balle avait fait éclater l'aorte, provoquant une mort quasi instantanée.

Les auteurs de cette agression, dont la taille se situe entre 170 et 175 cm., sont vraisemblablement âgés de 20 à 25 ans pour deux d'entre eux, et d'une trentaine d'années pour le troisième, qui est aussi plus corpulent que ses acolytes. C'est celui-ci, demeuré dans le hall de l'établissement pour tenir les clients en respect, l'arme au poing, qui a tiré sur M. Berger (alors que ses complices avaient franchi les guichets), presque à bout portant, ceci dans le but, fort probablement, de permettre à l'un des deux autres de s'échapper.

Rien n'a été pris dans le coffre-fort. En revanche, avant de repasser par les guichets pour s'enfuir, un des malfaiteurs, avissant une caisse placée à proximité, y a prélevé 1200 francs en billets de 100 et de 50 francs.

On a pu remarquer, selon les recoupements faits depuis le drame, que chacun des agresseurs avait pro-

noncé quelques mots à l'un ou l'autre moment de l'attaque, en français, sans accent particulièrement prononcé.

Appel à la population

La police demande l'aide de la population pour identifier et arrêter les auteurs de cette tragédie. Elle souhaite également obtenir des renseignements sur ce qui s'est passé à l'extérieur de la poste, dès le moment où les bandits ont pris la fuite. Toute information sera traitée confidentiellement, le secret le plus absolu étant garanti. La police rappelle, d'autre part, que la direction générale des PTT offre une récompense de 20 000 francs, qui sera versée tout aussi discrètement. On est prié de communiquer tout renseignement utile à la police cantonale, à Lausanne, en appelant le (021) 44 44 44, ou au poste de police le plus proche.

LA SUISSE EN BREF

● LUCERNE (ATS). - Un restaurateur lucernois a été condamné à l'amende parce qu'il n'avait pas voulu servir des clients. Dans le canton de Lucerne, les restaurateurs sont tenus de servir leurs hôtes s'il n'y a pas de raison de les éconduire. En effet, au printemps dernier, un gymnaste en blue jean's aux longs cheveux, accompagné d'un secrétaire syndical s'étaient vu refuser toute consommation. Considérant que les deux jeunes gens ne causaient pas de tapage et étaient proprement et correctement habillés, le restaurateur a été condamné par le tribunal à une amende de 40 francs et aux frais de la cause, qui s'élevaient à 295 francs.

● BERNE (ATS). - La ligne BN a été coupée samedi par l'effondrement de talus entre Rosshäusern et Gümnen sur la ligne Neuchâtel-Berne. L'éboulement s'est produit entre 8 et 9 heures du matin, indiquant-on à la gare de Berne. Un service de car a été mis en service de Gümnen à Rosshäusern. On pensait tout d'abord pouvoir rétablir la circulation des trains pour midi, mais au milieu de l'après-midi les travaux n'étaient pas encore terminés. Ils pourraient durer toute la journée. Quant aux trains internationaux, ils sont détournés par Bienne et arrivent donc sans encombre en gare de Berne.

● BERNE (ATS). - Une avalanche est descendue en fin de semaine de l'Engstligenalp, au-dessus d'Adelboden, dans l'Oberland bernois, ensevelissant 4 skieurs, qui tous ont pu être sauvés. Deux hélicoptères de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS), ayant à bord des spécialistes et des chiens d'avalanche, sont parvenus, en dépit d'un fohn intense, à extraire à temps les skieurs de la masse neigeuse.

En fin de semaine, la « GASS » est intervenue une trentaine de fois, dont 20 pour de graves accidents de ski.

● LAUSANNE (ATS). - Samedi, à 19 h. 45, le pompiste du parking de Montbenon à Lausanne, alors qu'il se rendait à son bureau, chargé d'une sacoche contenant 5000 francs, s'est fait agresser par un inconnu de petite taille et d'apparence étrange. L'inconnu, tout en brandissant un pistolet, s'est emparé de la sacoche et s'est ensuite enfui dans les couloirs du parking. Les recherches sont jusqu'à maintenant sans résultats. La police judiciaire de Lausanne s'est chargée de l'enquête.

● EPAGNY (FR) (ATS). - Six personnes ont été blessées, dont l'une grièvement, dans un accident de la circulation, qui s'est produit samedi soir, peu avant minuit à Epagny (FR). Une voiture qui circulait de Montbovon à Bulle dans un virage à droite, à Epagny, a été déportée sur la gauche de la chaussée. Elle est entrée en collision frontale avec un véhicule qui arrivait correctement en sens inverse. Les conducteurs des deux voitures et leurs passagers ont été blessés et transportés à l'hôpital de Riaz.

● BERGUEN (GR) (ATS). - Deux jeunes gens qui skiaient hors des pistes ont été ensevelis par une avalanche descendue vendredi après-midi du Piz Darlux, près de Bergün, dans le val Tuors, dans les Grisons. L'un d'eux a pu se dégager et chercher du secours. Un hélicoptère de la « GASS » a emmené sur place un sauveteur, un médecin et un chien d'avalanche. Le second jeune homme, Gian Gregori, âgé de 17 ans, de Bergün, avait cessé de vivre.

LONDRES

Le gouvernement travailliste acculé à la mise en scène



La grève des éboueurs se poursuivant, les Londoniens vivent dans les ordures et parmi les rats. Même Isaac Newton est envahi par les immondices. (Photo NF)

LONDRES (ATS/AFP). - Syndicats et milieux financiers font maintenant la loi en Grande-Bretagne, face à un gouvernement travailliste ayant perdu son crédit et dont la dernière carte, le « pacte social », qui sera signé avec le « TUC » mercredi, ne suffira pas à résoudre la crise. L'explosion salariale n'est plus qu'une triste évidence pour le cabinet de M. James Callaghan. Le premier ministre a avoué cette semaine, au cours d'une émission télévisée, qu'il avait sous-estimé l'ampleur des difficultés auxquelles il doit faire face cet hiver.

Le premier contrat d'augmentations de salaires dans le secteur public, en discussion depuis plusieurs mois, est sur le point d'être conclu : il s'agit de l'offre de 16 % faite par les autorités locales aux employés du service des eaux. La limite de 5 % réclamée par le gouvernement est bafouée et tous les employés des services publics et le personnel hospitalier durcissent leurs grèves pour obtenir également des salaires décents.

Perte de vitesse

En outre, des secteurs-clés de l'industrie risquent d'être touchés dans les jours à venir. Tous les délégués syndicaux du constructeur automobile « British Leyland » se réunissent aujourd'hui pour discuter d'une grève générale devant le refus de la compagnie d'accorder une prime de productivité. Trente mille ouvriers de l'acier envisagent une action similaire.

Face à cette situation, le gouvernement ne dispose plus de moyens

d'action. L'opinion publique lui a nettement montré sa désapprobation cette semaine. Le dernier sondage donne une avance de 19 % aux conservateurs en cas d'élections générales et la cote de popularité de M^{me} Margaret Thatcher, chef de l'opposition, dépasse pour la première fois celle du premier ministre.

Le pacte social, un leurre...

Le gouvernement vient de subir une autre rebuffade : le rejet par la Chambre des Lords de son projet de renforcement du contrôle des prix, dernière arme de la panoplie anti-inflationniste. Reste le « pacte social » qui sera approuvé mercredi entre le cabinet et la confédération intersyndicale, selon les indications de l'hebdomadaire *L'Observer*. Ce document de 3000 mots a été très édulcoré par rapport à sa première esquisse, pour satisfaire tous les dirigeants syndicaux et permettre aux travailleurs de prouver leur supériorité sur les conservateurs dans leur entente avec les syndicats.

Le « pacte » ne contient donc aucune exigence précise en matière de limitation des augmentations salariales et n'apporte rien qui puisse constituer la moindre solution à la crise sociale actuelle.

Seule la City de Londres semble mesurer les dangers qui planent sur la santé économique et financière du pays. La Banque d'Angleterre a resserré le crédit en relevant son taux d'escompte à 14 %, son niveau de crise. Le chancelier de l'Echiquier prépare néanmoins un ensemble de mesures sévères, préluce à un budget d'avril, qui risque de constituer le test définitif du gouvernement travailliste.

● MEXIQUE (ATS/AFP). - Sept personnes sont mortes et 200 portées disparues à la suite de l'effondrement d'un pont sur le fleuve Lerma, dans la province de Guanajuato, au nord du pays. L'accident est survenu quand 400 personnes ont voulu traverser ensemble l'ouvrage, récemment inauguré, et qui mesurait 1 m 40 de large sur 40 m de long.

EN BREF

Parlement européen : Chirac en tête de liste

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - M. Jacques Chirac, président du rassemblement pour la République (RPR), a annoncé samedi, sous les acclamations du comité central de son parti, qu'il prendrait la tête de la liste « de défense des intérêts de la France en Europe » pour les prochaines élections européennes.

Le leader du mouvement gaulliste, qui sera donc en compétition directe avec la liste patronnée par le gouvernement et le président Giscard d'Estaing, a obtenu de son mouvement un « chèque en blanc » pour constituer sa liste comme il l'entend et mener la campagne électorale jusqu'au 10 juin prochain.

L'espionne était amoureuse...

BONN (ATS/Reuter/DPA). - M^{me} Ingrid Garbe, 38 ans, secrétaire à la mission ouest-allemande à l'OTAN à Bruxelles, a été arrêtée le week-end dernier sous l'accusation d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est, a révélé hier le magazine ouest-allemand *Der Spiegel*.

M^{me} Garbe travaillait au service politique de la mission et avait accès à des documents ultrasecrets. Les documents transmis par M^{me} Garbe concernaient principalement les entretiens de Vienne sur le désarmement ainsi que les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

M^{me} Garbe était en poste à Bruxelles depuis mars 1976. Elle avait été contactée un an auparavant par un agent est-allemand du nom de Christoph Willer, dont elle était tombée amoureuse.

Mort du N° 2 yougoslave

BELGRADE (ATS/AFP). - M. Edvard Kardelj, membre de la présidence collégiale yougoslave, et considéré comme le « numéro deux » de l'Etat, est mort samedi après-midi à Ljubljana, à l'âge de 69 ans, annonce-t-on officiellement à Belgrade. Il était dans le coma depuis une vingtaine d'heures.

Le dirigeant slovène s'est éteint des suites d'une maladie qui le minait depuis cinq ans, ajoute l'hôpital. Celui-ci ne mentionne pas la nature de la maladie, mais on savait que M. Kardelj souffrait d'un cancer.

M. Kardelj fut le plus proche et le plus fidèle collaborateur du maréchal Tito. Il était l'un des neuf membres de la présidence collégiale, organe suprême de l'Etat yougoslave. Cette présidence collégiale est composée des représentants des six Républiques et des deux provinces autonomes sous l'autorité du maréchal Tito.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - Près de quinze millions d'Américains souffrent peut-être de tuberculose sans le savoir, a indiqué vendredi le Centre national de contrôle des maladies.

Selon le chef du programme de lutte contre la tuberculose du centre de contrôle de la maladie, de nombreuses villes américaines ont abandonné leur programme de surveillance de la tuberculose, rendant difficile toute évaluation de l'importance de la maladie aux Etats-Unis.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - L'URSS a livré la semaine dernière à Cuba un sous-marin conventionnel d'attaque et deux vedettes de type « Turya », ont indiqué samedi soir des sources du Pentagone.

Le sous-marin, le premier que possède la marine cubaine, est arrivé mercredi dernier dans le port de Cienfuegos, sur la côte-sud, remorqué par un bâtiment soviétique. Il appartient au type classé sous le nom de « Foxtrot » dans la nomenclature américaine.

● MOSCOU (ATS/Reuter). - Une expédition soviétique tente actuellement de récupérer au fond du lac de Semlyovskoe, dans la région de Smolensk, des trésors du Kremlin jetés par Napoléon lors de la retraite de Moscou de 1812.

Les géologues et plongeurs de l'expédition ont bon espoir de retrouver les caissons d'or, d'argent, de bijoux et d'objets d'art pillés à Moscou par l'armée française.

● NAPLES (ATS/Reuter). - L'affection respiratoire connue sous le nom de « maladie des pauvres », a fait deux nouvelles victimes, hier, deux bébés qui ont succombé à l'hôpital de Naples du virus inconnu responsable maintenant de 63 morts d'enfants.

Comme dans les cas précédents, les deux bébés - âgés de six et huit mois - appartenaient à des familles pauvres habitant un quartier déshérité de Naples.

INONDATIONS AU BRÉSIL

Un bilan qui donne le vertige

BRASILIA (ATS/AFP). - Plus de 1500 morts, près de 700 000 personnes sans abri, des centaines de millions de dollars de dégâts, tel semble être le premier bilan des inondations provoquées par les pluies torrentielles qui se sont abattues depuis plus d'un mois sur le centre et l'est du Brésil.

Ce sont là des chiffres officiels, publiés par la presse brésilienne, les autorités gouvernementales évitant toute estimation prématurée. Certains experts estiment cependant qu'il s'agit d'une des catastrophes naturelles les plus graves, sinon la plus grave que le Brésil ait connues depuis le début du siècle.

Plus de 500 000 kilomètres carrés de terres ont été recouverts par les eaux dans les Etats les plus touchés par la catastrophe : Minas Gerais, Bahia, Espirito Santo, Rio de Janeiro et Sergipe.

L'armée s'efforce de recueillir les habitants de nombreux villages complètement isolés par les eaux. Les ponts détruits, les routes coupées rendent difficile le ravitaillement de milliers de sans-abri, et les autorités ont entrepris une vaste campagne de vaccination pour prévenir une épidémie de typhoïde, dont quelques cas ont déjà été signalés.

SUD-EST ASIATIQUE

Les avertissements de Pékin ont été pris au sérieux

(ATS/AFP/Reuter) La situation est extrêmement tendue à la frontière sino-vietnamienne et les deux pays s'accusent mutuellement d'attaques répétées et de déploiement de troupes. L'avertissement du vice-premier ministre chinois, Deng Xiaoping, selon lequel la Chine pourrait être contrainte de « donner une leçon au Vietnam » est donc pris très au sérieux par les observateurs politiques en général et par Moscou en particulier. L'agence « Chine nouvelle » a prétendu, hier, qu'Hanoï commençait à procéder à une mobilisation générale de ses forces à travers le pays et que le Vietnam envoyait de plus en plus fréquemment des bandes d'agresseurs et de saboteurs à la frontière.

De son côté, le Vietnam a accusé la Chine d'agressions similaires et l'agence de presse vietnamienne a affirmé, hier, qu'un bataillon chinois avait franchi la frontière la veille et avait attaqué plusieurs postes de la province frontalière de Lang Son. Quatre gardes-frontière auraient été tués, trois autres blessés et cinq enlevés.

Hanoï pas à l'aise

A la suite de ce nouvel incident de frontière entre le Vietnam et la Chine (il y en a eu environ 60 depuis le début du mois de février), M. Nguyen Duy-Trinh, ministre vietnamien des affaires étrangères, a envoyé deux lettres au Conseil de sécurité des Nations unies et au se-

JIMMY CARTER

« Un futur président pourrait prendre la défense de Taïwan »

WASHINGTON (ATS/AFP). - Rien n'empêcherait les Etats-Unis d'aller jusqu'à la guerre pour défendre Taïwan en cas de besoin, a déclaré vendredi le président Jimmy Carter.

« Il n'y a rien (dans les actuels arrangements) sur le commerce, les affaires culturelles et la défense qui puisse interdire à un futur président ou à un futur Congrès, si nous pensons que Taïwan est menacé sans raison, d'interposer la flotte (américaine) du Pacifique entre l'île et le continent, et il n'y a certainement rien qui interdise à un futur président ou à un fu-

tur Congrès d'aller même jusqu'à la guerre pour protéger, s'ils le décident, le peuple de Taïwan, comme tout autre peuple du monde que nous soutenons », a dit le chef de l'Exécutif américain, dans des déclarations, dont le texte a été publié samedi par la Maison-Blanche.

Le président Carter a ainsi souligné que la rupture entre Washington et Taïpeh, à la suite de la reconnaissance de la Chine populaire, et les arrangements établissant des relations sur un plan non gouvernemental, ne préjugeaient nullement de l'avenir.

l'ambassade du Vietnam à Pékin, le Ministère proteste contre les provocations militaires de Hanoï à la frontière.

Menaces voilées de Moscou

Le Kremlin a exprimé, samedi, sa préoccupation face à l'évolution du conflit sino-vietnamien par le biais d'un article de la *Pravda*, qui est aussi une nouvelle et sérieuse mise en garde lancée à Pékin. Cet article de l'organe central du parti communiste est, en effet, signé « I. Alexandrov », c'est-à-dire du pseudonyme collectif traditionnellement utilisé par la direction soviétique, lorsqu'elle veut faire des déclarations importantes, sous la forme de commentaires de presse. L'article rappelle, notamment, la

signature à Moscou, début novembre, du traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien. Ce texte précise qu'« au cas où l'une des parties est victime d'une agression ou d'une menace d'agression, les signataires se consulteront immédiatement pour écarter ce danger et prendre les mesures adéquates et effectives destinées à assurer la paix à leur pays ».

« Préoccupation » américaine

A Washington, on se montre également « préoccupé » par la situation dans le Sud-Est asiatique. Mais les Etats-Unis n'ont pas l'intention, dit-on au Département d'Etat, de prendre partie dans un combat entre Etats communistes.

CRISE ITALIENNE

« Pas très encourageant »

ROME (ATS/Reuter). - M. Giulio Andreotti, président du Conseil italien, a rendu compte, samedi, au président Sandro Pertini, de ses efforts en vue de constituer un nouveau gouvernement. Aucun communiqué n'a été publié, mais il est certain que M. Andreotti a fait part au chef de l'Etat de l'impossibilité d'aboutir pour l'instant à un accord avec les autres partis. *Il Popolo*, organe de la démocratie chrétienne, parti de M. Andreotti, écrivait samedi matin que les perspectives d'une solution rapide de la crise « ne paraissent objectivement pas très encourageantes ».

dès mardi, une deuxième ronde de consultations avec les partis. Les communistes exigent des portefeuilles comme prix de leur soutien au gouvernement, mais des entretiens, que le président du Conseil a eus vendredi avec ses collègues de parti, il apparaît que ces demandes seront rejetées.

Le quotidien communiste *L'Unita* critiquait samedi la « rigidité grandissante » des démocrates-chrétiens.

L'opinion générale en Italie, reflétée dans la plupart des journaux de samedi, est que les négociations sont vouées à l'échec et que des élections parlementaires anticipées sont inévitables.

M. Andreotti entreprendra,

L'Etat du Vatican a fêté son demi-siècle

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - L'Etat de la Cité du Vatican a fêté hier son demi-siècle de vie.

C'est en effet le 11 février 1929 que furent signés par Benito Mussolini et le secrétaire d'Etat Mgr Pietro Gasparri les accords du Latran, qui rétablissaient la souveraineté temporelle du pape sur la cité.

Les palais du Saint-Siège étaient pavés pour le 50^e anniversaire de ces accords, dont la signature a été évoquée par Jean Paul II à midi, devant quelque 60 000 fidèles rassemblés place Saint-Pierre.

Un petit groupe de catholiques de gauche, qui brandissaient « Pour une Eglise sans pouvoir. Non au concordat » et clamaient « Le Christ

aussi aurait hurlé contre ce concordat », ont été arrêtés par les carabinieri.

Dans son allocution, le souverain pontife a rappelé que le traité de Latran « a restitué au pape et à ses organismes de gouvernement la pleine indépendance à l'égard de l'Italie et des peuples du monde entier, afin que l'action du successeur de Pierre soit de plus en plus libre, impartiale et super-nationale ».

Jean Paul II a souligné que le concordat avait réglé d'autre part les questions qui intéressent la vie de l'Eglise en Italie (liberté religieuse, institutions catholiques, etc.) et a souhaité que sa révision, en

cours depuis une quinzaine d'années et maintenant à la veille de sa conclusion, puisse être signée au plus tôt.

Le dernier projet de concordat révisé est actuellement contesté seulement par le parti radical et par les mouvements de catholiques de gauche, ceux qui ont manifesté hier place Saint-Pierre. Ils dénoncent notamment le fait que « quel que 51 millions de mètres carrés à Rome appartiennent à des institutions ecclésiastiques et que 19 organisations d'assistance de l'Eglise possèdent 18 palais, 25 immeubles, 341 appartements, 154 magasins et garages, 3 cinémas, 4 hôtels et 2 écoles ».



Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

BCV
COMPTE SALAIRE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

meubles **descartes**
vos meubles à des prix écossais
SAXON
Sortie 1 km direction Martigny
CREDIT - FACILITES

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
Sports

STENMARK



deux fois N° 15
deux fois 1^{er}

Phil Mahre
2 fois second
G. Thoeni
termine 3^e

Jacques Luthy
l'étoile montante helvétique



Samedi, dans le slalom géant, Stenmark fut le meilleur dans les deux manches...

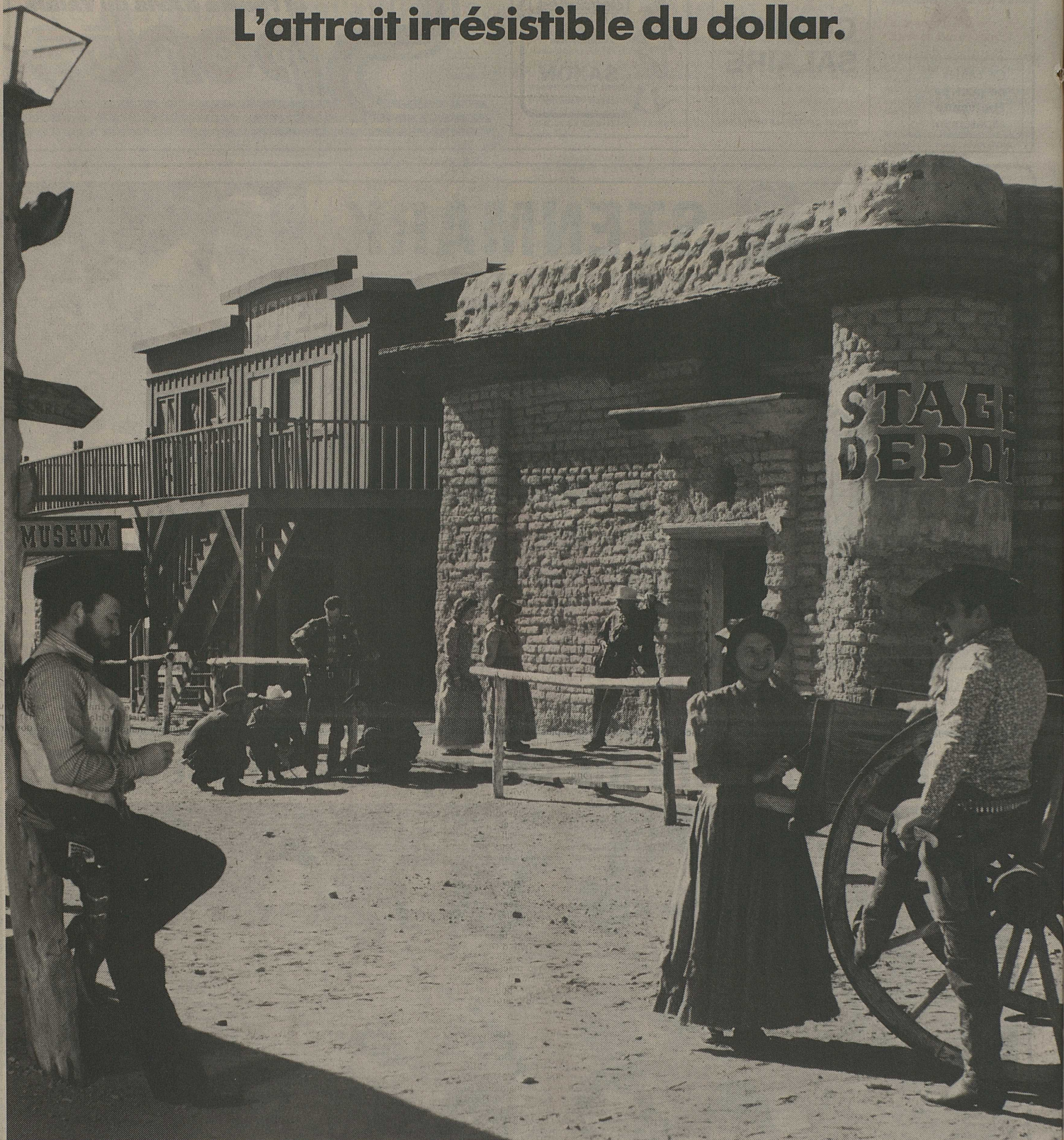
Dimanche, le «roi» suédois couronnait son succès de la veille, mais en spécial! (Bélinos UPI)

Martigny a sacré les champions suisses 1979



C'est à Martigny que les titres nationaux de lutte libre furent décernés. Voici tous les champions suisses 1979 photographiés après la distribution des médailles. A genou, de gauche à droite: Urs Thommen, Rapperswil, Joseph Thalmann, Bâle, Bruno Kurattli, Oberriet, René Neyer, Einsiedeln. Debout, de gauche à droite: Raphy Martinetti, président du comité d'organisation, Henri Magistrini, Martigny, Rudolf Marro, Sense, Jimmy Martinetti, Martigny, Aloïs Peng, Weinfeld, Etienne Martinetti, Martigny, et Hansruedi Hirsbrunner, Wynau. (Voir en page 35) (Photo NF)

L'attrait irrésistible du dollar.



Jadis, beaucoup d'Européens allaient en Amérique pour gagner un maximum d'argent en un minimum de temps. Aujourd'hui, on y va pour obtenir le maximum d'un minimum d'argent.

En effet, grâce au cours du dollar, les Etats-Unis sont actuellement le pays où l'on peut le plus avantageusement valoriser son argent en le dépensant. Pour un bourbon on the rocks, par exemple, qui vous coûtera moins que n'importe où en Europe. Ou pour des séjours d'hôtel, des représentations théâtrales, des taxis, des voitures de location, des repas, des jeans, des disques et la plupart des innombrables choses qui appartiennent au «way of life» américain.

Si donc vous désirez vous rendre en vacances (ou même pour affaires) dans ce pays dont les mille possibilités n'ont encore jamais été aussi abordables, voilà qui vous intéressera: Swissair se rend 13 fois par semaine à New York par Boeing 747, tous les jours par DC-10 à Boston et à Chicago, et - en collaboration avec Air Canada - tous les jours à Montréal, 8 fois par semaine à Toronto. Et si vous ne savez pas encore très bien comment organiser vos vacances en Amé-

rique, apprenez que Swissair tient à votre disposition tout un catalogue d'arrangements forfaitaires avantageux. De quoi satisfaire largement votre soif de voyages aux Etats-Unis et au Canada.

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

Veillez m'envoyer votre prospectus détaillé sur les voyages forfaitaires à destination des Etats-Unis et du Canada.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP/Localité: _____

(A expédier à: Swissair SGVP, Gare de Cornavin, 1211 Genève 2)

swissair 

Le doublé de Stenmark en Suède

**(« GÉANT » ET « SPÉCIAL »)
DEVANT PHIL MAHRE**

APRÈS avoir obtenu deux victoires et de nombreuses places d'honneur en décembre et en janvier, les coureurs suisses ont subi une nouvelle défaite cinglante dans le slalom spécial d'Are, avant-dernière épreuve du genre figurant au programme de la coupe du monde. Comme à Oso il y a cinq jours, aucun skieur helvétique n'est en effet parvenu à se classer parmi les dix premiers de ce slalom couru dans la station suédoise. Après une première manche ratée, Peter Lüscher s'est encore montré le meilleur mais il a dû se contenter de la quinzième place. Cela ne l'a toutefois pas empêché d'augmenter son avance sur l'Américain Phil Mahre au classement général de la coupe du monde par le jeu des points biffés et de ceux attribués aux vingt-cinq premiers dans cette course « inflationniste ».

Devant 20000 spectateurs ravis, Ingemar Stenmark a triomphé pour la deuxième fois du week-end. En réussissant le meilleur temps dans chacune des deux manches, le Suédois a nettement battu Phil Mahre, qu'il a distancé de 90 centièmes de seconde, pour signer son deuxième succès de la saison en slalom spécial, une discipline où il avait été régulièrement battu ces dernières semaines. Quant à Peter Lüscher, 24^e seulement sur le premier tracé, il a partiellement redressé la situation en signant le dixième « chrono » de la deuxième manche, ce qui lui a valu de remonter de

neuf rangs au classement et d'encaisser six points de coupe du monde tandis que Phil Mahre n'en marquait que quatre. Désormais, l'avance du Suisse sur l'Américain est de 26 points mais l'issue est toujours incertaine avec maintenant les épreuves outre-mer: trois slaloms géants, deux descentes et un slalom spécial. Pour ce qui concerne le classement général de la coupe du monde, la décision pourrait d'ailleurs bien se faire à l'occasion des deux descentes de Lake Placid et de Garibaldi, où tant Lüscher que Phil Mahre ont possibilité



de marquer le maximum de points. Par contre, en slalom spécial Lüscher ne peut plus récolter que 14 points contre 3 à Phil Mahre, ce dernier ayant une « ré-

serve » de 49 points en géant contre 15 à Lüscher. En raison d'abondantes chutes de neige, qui ne permirent pas la préparation de la piste normalement prévue, ce slalom spécial s'est disputé sur la partie inférieure de la piste de slalom géant. Les Suisses n'ont jamais été à l'aise sur un parcours trop « plat ». Seul Jacques Luthy (dossard N° 50) semblait en mesure de lutter au niveau des meilleurs. Son temps intermédiaire de la première manche était parmi les premiers avant que le Fribourgeois ne soit éliminé. Peter Aellig (19^e) a skié à son niveau actuel tandis que Jean-Luc Fournier se montrait meilleur que Martiel Donnet, le-

Jacques Luthy: l'étoile montante

TEL UN RAPACE, le Suédois Ingemar ne laisse que les miettes à ses adversaires dans les slaloms géants de la coupe du monde. Au cours de la septième épreuve, qui s'est déroulée à Are et qui constitue la dernière du genre en Europe, le triple vainqueur de la coupe du monde a signé le meilleur temps dans les deux manches, mais cette fois, son écart à quelque peu diminué bien qu'il soit encore de près de deux secondes sur l'Américain Phil Mahre, qui s'avère de plus en plus comme le plus sérieux prétendant à la victoire finale de la coupe du monde, à l'inverse du Suisse Peter Lüscher, toujours leader, mais qui commence à faire les frais de la fatigue. Malgré son 9^e rang, le Thurgovien n'a pas pu marquer de point et son écart a diminué à (26) points sur l'Américain. Du côté helvétique, cette journée a tout de même apporté quelques satisfactions. Le champion olympique Heini Hemmi, qui signait le meilleurs temps intermédiaire de la première manche, a pris la 5^e place, et le Fribourgeois Jac-

ques Luthy, au terme d'une brillante seconde course, s'est véritablement révélé comme l'étoile montante du ski helvétique, récompensé par le 3^e rang. Un autre espoir suisse n'a pas laissé filer sa chance d'obtenir un bon résultat, en l'occurrence le Glaronnais Werner Rhyner qui arrachait la 6^e place, ce qui représente son meilleur résultat en coupe du monde. Ainsi ce ne sont pas moins de quatre coureurs suisses qui terminèrent dans les dix premiers. Devant son public, le Suédois Ingemar Stenmark a signé son 7^e succès consécutif en slalom géant. Mais sa première manche n'a plus été un modèle du genre. Il y connaissait d'ailleurs plusieurs hésitations qui se concrétisèrent par de minimes écarts sur Phil Mahre, Heini Hemmi, Leonhard Stock, Hans Enn et Werner Rhyner, qui se retrouvaient tous dans une fourchette d'une seconde. Tracé par son entraîneur italien, Hermann Nogler, le second parcours était davantage dans les cordes du Suédois, qui préfère de loin les tracés serrés, où

sa technique fait merveille. Sous d'incessantes chutes de neige, le coureur de Tarnaby pouvait augmenter son avance sur ses poursuivants. Il signait le meilleur temps devant l'étonnant Jacques Luthy, qui bénéficiait grâce à son bon rang dans le premier parcours, d'un dossard plus avantageux. Mais également Peter Lüscher, décevant 13^e dans la première manche y obtenait un juste retour des choses avec le troisième chronos.

Le Lichtensteinois Andreas Wenzel, qui faisait son retour après un repos forcé dû à un accident de la circulation, n'a pas totalement recouvré ses forces. Ce dernier ne pouvait plus corriger une erreur de pilotage dans les premiers piquets du deuxième tracé et il abandonnait.

Cette épreuve aura confirmé toute l'ambition de l'Américain Phil Mahre qui devient véritablement dangereux. Sur-tout si l'on songe que le cirque blanc va se terminer aux Etats-Unis, où il a toujours obtenu de bons résultats. Troisième du spécial d'Oso, second du géant d'Are, l'Américain continue à marquer des points précieux qui le rapprochent sensiblement de Lüscher. Mais tout n'est pas dit, puisque les prochaines courses attribueront des points aux 25 premiers.

Classement du slalom géant d'Are:
1. Ingemar Stenmark (Su) 2'25"09 (1'08"87 + 1'16"22); 2. Phil Mahre (EU) 2'27"17 (1'09"01 + 1'18"16); 3. Jacques Luthy (S) 2'27"18 (1'09"77 + 1'17"41); 4. Leonhard Stok (Aut) 2'27"56 (1'09"50 + 1'18"06); 5. Heini Hemmi (S) 2'27"72 (1'09"38 + 1'18"34); 6. Werner Rhyner (S) 2'27"88 (1'09"74 + 1'18"14). 7. Hans Enn (Aut) 2'27"90 (1'09"40 + 1'08"50) et Leonardo David (It) 2'27"90 (1'09"90 + 1'18"00); 9. Peter Lüscher (S) 2'28"18 (1'10"20 + 1'17"98); 10. Klaus Heidegger (Aut) 2'28"38 (1'09"94 + 1'18"44); 11. Boris Strell (You) 2'28"44; 12. Odd Soerli (No) 2'28"74; 13. Torsten Jakobsson (Su) 2'28"77; 14. Christian Orlainsky (Aut) 2'28"89; 15. Willi Frommelt (Lie) 2'29"04; 16. Anton Steiner (Aut) 2'29"07; 17. Hannes Spiss (Aut) 2'29"37; 18. Bojan Krizaj (You) 2'29"48; 19. Franz Gruber (Aut) 2'29"65; 20. Jozse Kuralt (You) 2'29"77, puis: 25. Christian Hemmi (S) 2'30"98. 70 coureurs au départ, 44 classés. Ont notamment été éliminés: Steve Mahre (EU), Jean-Luc Fournier (S), Peter Aellig (S) Didier Bonvin (S), Peter Schwendener (S) et Andreas Wenzel (Lie).

Première manche (1250 m. 350 m dénivelation, 50 portes disposées par l'Italien Franco Arrigoni): 1. Stenmark 1'08"87; 2. Phil Mahre 1'09"01; 3. Heini Hemmi 1'09"38; 4. Enn 1'09"40; 5. Stock 1'09"50; 6. Rhyner 1'09"74; 7. Luthy 1'09"77; 8. David 1'09"90; 9. Heidegger 1'09"94; 10. Frank Würndli (RFA) 1'10"13. **Deuxième manche (50 portes disposées par le Suédois Hermann Nogler):** 1. Stenmark 1'16"22; 2. Luthy 1'17"41; 3. Lüscher 1'17"98; 4. David 1'18"00; 5. Stock 1'18"06; 6. Strel 1'18"10; 7. Rhyner 1'18"14; 8. Phil Mahre 1'18"16; 9. Heini Hemmi 1'18"34; 10. Heidegger 1'18"44.

quel manque singulièrement d'agressivité. La première place de Stenmark acquise, les autres rangs donnèrent lieu à une lutte passionnante. A relever le tour au premier plan de Gustavo Thoeni, excellent troisième, et la nouvelle affirmation massive des jeunes Autrichiens avec en tête le champion d'Europe juniors Christian Orlainsky (17 ans), cinquième malgré son numéro de dossard très élevé (63). Quant au Français Philippe Hardy, quatrième de la première manche en s'élançant en 29^e position, il devait sortir de piste dès la troisième porte du deuxième parcours, perdant ainsi toute chance de bien figurer.

Lüscher: 15^e au « spécial »

Classement du slalom de Are: (Ingemar Stenmark (Su) 95"77 (45"46 + 50"31); 2. Phil Mahre (EU) 96"67 (46"03 + 50"64); 3. Gustavo Thoeni (It) 96"78 (46"44 + 50"34); 3. Steve Mahre (EU) 97"12 (46"03 + 51"09); 5. Christian Orlainsky (Aut) 97"37 (46"66 + 50"71); 6. Petar Popangelov (Bul) 97"48 (46"24 + 51"24); 7. Piero Gross (It) 97"57 (46"36 + 51"21); 8. Torsten Jakobsson (Su) 98"02 (46"94 + 51"08); 9. Helmut Gstrein (Aut) 98"21 (46"72 + 51"49); 10. Hans Enn (Aut) 98"25 (46"38 + 51"87); 11. Bohumir Zeman (Tch) 98"26; 12. Mauro Bernardi (It) 98"30; 13. Paul Frommelt (Lie) 98"36; 14. Anton Steiner (Aut) 98"43; 15. Peter Lüscher (S) 98"65 (47"30 + 51"35); 16. Franz Gruber (Aut) 98"79; 17. Wolfram Ortner (Aut) 98"91; 18. Andreas Wenzel (Lie) 99"01 (46"87 + 52"14); 19. Peter

Aellig (S) 99"17 (47"01 + 62"16); 20. Bojan Krizaj (You) 99"19; 21. Hannes Spiss (Aut) et Frank Würndli (RFA) 99"38; 23. Vladimir Andreev (URSS) 99"39; 24. Alexandre Chirov (URSS) 99"47; 25. Toshihiro Kaiwa (Jap) 99"60, puis: 27. Jean-Luc Fournier (S) 99"71; 30. Martial Donnet (S) 99"91; 39. Peter Schwendener (S) 1'04"03. 70 partants, 40 classés. **Principaux éliminés:** David (It), Mally (It), Heidegger (Aut), Christian Hemmi (S), Rhyner (S), Luthy (S), Didier Bonvin. **Première manche (160 m, 73 portes par Peter Endrass):** 1. Stenmark 45"46; 2. Phil et Steve Mahre 46"03; 4. Hardy (Fr) 46"21; 5. Steiner 46"23; 6. Popangelov 46"24; 7. Gros 46"36; 8. Enn 46"38; 9. Paul Frommelt 46"39; 10. Thoeni 46"44, puis: 18. Aellig 47"01, 24. Lüscher 47"30. **Deuxième manche (67 portes par Torgny Svensson):** 1. Stenmark 50"31; 2. Thoeni 50"34; 3. Phil Mahre 50"64; 4. Orlainsky 50"71; 5. Zeman 51"06; 6. Jakobsson 51"08; 7. Steve Mahre 51"09; 8. Gros 51"21; 9. Popangelov 51"24; 10. Lüscher 51"35.

Coupe du monde

Classement général: 1. Peter Lüscher (S) 181 points; 2. Phil Mahre (EU) 155; 3. Ingemar Stenmark (Su) 149; 4. Andreas Wenzel (Lie) 124; 5. Piero Gros (It) 105; 6. Leonhard Stock (Aut) 104; 7. Leonardo David (It) 85; 8. Bojan Krizaj (You) 72; 9. Peter Müller (S) 66; 10. Christian Neureuther (RFA) 65; 11. Anton Steiner (Aut) et Gustavo Thoeni (It) 63. **Slalom spécial (9 épreuves):** 1. Stenmark 109; 2. Phil Mahre 107; 3. Popangelov 85; 4. Neureuther 73; 5. Paul Frommelt 72; 6. Lüscher 63. **Slalom géant (7 courses):** 1. Stenmark 125, 2. Lüscher 82; 3. Heini Hemmi et Krizaj 56; 5. Luthy 40; 6. Wenzel 35. **Par équipes:** 1. Autriche 1275 (messieurs 620, dames 655); 2. Suisse 927 (566/361); 3. Italie 800 (529/271); 4. RFA 657 (153/504); 5. Etats-Unis 504 (195/309); 6. Liechtenstein 401 (182/219); 7. France 307 (27/280); 8. Suède 220 (220/0); 9. Canada 125 (120/5); 10. Yougoslavie 117 (109/8); 11. Tchécoslovaquie 106; 12. Bulgarie 59; 13. URSS 56; 14. Norvège 49; 15. Belgique et Espagne 3; 17. Pologne 2; 18. Japon 1.

Indiscutablement le Fribourgeois Jacques Luthy s'affiche comme notre meilleur géantiste, en ce moment. A Are la rage de vaincre l'habitait une fois de plus samedi. Il monta à nouveau sur le podium. (Bélino UPI)

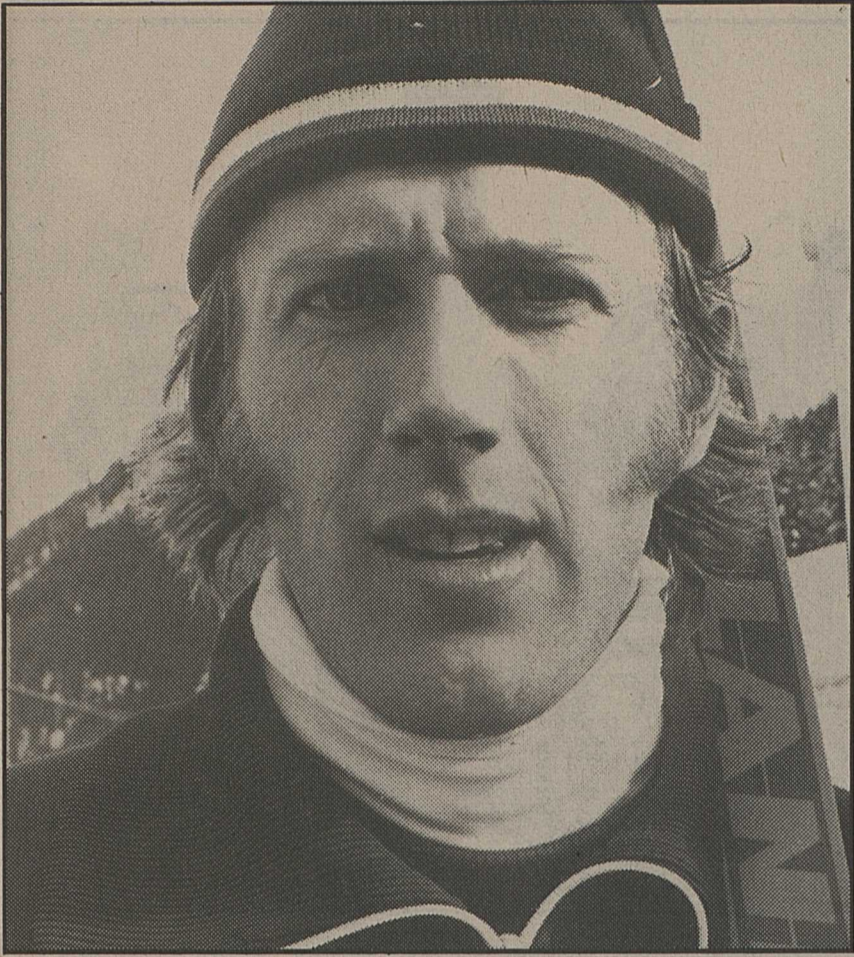


4711 **SIR** irish moss
Lotion After Shave

Marquant et frais... typiquement masculin

Braa: et de deux aux épreuves de Lake-Placid

APRÈS LES 30 KM, LE NORVÉGIEN ENLÈVE LES 15 KM



Le Norvégien Oddvar Braa a marqué de sa présence les épreuves de Lake Placid en remportant les 15 et 30 km.

Le Norvégien Oddvar Braa a été le grand dominateur des épreuves préolympiques de Lake Placid. Après sa victoire sur 30 km, il s'est également imposé sur 15 km, prenant le meilleur sur le Suédois Thomas Wassberg et le Soviétique Evgeni Beljajev. C'est par une température sibérienne que le leader de la coupe du monde a bâti sa victoire, gardant toujours le contrôle sur ses adversaires, pour finalement gagner une avance d'une trentaine de secondes. Quant aux Suisses, le Valaisan Edy Hauser en a été le meilleur représentant, se classant au 21^e rang.

Dans les 5 km féminin et le combiné nordique, se sont les champions olympiques en titre qui se sont montrés les meilleurs. L'Allemand de l'Est Ulrich Wehling n'a pas eu à sortir de ses réserves, tandis que Raisa Smetatina obtenait le doublé 10 et 5 km. Les résultats :

Messieurs. - 15 km: 1. Oddvar Braa (No) 43'36"39; 2. Thomas Wassberg (Su) 44'02"01; 3. Evgeni Beljajev (URSS) 44'07"62; 4. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 44'28"70; 5. Jan Lindvall (No) 44'24"05; 6. Nikolai Simjatov (URSS) 44'28"70; 7. Bill Koch (EU) 44'45"81; 8. Benny Kohleberg (Su) 45'15"73; 9. Sergueï Saveljev (URSS) 45'32"58; 10. Roberto Primus (It) 45'33"47. Puis: 21. Edy Hauser (S) 46'21"28; 38. Fredi Wenger (S) 47'54"11; 39. Paul Grunenfelder (S) 48'00"74; 43. Francis Jacot (S) 48'08"27. - Combiné nordique: 1. Ulrich Wehling (RDA) 430,900 points; 2. Kazimir Dlugopolski (Pol) 415,765; 3. Urban Hettich (Fin) 402,240; 4. Rauno Miettinen (Fin) 397,115; 5. Stanislav Kavulok (Pol) 396,870; 6. Gunter Abel (RDA) 387,925; 7. Gunter Schieder (RDA) 387,925; 8. Konrad Winkler (RDA) 385,730; 9. Alexandre Mayorov (URSS) 384,730; 10. Hallstein Beogseth (No) 380,375. - Fond 15 km: 1. Wehling 46'22"10; 2. Hettich 46'26"53; 3. Kavulok 46'34"37; 4. Klaus Faist (RFA) 46'55"15; 5. Beogseth 47'05"65.

Dames. - 5 km: 1. Raisa Smetania (URSS) 16'17"81; 2. Lean Carlson-Lundbaeck (Su) 16'21"09; 3. Nina Rostcheva (URSS) 16'32"45; 4. Hilikka Riihivuori (Fin) 16'40"36; 5. Maria Liis Haemaalainen (Fin) 16'49"26.

Pentti Kokkonen vainqueur au saut

Vainqueur de la tournée des Quatre-Tremplins, Pentti Kokkonen a confirmé sa classe en remportant le concours au grand tremplin des épreuves préolympiques de Lake Placid. Le Finlandais a réussi le meilleur essai dans chacune des deux manches, atterrissant notamment à 115 mètres à son premier saut. Il a ainsi nettement devancé l'Allemand de l'Est Harald Duschek et l'Américain Jim Denney, surprenant troisième d'un concours où aucun Suisse n'était engagé. Le classement :

1. Pentti Kokkonen (Fin) 255,60 points (115 et 110,5 m); 2. Harald Duschek (RDA) 250,5 (110 et 109); 3. Jim Denney (EU) 238,5 (112 et 104,5); 4. Jochen Danneberg (RDA) 233,3 (111 et 105); 5. Youri Ivanov (URSS) 229,7 (107 et 102,5); 6. Roger Ruud (No) 227,4 (106 et 104); 7. Klaus Ostwald (RDA) 225,9 (105 et 105); 8. Valeri Savin (URSS) 224,2 (106 et 101); 9. Chris McNeill (EU) 223,1 (103,5 et 106); 10. Leos Skoda (Tch) 221,1 (105 et 100,5).

Malgré la pluie, succès du 11^e tournoi de curling à Sion

Victoire de Lausanne-Ouchy Sierre-Ford termine deuxième

Pour la 11^e édition du tournoi du CC Sion, le beau temps n'était pas au rendez-vous. Malgré la pluie durant toute la journée de samedi, la compétition a pu se dérouler normalement. Les curlers ont fait preuve de beaucoup de sportivité d'autant plus que la condition physique fut mise à rude épreuve, à la suite d'une glace collante. Mais l'ambiance qui régna durant ces deux journées fut excellente entre les 24 équipes qui prirent part à ce tournoi, richement doté d'une planche de prix exceptionnelle. Les finales du dimanche après-midi furent très intéressantes à suivre, et les scores très serrés. Avant ces derniers matches pour l'attribution des challenges, Lausanne-Ouchy menait avec deux points d'avance, mais Lausanne-Sports B, Genève-Saint-Gervais, Sierre-Ford, Evolène et Lausanne-Sports A pouvaient encore toutes prétendre à la victoire finale. Ainsi, la compétition laissait le

suspense ouvert jusqu'au dernier end. Dans ce dernier tour, Lausanne-Ouchy était opposé à la formation de Lausanne B. Un match nul suffisait à la première équipe nommée pour remporter le tournoi. Mais la formation du skip Lugeon voulait terminer en beauté, remportant ainsi le challenge «Hurlevent», succédant à la formation du champion du monde Danieli. De son côté, Sierre-Ford (skip Waser) s'adjuge pour une pierre, le challenge «Loterie romande». Quant à celui offert par l'office du tourisme à la première équipe hors-canton, il revient à Lausanne-Sports B (skip Trivelli). Lors de la distribution des prix, le président Jacques Bérard remercia tous les curlers pour leur sportivité et l'esprit amical de ces deux journées. Quant à Louis Maurer, conseiller communal, il apporta les salutations de l'autorité en annonçant que dans quelques années, le tournoi pourra se disputer dans une halle couverte. Le président du comité d'organisation, Jean-Pierre Favre, procéda ensuite à la distribution des prix. Le verre de l'amitié, offert par la commune de Sion, mit un terme à cette manifestation. Le rendez-vous est pris pour la douzième édition en 1980.

CLASSEMENT FINAL

1. Lausanne-Ouchy (R. Schneider, Cl. Mory, M. Baud, E. Lugeon, skip) 10 points, 24 ends, 49 pierres; 2. Sierre-Ford (K. Waser, A. Voide, J.-F. Waser, skip, M. Rion)

8/29/44; 3. Evolène (R. Maurice, M. Verasani, M. Theytaz, H. Métrailler, skip) 8/26/43; 4. Vercoir (R. Renggli, skip) 7/22/38; 5. Lausanne-Sports B (J.-L. Trivelli, skip) 6/28/47; 6. Genève-Saint-Gervais (P. Bavaud, skip) 6/25/44; 7. Sierre-Relais (A. Salamin, skip) 6/23/38; 8. Lausanne-Sports A (A. Bastian, skip) 6/22/37; 9. Sion-Mayennets (J. Cagna, skip) 6/22/29; 10. Olten (P. Wildi, skip) 6/21/35; 11. Anzère (P. Weeghsten, skip) 5/20/32; 12. Montana (F. Rey, skip) 4/20/31.

Furent éliminés des finales: 13. Sion-Bergère 4/16/26; 14. Champéry 4/15/25; 15. Grimentz 4/15/24; 16. Saas-Fee 4/15/23; 17. Verbier-Catogne 2/17/31; 18. Nendaz B 2/16/27; 19. Genève 2/16/24; 20. Sion-Valère 2/15/23; 21. Genève-Patantar 2/13/21; 22. Lausanne-Bearivage 2/12/20; 23. Nendaz A 2/12/18; 24. Sierre-Mo destyle 0/10/12.

Lucerne, champion suisse seniors

Lucerne a remporté le titre national au cours du 7^e championnat suisse seniors, qui s'est disputé à Gstaad. La formation de la Suisse centrale a battu en finale Zurich CC par 6 à 5. Les équipes romandes ont eu un

comportement honorable avec le 2^e rang de Genève, le 5^e de Neuchâtel-Sports et le 10^e de Lausanne-Sports sur les seize équipes en lice. Le classement :

1. Lucerne (Preier, Ziltner, Schmid, skip Amann) 8/36/22; 2. Genève (Tournier, Calderari, Schollet, Waegell) 6/42/21; 3. Zurich Baluweiss (Schutpisser) 6/40/22; 4. Zurich CC 6/36/19; 5. Neuchâtel-Sports 6/33/21; 6. Kusunacht 4/39/17; 7. Berne-Bubenberg 4/34/21; 8. Dubendorf 4/34/21; 9. Coire 4/31/10; 10. Lausanne-Sports 4/29/19.

CC Genève champion suisse juniors

En battant en finale CC Berne par 11 à 7, la formation genevoise s'est attribuée pour la première fois le titre national juniors à Wallisellen. L'équipe du bout du lac, qui évolue dans la même formation depuis trois ans, a réussi à remonter un score déficitaire de 0-4 à l'issue du troisième end, en s'assurant par la même occasion sa participation au championnat du monde juniors du 11 au 17 mars à Moose (Canada). Le classement :

1. CC Genève (Tony Weil, Pascal Bianchi, Manuel Guiger, skip Eric Rudolf); 2. Berne CC (Jurg Léglér); 3. Berthoud (Dieter Wust); 4. Zurich Crystall (Félix Luchsinger).

Accroupis, de gauche à droite, les vainqueurs du tournoi de Sion: Edmond Lugeon (skip), Robert Schneider, Michel Baud et Claude Moiry. Derrière, de gauche à droite: Jean-Pierre Favre, président du comité d'organisation, Louis Maurer, conseiller communal, Catherine Favre, donatrice du challenge Hurlevent, et Jacques Bérard, président du Curling-Club Sion.



CROSS

Victoire tchèque à Belfaux

● **Belfaux.** - Cross international (350 concurrents). Elite: 1. Vladimir Zwiefelhofer (Tch) les 8,7 km en 28'02"; 2. Alexander Schmidt (Tch) 28'08"; 3. Krael Gaba (Tch) 28'09"; 4. Josef Wyss (Küssnacht) 28'27"; 5. Philippe Girod (La Neuveville) 28'29"; 6. Alois Jung (St-Sylvestre) 28'50". Seniors (5 km): 1. Fridolin Erne (Marly) 17'49". Dames (2,5 km): 1. Elisabeth Moser (Ünerstorf) 10'00. Juniors (5 km): 1. Guido Köstinger (Rechthalten) 18'21".

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariethoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gerard Joris
Téléphone privé 027/31 19 28

Succès de la RDA au biathlon de Lake Placid

La RDA a remporté le relais de biathlon des épreuves préolympiques de Lake Placid. Voici le classement :

1. RDA (Siebert, Ulrich, Roesch) 3 x 7,5 km en 1 h 15'22"90; 2. Finlande (Sutinen, Antila, Ikola) 1 h. 19'07"; 3. Norvège (Lirhus, Korkstad, Johansen) 1 h. 20'09"; 4. Suède 1 h. 0'17"; 5. RFA 1 h. 22'22"; 6. France 1 h. 22'47"; 7. URSS 1 h. 23'17"; 8. Etats-Unis 1 h. 26'07"; 9. Suisse (Burn, Marti, Brechbuehl) 1 h. 26'07"; 10. Grande-Bretagne 1 h. 27'29".

Annulation des épreuves des Verrières

Les épreuves des Verrières, qui devaient avoir lieu ce week-end dans le cadre de la coupe de Suisse, ont dû être annulées en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Les courses et concours en Suisse

● **Arosa.** - Fond sur 15 km: 1. Heinz Gähler (Splügen) 43'21"07; 2. Ortensio Bassi (Simano) 43'42"50; 3. Mario Caluori (Arosa) 47'11"02. - Juniors: 1. Gordian Mächler (Lachen) 24'49"55.

● **Euthal (Schwytz).** - Fond sur 12 km: 1. Walter Kasper (Zurich) 32'15"50; 2. Silvan Tschuempelin (Schwytz) 32'46"51; 3. Gérold Tschuempelin (Schwytz) 32'56"25. - Juniors: 1. Kurt Knobel (Lachen) 3'19"07. - Dames: 1. Esther Schoenbaechler (Einsiedeln) 34'29"23.

● **Sainte-Croix.** - Fond 10 km: 1. Denis Guignard (Lausanne) 44'49"; 2. Jean-Pierre Vuillemez (Le Locle) 45'09"; 3. Claude Chenal (Le Locle) 46'16"; 4. Francis Weibel (Lausanne) 46'30"; 5. Pierre-André Kohler (Chasseron) 47'36". - Juniors (10 km): 1. Daniel Sandoz (Le Locle) 41'29"; 2. Didier Kohler (Chasseron) 42'45"; 3. Philippe Kohler (Chasseron) 45'34". - O.J. (5 km): 1. Alain Rochat (Le Brassus) 23'46". - O.J. filles (5 km): 1. Sylvie Kohler (Chasseron) 27'15".

● **Bienne.** - Fond sur 15 km: 1. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) 53'47"; 2. Daniel Sandoz (Le Locle) 54'33"; 3. Gregor Hauswirth (Berne) 54'49". - Dames: 1. Marianne Loeffler (Bienne) 34'30". - Juniors: 1. Urs Huser (Balsthal) 29'29".

● **Pontresina.** - Slalom géant avec 60 participants. - Messieurs: 1. Roberto Trivella (St-Moritz) 1'22"19; 2. Hans Grutter (St-Moritz) 1'22"82; 3. Gian-Marco Schmid (Pontresina) 1'22"98. - Dames: 1. Vreni Hummel (Zernez) 1'26"57.

● **Davos.** - Descente de 5480 m avec 960 mètres de dénivellation et 25 portes. Messieurs: 1. Roberto Bianchi (Davos) 4'25"44 (record du parcours); 2. Hans Keller (Davos) 4'28"07; 3. Daniel Heuberger (Davos) 4'30"77. - Dames: 1. Irène Boehm (La Chaux-de-Fonds) 4'40"18. Chute de Walter Vesti notamment.

Le championnat du monde des professionnels

Victoire de l'Autrichien W. Bleiner

L'Autrichien Werner Bleiner (32 ans) a remporté sa première victoire en quatre ans dans le championnat du monde des professionnels. Il a battu, en finale du slalom géant parallèle de Blue Mountain, le Suisse Manfred Jakob. En finale pour la troisième place, l'Autrichien Hans Hinterseer a dû s'incliner devant le Japonais Haruhisa Chiba. En quart de finale, Jakob avait pris le meilleur sur l'Autrichien Andreas Arnold, tenant du titre, lequel reste cependant en tête du classement général provisoire. Les Suisses Walter Tresch et Josef Odermatt, ainsi que le Canadien Jim Hunter, ont été éliminés en huitièmes de finale déjà.

Classement général provisoire du championnat du monde :

1. Andreas Arnold (Aut) 305 p.; 2. Hans Hinterseer (Aut) et Walter Tresch (S) 195; 4. Jim Hunter (Ca) 175; 5. Werner Bleiner (Aut) 145; 6. Josef Odermatt (S) 140; 7. Lonny Vanatta (EU) et Manfred Jakob (S) 130; 9. Doug Woodcock (Ca) 125; 10. Robert Schuchter (Aut) 115.

Communiqué AVCS

Groupe du Valais central

Suite au communiqué du SC Chamson, nous attirons l'attention des chefs OJ sur les points suivants :

- les courses prévues pour les cadets sont ouvertes aux classes d'âge 1966-1967 et 1968 avec licences et aux classes d'âge 1969-1970 avec autorisation des parents.

- La classe 1966 n'entre cependant pas en considération pour la sélection aux championnats valaisans des cadets.

Les points serviront pour la participation à la prochaine course de sélection AVCS.

Le groupement du Valais central

Une six-cylindres passe discrètement en tête. La Ford Taunus.



Photo: Taunus GL 2000 V6 à 15'000 francs.

Est-ce en raison de son prix, de son fonctionnement silencieux ou de son équipement que la Taunus reste en tête du groupe des six-cylindres?

A coup sûr la plus avantageuse.

Lorsque on jette un coup d'œil autour de soi, on en revient obligatoirement à la Taunus. Nulle rivale de cette catégorie de prix n'offre autant de puissance féline et feutrée, avec des V6 de 2,0 et 2,3 litres.

Mais ce fonctionnement discret n'est qu'un aperçu du confort de la Taunus.

Elle ne lésine que sur le prix.

L'équipement de la Taunus est surprenant. De surcroît, elle étonne ses passagers par l'ampleur de son habitacle (corollaire d'un long empattement) et son pilote par un comportement routier inhabituellement sûr, reposant sur une voie extra-large.

Pour couronner le tout, son coffre est une véritable soute à bagages qui invite au voyage. Comme toute la Taunus, d'ailleurs.

Un aperçu sur la gamme Taunus...

La Taunus vous propose six moteurs différents et cinq versions d'équipement: Taunus, L, GL, S et Ghia. Vous obtenez la plus avantageuse des six-cylindres de Suisse pour 13'570 francs ou, en version break, pour 15'190 francs. Et la moins chère des Taunus (1300 cm³) ne coûte que 11'700 francs.

... et sur ses atouts exclusifs.

Car Ford joue les pionniers. La preuve:

- Equipement de sécurité standardisé Ford monté en série.
- Qualité allemande livrée directement depuis l'usine. En exclusivité et sans stockage intermédiaire.
- Garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.
- Grands services espacés de 20'000 km.

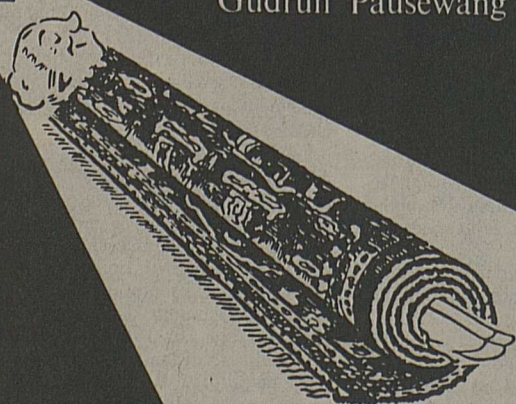
Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

214

Gudrun Pausewang



L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by
Cosmopress, Genève

Le journal de la ville consacra à l'événement une page spéciale. Les reporters assiégèrent don Manolin en lui réclamant des photos de la disparue. Don Manolin leva les bras au ciel: toutes celles qu'il avait eues en sa possession avaient été remises aux journaux lors du premier enlèvement. Finalement, il en découvrit une: doña Agata bébé, étendue toute nue sur une peau d'ours et soulevant la tête d'un air déjà investigateur.

— Cette affaire est épouvantable, dit-il, soupirant toujours. Doña Agata est certainement le centre des intérêts de groupes puissants et mystérieux, sans doute des mouvements gauchistes de l'underground. Par cet enlèvement, ils veulent s'assurer un atout maître dans des négociations éventuelles, non sans penser qu'ils nous ont déjà causé un grand tort, à mon frère et à moi, en exigeant une première rançon. Sans doute se servent-ils de cet argent pour acheter des armes et des munitions.

REVELATION! DES MOUVEMENTS POLITIQUES DE L'UNDERGROUND AURAIENT ENLEVÉ DONA AGATA! titrèrent les journaux du lendemain. Don Manolin,

fort satisfait, lut chaque article où figurait son exposé.

— C'est parfait! approuva doña Carlota. Il t'arrive parfois d'avoir de bonnes idées. Tout cela se présente fort bien.

— Mais que ferai-je ce soir quand elle commencera à me casser les oreilles pour rentrer chez elle?

— Laisse-la discourir! Fais-lui bien comprendre que tu la ramèneras dans sa villa dès qu'elle t'aura remis son testament.

— Mais à peine sera-t-elle rentrée qu'elle en rédigera un nouveau qui annulera le mien.

— Force-la d'abord à ne pas dater celui qu'elle te remettra. Puis exige d'elle une déclaration écrite par laquelle elle considère ce testament comme définitif et étant le seul valable. Tout cela par la Madone, naturellement. Dès lors, elle prendra sa promesse au sérieux et la tiendra!

Les journalistes assiégèrent également la demeure de don Julio.

(A suivre)

meubles
de style
réfection
de salon
tapis
rideaux
stores

**Roland
Reichenbach
Michel
Germanier**

Tapissiers-
décorateurs

Tel. 027/
22 38 73
Rue de
Lausanne 50
1950 Sion

Occasion exceptionnelle

tracteur Massey- Ferguson 142/50 ch

vigneron, 4 roues motrices,
larg. min. 105 cm, de démonstra-
tion

Prix intéressant

Bonvin Frères, Conthey
Tél. 027/36 34 64

36-2860

Alfasud

modèle 1974, 4 portes, radio,
équipée pneus neige, expertisée
A céder bas prix

Tél. 025/7 45 16

A louer à Martigny-Bourg

dépôt commercial

avec quai de chargement, bureau

S'adresser à:
Schmid & Dirren SA
1920 Martigny
Tél. 026/2 43 44

36-5818

Location costumes de carnaval + théâtre

pour adultes et enfants
Perruques, masques, loupes

Mme Cheseaux, Sion
Tél. 027/22 03 59
(Ouvert de 9 h. à 21 h. 30)

36-20365

Combustibles



027/36 21 21

36-1066

Football: le «Mundial» à l'heure du marchandage!

LES NEGOCIATIONS entre les dirigeants du championnat du monde 1982 et les représentants du consortium de télévision et des firmes publicitaires, dont la première partie vient d'avoir lieu à Zurich, ont pris un arrière goût de marchandage. C'est du moins ce qui ressort de la conférence de presse tenue à Madrid au terme de la quatrième réunion du comité d'organisation espagnol, une réunion qui a duré plus de trois heures et demie. Alors que le côté sportif du Mundial 1982 ne sera abordé que le 19 mai, toujours à Zurich, avec la désignation du nombre d'équipes participantes, le côté chiffres sera définitivement conclu dès le 13 mars au cours de la deuxième et dernière réunion entre les dirigeants du championnat et les «acheteurs» du Mundial, sur le plan télévision. Un consortium s'est créé regroupant la télévision d'Europe occidentale (EBU), de l'Europe de l'Est, la télévision des pays arabes, celle des pays africains, celle des pays asiatiques et enfin la télévision des pays ibéro-américains (OTI) qui chapeaute également les chaînes américaines d'expression espagnole. Les pourparlers portent sur une somme nettement supérieure aux 25 millions de marks équivalant au montant du contrat signé pour le Mundial 1978.

Le comité organisateur du Mundial 1982 a lancé les négociations sur une base très élevée, apprend-on de source officieuse, en demandant le double de cette somme. Les représentants du consortium, quant à eux, sont partis sur une augmentation de vingt pour cent. Au cours de la prochaine réunion du 13 mars, un accord devrait se faire sur une augmentation de l'ordre de cinquante pour cent environ.

Les chaînes américaines d'expression anglaise ne sont pas incluses dans cet accord. En cas de qualification des Etats-Unis, c'est la firme publicitaire achetant les droits du «Mundial» qui vendrait à son tour ces droits à une chaîne sur le plan publicitaire, les droits seront sans doute vendus à la firme anglo-monegasque «West Nally», qui avait déjà pris en charge le championnat du monde 1978 en Argentine, avec une somme de quinze millions de marks. Là aussi, l'augmentation sera substantielle, sans doute du même ordre que pour le consortium des télévisions. Par contre, M. Raimundo Saporta, président du comité d'organisation espagnol, a précisé «qu'il se contenterait des recettes réalisées aux guichets argentins en 1978». Une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA), conduite par M. Hermann Neuberger, viendra en Espagne au mois d'avril prochain pour visiter les 16 villes

candidate à l'organisation du Mundial 1982. Actuellement, les dépôts de candidatures étant clos, 19 stades espagnols (14 appartenant à des clubs et 5 à des municipalités) répartis dans 16 villes, ont fait acte de candidature.

Cette visite s'inscrit surtout dans l'optique de l'élargissement du «Mundial» à 24 équipes. Aucune décision n'est encore prise, mais un accord a, semble-t-il, été conclu avec l'Union européenne de football qui désire une représentation quantitative équivalente à l'augmentation du nombre de participants. L'élargissement du «Mundial» semble pratiquement acquis et la décision finale sera annoncée le 19 mai à Zurich par le comité exécutif de la FIFA.

M. Saporta a reconnu qu'il existait de nombreux problèmes au niveau des villes candidates, surtout pour les installations de presse dans les stades, mais il a rappelé que l'économie espagnole ne permettait pas actuellement la construction de nouveaux stades et que le «Mundial» n'entraînerait que des travaux de rénovation. Le 30 mars, date de la prochaine réunion du comité organisateur espagnol, les problèmes financiers seront résolus et l'on pourra alors commencer à parler de l'aspect sportif qui, lui aussi, risque de susciter de nombreuses polémiques avec l'élargissement à 24 équipes.

Une victoire de la Tchécoslovaquie

L'équipe nationale de la Tchécoslovaquie a fêté une victoire à Mar del Plata, où elle a battu en match amical le club argentin Boca juniors, par 3-2 (2-2). Les buts tchécoslovaques ont été réussis par Nehoda (31'), Panenka (37') et Kraupa (86'), Boca juniors ayant réduit la marque par Mastrangelo (14' et 21' minutes).

Les championnats à l'étranger

● **RFA. - Championnat de Bundesliga:** Werfer Brême - Fortuna Düsseldorf, Arminia Bielefeld - MSV Duisbourg et VfL Bochum - Nuremberg renvoyés, Bayern Munich - Borussia Dortmund 4-0, FC Kaiserslautern - Darmstadt 98 2-0, FC Cologne - Eintracht Brunswick 3-1, Borussia Mönchengladbach - SV Hambourg 4-3. **Classement:** 1. Kaiserslautern 19/28; 2. VfB Stuttgart 20/27; 3. SV Hambourg 19/26; 4. Eintracht Francfort 20/25; 5. Bayern Munich 20/22.

● **ANGLETERRE. - Championnat de première division:** Arsenal - Middlesborough 0-0, Birmingham City - Leeds United 0-1, Coventry City - Tottenham Hotspurs 1-3, Derby County - Norwich City 1-1, Everton - Bristol City 4-1, Ipswich Town Town - Southampton 0-0, Manchester City - Manchester United 0-3, Queens Park Rangers - Wolverhampton Wanderers 3-3, Bolton Wanderers - Liverpool, Nottingham Forest - Aston Villa et West Bromwich Albion - Chelsea renvoyés. **Le classement:** 1. Everton 25/36; 2. Liverpool 22/35; 3. West Bromwich Albion 23/34; 4. Arsenal 25/34; 5. Leeds United 27/33.

● **ITALIE. - Championnat de première division (3^e journée des matches retour):** Ascoli - AC Milan 0-1, Atalanta - Lazio 0-0, Avellino - Torino 1-1, Fiorentina - Perugia 1-1, Internazionale - Verona 4-0, Juventus - Catanzaro 3-1, Lanerossi - Bologne 2-2, AS Roma - Napoli 0-0. **Classement:** 1. AC Milan 29; 2. Perugia 25; 3. Torino et Internazionale 24; 5. Juventus 23.

Championnat de deuxième division (19^e journée): Cagliari - Brescia 2-2, Cesena - Bari 0-0, Genoa - Spal 1-0, Monza - Pistoia 2-1, Nocerina - Sambenedettese 1-2, Pescara - Foggia 4-1, Taranto - Palermo 0-0, Ternana - Sampdoria 2-1, Udinese - Rimini 2-0, Varese - Lecce 1-1. **Classement:** 1. Udinese 29 points; 2. Cagliari 28; 3. Pescara et Monza 23; 5. Lecce 22.

● **BELGIQUE. - Championnat de première division (19^e journée):** RWD Molenbeek - La Louvière 1-1, Beveren Waas - Waterschei 2-0, FC Brugeois - Beringen 2-1, Lierse SK - Anderlecht 0-1, Courtrai - FC Liègeois 0-0, Standard Liège - Waregem 1-0, Berchem Sport Sport - Antwerp 1-0, Winterslag - Beerschot 1-1, Charleroi - Lokeren 0-0. **Classement:** 1. Beveren Waas 29 points; 2. Anderlecht 25; 3. FC Brugeois 23; 4. Lokeren 23; 5. Antwerp 22; 6. Molenbeek 22.



Arsenal - Middlesborough 0-0. Jim Stewart (à gauche), le gardien des visiteurs éclaircit une situation dangereuse provoquée par les Londoniens Frank Stapleton (en haut à droite) et Alan Sunderland (N° 8). (Bélinio UPI)

Rarogne à l'entraînement

Dans son programme de rencontres d'avant-saison, le FC Rarogne avait prévu deux matches devant se disputer la semaine passée.

La rencontre Domodossola, prévue pour mardi soir, s'est disputée samedi après-midi et s'est terminée sur le score de 1 à 0 pour l'équipe italienne, score déjà acquis à la mi-temps. Quant à la rencontre prévue pour samedi après-midi, à Rhoneglut, contre Lerenfeld de Thounne, elle a été renvoyée et

remplacée par une confrontation disputée à Viège contre la formation locale. Cette dernière l'a emporté sur le score de 3-0, mi-temps 1-0. De part et d'autres, on a procédé à de nombreux changements et essais avec des juniors, et cela, avec succès semble-t-il. Pour ce qui est du futur programme d'entraînement du FC Rarogne, il prévoit pour ce prochain week-end, des déplacements à Salquen et Leytron, pour autant que les terrains soient disponibles. MM

TENNIS

LE TOURNOI DE LAUSANNE Succès du Hongrois Machan

Qualifié pour la finale du tournoi international de Lausanne le Zurichois Roland Stadler a dû se contenter, en finale, de résister longuement au Hongrois Robert Machan, tête de série N° 4, auquel il a pris un set avant de ne s'incliner que par 7-5 dans la troisième manche. La finale s'est jouée devant 500 spectateurs.

Double messieurs, demi-finales: Grau - Farrell (S-GB) battent R. Stadler-Markus Guenthardt (S) 6-4, 3-6, 7-5. Baranyi-Machan (Hon) battent Gramigna-Werren (S) 6-3, 6-0. Finale: Baranyi-Machan (Hon) battent Grau-Farrell (S-GB) 6-4, 6-4.

Les résultats

Simple messieurs, demi-finales: Roland Stadler (S) bat Zarko Buric (You) 6-2 3-6 6-0; Robert Machan (Hon) bat Paul Mammassis (Grèce) 6-2 6-1. Finale: Robert Machan (Hon) bat Roland Stadler (S) 6-4 4-6 7-5.

RUGBY

Coupe de Suisse

Quarts de finale: Bâle - International Genève «2», 24-0 forfait; Hermance - Monthey 57-4; Ticino - Yverdon 10-14; Stade Lausanne - International Genève «1», renvoyé.

Les quarts de finale de la coupe de la fédération ont été renvoyés.

Sport-Toto

Colonne des gagnants:

1 1 x 2 2 1 2 2 x x x x x

Somme totale attribuée aux gagnants: Fr. 123 886.- (jackpot: 30 971 fr. 50).

Toto-X

Numéros gagnants:

10 11 12 30 35 36

Numéro complémentaire: 34. Somme totale attribuée aux gagnants: 169 719 francs (jackpot 113 061 francs).

Les tournois à l'étranger

● **SEATTLE. - Simple dames, demi-finales:** Chris Evert (EU) bat Kerry Reid (Aus) 6-1 6-2; Renée Richards (EU) bat Jeanne Duvall (EU) 6-3 6-2.

● **BOCA RATON (Floride).** - Andrea Jaeger (13 ans), considérée comme le plus grand espoir du tennis féminin américain, a battu la Sud-Africaine Rosy Fairbank (6-1 6-2) en finale des internationaux juniors des Etats-Unis. La finale masculine est revenue à Blaine Willenborg (EU), 19 ans, vainqueur de Schalk Van Der Merwe (AS) par 6-3-3-6-6-3.

L'Inde et l'Australie à égalité

A Madras, l'Inde a réussi l'exploit de tenir l'Australie en échec en demi-finale de la zone orientale de la coupe Davis. Menée par 2-1 après le doublé, l'Inde est revenue à 2-2 grâce à Vijay Amritraj, qui a pris le meilleur sur Ross casé par 7-5, 6-1, 7-5. Dans le dernier simple, Sashi Menon a remporté les deux premiers sets (8-6, 6-3) face à John Alexander. Ce dernier est revenu à deux sets partout (6-3, 6-3). Le match a été interrompu par l'obscurité à trois jeux partout dans la cinquième manche.

AMICALEMENT SUR UN TERRAIN À AIGLE SION - LEYTRON 1-0 (0-0)

Sion: Donzé; Balet, Moix, In Albon, Dagen; Schneider, Geiger, Luisier, Mathez, Vergères, Sarrasin. Entraîneur: Szabo.

Leytron: P.-M. Crittin; Edg. Buchard, B. Carrupt, Dan. Roduit, Cl. Favre; G. Crittin, Ph. Michellod, J.-M. Buchard; J.-P. Michaud, B. Michaud, G. Roduit. Entraîneur: M. Pellaud.

But de Luisier à la 48^e minute.

Arbitre: M. Philipoz de Sion.

Notes: terrain annexe du stade des Glarriers, à Aigle, bosselé et gras, lequel avait auparavant vu Aigle battre Crissier 2-1. Au FC Sion, dès la 46^e minute, J.-D. Crittin remplace Moix et Pittier Donzé. Dès la 47^e, Balet, blessé, cède sa place à Ruberti. Au FC Leytron, dont étaient absents: R. Roduit, P.-A. Carrupt, L. Bridy et Christ. Favre, Stéphane Michellod a gardé les buts en deuxième mi-temps et Baudin a remplacé G. Roduit. Une centaine de spectateurs à peine.

UN BON GALOP D'ENTRAÎNEMENT

C'est ce qu'a représenté pour les deux équipes ce match qui a dû être déplacé, le terrain de Leytron étant en mauvaises conditions en raison du déplorable temps de ces jours derniers. Plus technique, l'équipe de ligue nationale A n'est que rarement arrivée à développer son jeu, vu l'état du terrain. Mais il faut aussi reconnaître qu'elle n'a pas su utiliser ses ailiers, se plaisant à de petites passes «dans un mouchoir» et ne se créant que peu d'occasions de but.

La défense de Leytron étant apparue le point fort de l'équipe, par le jeu de position de ses éléments, aussi sûrs dans le jeu de tête qu'au ras du sol, les avants séduisants éprouvèrent énormément de peine à concrétiser leurs moments de supériorité, si l'on tient compte des coups de coin concédés par les Leytroniens, dont le gardien se montra très sûr.

La deuxième mi-temps fut plus intéressante que la première, les Séduisants ayant appuyé davantage leurs attaques, mais ils ne purent augmenter leur avantage pour les raisons invoquées plus haut. Luisier et spécialement Schneider se donnèrent énormément de peine pour construire et offrir de bonnes passes à leurs avants, mais sans succès.

On se gardera de juger la réelle valeur de Sion dans les conditions où le match s'est disputé, mais l'entraîneur Szabo a toutefois encore énormément de travail à effectuer pour obtenir un bon rendement.

Quant à Leytron, une fois retrouvés ses absents, il devrait fournir des prestations aussi bonnes que celles qu'il démontra en début de championnat.

ch

● Lausanne - Vevey 1-0 (0-0).

TIR: ASSEMBLÉE DES MATCHEURS VALAISANS Objectif: le tir fédéral à Lucerne

Les matcheurs valaisans tenaient, samedi après-midi, au café de la Prairie à Magnot leur assemblée générale.

C'est à 15 h. 15 que le président Maurice Guerne ouvre les débats en saluant en premier lieu le premier président des matcheurs, Charly Delez, de Vernayaz, André Luisier, président d'honneur de la STV, Raphy Morend, président des tireurs valaisans; Michel Coquoz, représentant de la société sœur du petit calibre et Michel Pillet, responsable des tireurs de Vétroz. Plusieurs personnes se sont excusées.

Les présentations terminées, M. Guerne invita les membres à observer une minute de silence pour les défunts de la société.

La parole fut ensuite donnée au représentant de la société de Vétroz. Celui-ci souhaite la bienvenue aux matcheurs et, matcheur lui-même, il invite chacun, en cette année du tir fédéral de se mettre immédiatement à l'entraînement.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que les comptes furent acceptés avec des applaudissements nourris et chacun fut félicité pour le travail effectué.

Le rapport présidentiel retint l'attention des membres. Le président se félicita des résultats enregistrés l'année dernière, qui a vu six tireurs participer aux championnats suisses, ainsi qu'une augmentation d'une trentaine de membres.

Si la relève fut un peu une déception, les jeunes boudant le tir de match, le président se plut à relever la parfaite collaboration entre les tireurs et les matcheurs.

Pour terminer, il remercia les présidents de sections qui ont permis aux matcheurs d'utiliser leurs stands. Enfin, il donna rendez-vous aux matcheurs à la fin mars pour le premier entraînement et que leur forme soit au sommet pour le tir fédéral.

Les rapports des responsables des équipes furent bons, quoique à 50 m les résultats furent en dents de scie, alors qu'ils étaient excellents soit à 300 m comme au fusil d'assaut. Quant à la distance de 25 m, elle est pour beaucoup nouvelle et les résultats viendront avec les années.

L'élection des comités passa comme lettre à la poste et seul le vice-président

Joseph Heinzmann n'acceptait pas une nouvelle réélection. Il fut nommé membre d'honneur pour ses 30 ans de comité et 46 ans de membres. Uli Truffer, sportif bien connu, le remplacera au comité, lequel fut augmenté d'une unité en la personne de Joseph Zumofen.

Les vérificateurs désignés, la cotisation restant au statu quo, le président distribua les derniers challenges mis en compétition et les médailles que de nombreux matcheurs avaient remportées durant l'année écoulée.

Dans les divers, plusieurs membres se plurent à relever le travail du comité, des équipes, sans oublier la presse qui commente à chaque occasion les résultats obtenus. Chacun, également, ne voyait en cette année du tir fédéral que des lauriers pour les Valaisans à la condition que tous tirent à la même corde et s'entraînent sérieusement.

Il est 17 h. 30 lorsque Maurice Guerne peut clore cette assemblée vivante où aucune note discordante ne fut enregistrée.

La société des matcheurs est en de bonnes mains. A notre tour de leur souhaiter plein succès pour Lucerne.

Fribourg Olympic humilié à Lausanne

Monthey - Vernier 95-103 (46-53)

MONTHEY : Yves Vanay (9), Pierre Vanay (20), Patrick Descartes (28), Laurent Duchoud (4), Sheldon Parker (24), Christophe Grau (10), Marcel Pottier. Coach Gilbert Gay.

VERNIER : Jean-Pierre Zaugg (24), Bruce Leever (40), Dragoslav Jaksic (6), Yves Dupré (12), André Basarab (13), Jean-Pierre Gilliéron (8), Jacques Zimmerli, Daniel Doswald. Entraîneur Jean-Claude Dubuis.

NOTES : arbitrage de MM. Beauvoir (Vaud) et Romano (Tessin). 23 fautes personnelles contre Monthey et 15 contre Vernier. Salle Reposieux. 350 spectateurs.

LEEVEUR ETOURDISSANT

Excellente propagande pour le basketball que cette rencontre enthousiasmante entre Montheyens et Genevois! Reposieux a vibré aux exploits réels des joueurs des deux camps... et à juste titre.

L'une et l'autre formation connaissent les qualités et les défauts de l'adversaire. Yves Dupré, sur les conseils de son entraîneur, colla Pierre Vanay; Monthey pour sa part comptait dompter Bruce Leever en plaçant Duchoud sur le pivot de Vernier. L'astuce du club visiteur a, semble-t-il, mieux marché.

En effet, Bruce Leever connut dix minutes étourdissantes au cours desquelles il scora 20 points terminant la première partie du match avec un total de 24 points qui démontrent son adresse fabuleuse. Jaksic se contenta longtemps de donner la balle à son compère qui feintait son adversaire direct pour scorer.

MONTHEY NE SE DÉCOURAGE PAS

Monthey, malgré le talent affolant de Leever, crut au succès. Yves Vanay, alors que son équipe perdait pied, réussit un extraordinaire panier à trois points seul face à Leever, qui relança ses coéquipiers. Ceux-ci rivalisèrent d'adresse avec les Genevois. Mais les contre-attaques fulgurantes conclues par Zaugg ou Dupré permirent à Vernier de conserver le commandement.

DESCARTES FLAMBOYANT

Pierre Vanay est ses camarades abor- dèrent la seconde période avec la ferme

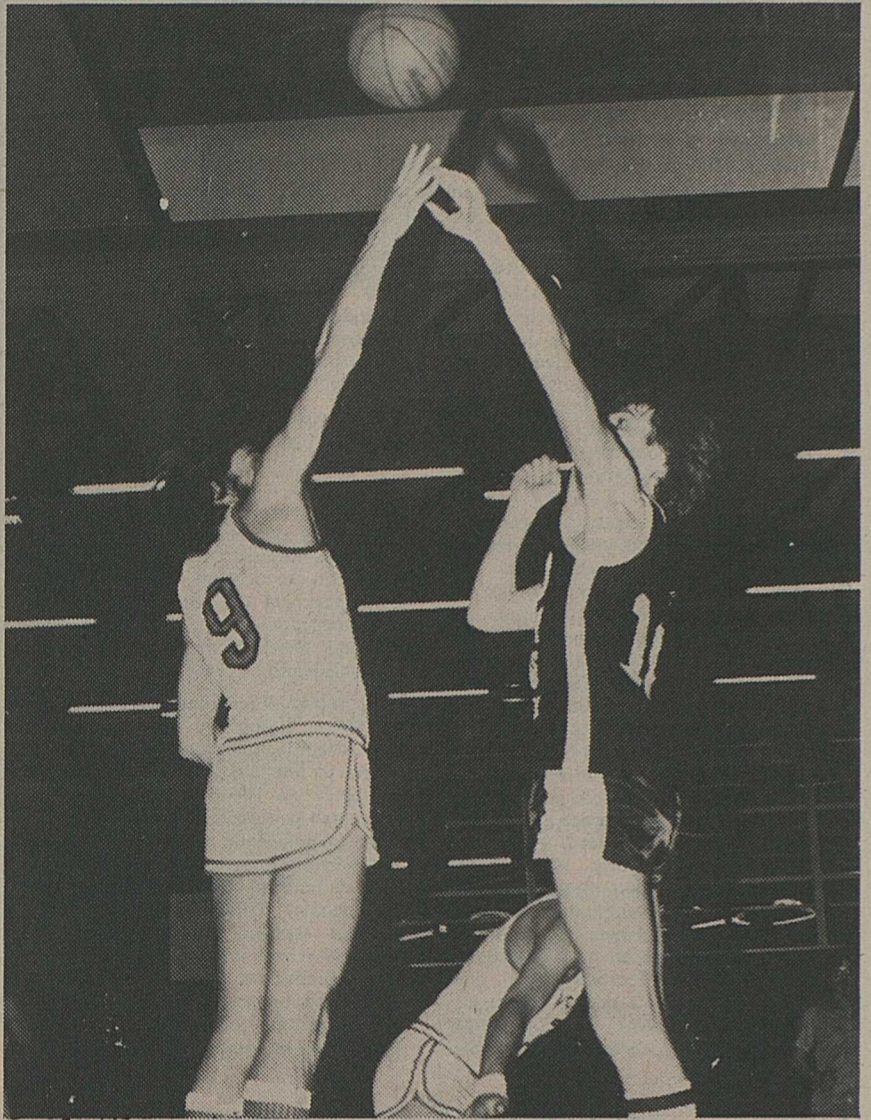
intention de contrer Leever et de refaire leur handicap. Les pensionnaires de Reposieux optèrent pour la zone avec Parker sur l'étranger de Vernier. En attaque le public apprécia la détermination de ses favoris. Patrick Descartes, au poste, et Pierre Vanay s'entendirent comme larrons en foire. Cette entente des deux blonds montheyens allée à la volonté et à la combativité de Parker ébranla Vernier. Descartes, en particulier, déjà remarquable face à City, nous étonna. Non seulement il a le sens inné du panier et sait choisir le moment opportun pour pénétrer dans la raquette; mais encore samedi il déconcerta tout le monde par son adresse à distance et sa fougue.

VERNIER POSE LE JEU

Face à de tels Montheyens, il fallait être fort pour s'imposer. Vernier, samedi après la pause, opta pour une stratégie calme. Jaksic, puis Zimmerli, systématiquement posèrent le jeu, faisant tourner la balle rapidement mais sans prendre des risques inconsidérés. Cette stratégie s'avéra excellente compte tenu des circonstances. Monthey ne put jamais égaler ni accélérer les événements.

QUITTE OU DOUBLE

Les Bas-Valaisans tentèrent le tout pour le tout en appliquant un pressing dans les dernières minutes. Les dernières réussites de Pierre Vanay ne compensèrent pas celles de Jean-Pierre Zaugg. Ainsi Vernier parvenait à résister admirablement et à demeurer co-leader avec les Morigiens de Lemania. **M-R.**



Patrick Descartes (11), superbe samedi, s'élève plus qu'André Basarab et score deux points pour ses couleurs.

Champel - Martigny 94-83 (48-35)

CHAMPEL : Varrin (10), Furer (10), Ruckstuhl (20), Duvernois (4), Deléa- mont (14), Eissler (4), Chabbey, Lebrun (32).

MARTIGNY : Masa (6), Uldry (3), Moret, Sauthier, Métral (4), Delaloye (3), Giroud, Yergen (22), Gallagher (33), Mabillard (12).

Notes : salle des Crêts-de-Champel, une centaine de spectateurs. Arbitrage non coordonné de MM. Tolunay et Schneider. Fautes : 17 contre Champel et 22 contre Martigny dont cinq à Mabillard (28). Coups francs : 29 sur 42 pour Champel et 13 sur 21 pour Martigny.

Décidément, la formation genevoise de Champel n'en finit plus de marcher sur les pieds des Octoduriens. Au premier tour, ils avaient infligé une fessée mémorable aux Bas-Valaisans qui n'avaient pas encore connu la défaite. L'histoire se répète donc puisque samedi ils ont à nouveau mis le bâton dans les routes de Martignera- ins vaincus en ce millésime 79. Soullignons toutefois que, si le résultat est le même, la manière, elle, a été fort différente. Au point que nous avons pu croire sans chauvinisme que la phalange d'Octodure allait déguster une revanche savoureuse.

De l'influence d'un salon

Nous étions en droit d'attendre de ces deux équipes qu'elles nous offrent un spectacle de qualité supérieure à ce que

nous avons vu jusqu'ici. Eh bien, notre espoir ne fut aucunement déçu. Bien que les Martignera- ins apparemment quelque peu endormis et par conséquent trop statiques en début de rencontre, les Genevois n'affichèrent pas la superbe suffisance pour prendre d'emblée le large. Neuf points séparaient bien les deux adversaires après huit minutes de jeu, mais la lourdeur abandonnait petit à petit les jambes visiteuses. Le duo Gallagher - Mabillard se mit à la hauteur de son vis-à-vis Lebrun - Ruckstuhl. La conséquence de ce regain de vitalité permit à la bande à Roduit de grignoter son retard et de relancer un match pourtant déjà bien agréable. Le point fort de l'équipe du bout du lac, outre une adresse générale quasi diabolique, se situe dans la taille du contingent (Ruckstuhl : 2 m 13, Lebrun 2 m 07). Celle-ci

gêna passablement Uldry qui ne put faire montre de son habituelle habileté aux tirs à distance. Heureusement la splendide pogne d'André Yergen remédia à cet état de fait.

N'appréciant pas particulièrement la volontaire résistance de ses hôtes, les Genevois optèrent, en fin de première mi-temps, pour une individuelle qui fit patauger les Octoduriens. Est-ce la proximité du Salon de nautisme? Nous n'en savons rien; il n'empêche que l'équipe recevant mena, cinq minutes durant, les Martignera- ins en bateau. Ce fut le tournant de la rencontre et les treize points mis de côté, avant la pause, pesèrent très lourd pour la suite de ce combat correct.

Tant qu'il y a de l'espoir...

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les Bas-Valaisans entamèrent la seconde période sur les chapeaux de roue. La balle circulait rapidement, l'adresse était de la partie... et les Genevois balbutiaient devant tant d'énergie. Les Octoduriens se retrouvèrent si en verve qu'ils prirent même l'avantage à la 13^e minute (69-70). Tout restait donc possible. Mais à force de devoir revenir

au score, ils usèrent leurs étonnantes ressources et l'accélération champel- lienne, en fin de partie, enleva définitivement les rêves de victoire qui avaient imprégné l'esprit des visiteurs. **MIC**

LNB

RÉSULTATS

Champel - Martigny	94- 83 (48-35)
City - Muraltese	111-102 (55-43)
Monthey - Vernier	95-103 (46-53)
Sion - Neuchâtel	77- 80 (41-49)
Renens - Marly	65- 87 (32-42)
Reussbühl - Lemania	77- 92 (35-43)

Classement :

1. Lemania	16 + 296 26
2. Vernier	16 + 125 26
3. City	16 + 105 22
4. Neuchâtel	16 + 138 20
5. Champel	16 + 106 20
6. Martigny	16 + 53 18
7. Monthey	16 - 53 14
8. Reussbühl	16 - 99 14
9. Muraltese	16 + 33 12
10. Renens	16 - 107 10
11. Marly	16 - 131 10
12. Sion	16 - 466 0

Champel et Vernier OK

Bob Lebrun l'a clairement dit : « Si nous voulons monter nous devons tout gagner jusqu'à la fin. » Champel ne pouvait pas se permettre de perdre face à Martigny. Et en fait les Octoduriens comptaient déjà quinze longueurs de retard à la pause : jamais les hommes de Roduit ne purent refaire cet handicap. Les ambitions se situeront pour cette année au niveau de la sixième place.

Vernier, toujours candidat à l'ascension, a magistralement dompté l'obstacle montheyens. Les hommes de Dubuis ont présenté un excellent spectacle à Reposieux. C'est de bon augure pour la dernière ligne droite du championnat.

Signalons en queue la défaite de Renens qui permet à son vainqueur Marly de rejoindre les Vaudois. Ces deux équipes doivent encore affronter Sion. Mais Renens devra jouer à Barbara alors que Marly accueillera les Valaisans : ce détail pourrait être décisif lors du bilan final. Ainsi d'une manière indirecte Sion arbitra ce duel Marly - Renens contre la relégation en première ligue.

A Lucerne Lemania a facilement disposé de Reussbühl. Enfin à Fribourg City a renoué avec la victoire en battant Muraltese dans une étonnante bataille offensive au cours de laquelle ont brillé Belton, Marbach, Campbell et Denervaud. **M-R.**

Sion - Neuchâtel 77-80 (41-49)

SION : Morisod, Saffle, Bücher, Dumont, Tavernier, Genin, Carruzzo, Mariéthod.

Face à Martigny déjà, Sion avait réussi quelques beaux mouvements. Les juniors s'étaient une fois de plus mis en évidence. Par leur détermination ils parvenaient à tenir tête à une équipe qui

compte dans ses rangs quelques routiniers. Cette performance exigeait une confirmation. Un public clairsemé mais connaisseur s'était rendu à la salle Barbara avec l'espoir de retrouver chez les joueurs le même esprit qu'une semaine auparavant.

UNE EXCELLENTE SOLUTION

Certains adversaires ont de plus en plus tendance à sousestimer les Valaisans. Neuchâtel n'a pas fait exception à la règle. Dès l'échauffement on a pu constater le manque de motivation des hommes de Kulsar. De plus ils ont entrepris leur déplacement avec un contingent limité à sept joueurs. Cette désinvolture a failli leur coûter cher. Pourtant tout semblait leur réussir. Après quelques minutes de jeu, ils creusaient un écart substantiel. Grâce à Vial en particulier, ils contrôlaient facilement les réactions impulsives de l'adversaire. Mais les Neuchâtois dépendent énormément de la performance de leur Américain. Ce dernier dans un bon jour peut méduser n'importe quelle défense. Il avait réussi auparavant à scorer de façon régulière une cinquantaine de points par match. Les Valaisans ont, semble-t-il, trouvé le moyen de le maîtriser. Ils op-

en tout sept joueuses à la disposition du coach. L'optimisme « dégringola » rapidement. Dès l'entrée sur le terrain, les Sierroises se montrèrent particulièrement crispées. Il n'en fallut pas plus pour que Fribourg creuse un écart décisif. Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'une des sœurs Favre se blessait après quelques minutes de jeu seulement. Emmenée par une brillante Kamerman, les Fribourgeoises ne faisaient pas de détail. Seule Manuela Gaist toujours aussi régulière limitait les dégâts.

Les prochaines échéances seront pour les Valaisannes particulièrement difficiles. Plainpalais, le dernier adversaire à leur portée se montre actuellement très efficace. Souhaitons malgré tout que Sierre puisse maintenir sa place en catégorie supérieure. **M-R**

Basketball

LNA

RÉSULTATS

Lignon - Viganello	85-72 (44-35)
Lausanne - Fribourg	106-77 (46-38)
Vevey - Stade	89-78 (38-39)
Lugano - Bellinzone	93-81 (47-38)
Nyon - Pully	84-81 (46-40)
Federale - Pregassona	91-90 (46-46)

CLASSEMENT

1. Fribourg	16 + 115 26
2. Federale	16 + 111 26
3. Vevey	16 + 108 24
4. Lugano	16 + 127 22
5. Nyon	16 + 47 20
6. Lausanne	16 + 50 16
7. Pully	16 - 47 12
8. Lignon	16 - 39 12
9. Pregassona	16 - 63 12
10. Viganello	16 - 64 12
11. Bellinzone	16 - 148 8
12. Stade	16 - 173 2

Sportive sublime !

Incroyable ! Sportive-Française, néo-promu en LNA, a infligé une réelle correction aux tenants du titre national. Le grand, le puissant, invincible Olympic a craqué : 29 points séparaient les deux formations au terme des quarante minutes. Chaque Lausannois du cinq de base a inscrit plus de 15 points, ce qui dénote la classe individuelle de chaque élément. Mais, ne croyez pas pour autant que les Vaudois n'ont pas dû lutter, suer et lutter encore pour s'imposer. Si l'on sait que les Fribourgeois comptaient neuf points d'avance après dix minutes de jeu, l'exploit de Lausanne revêt un caractère plus imposant encore. Les hommes de Klimkovski ont déçu dans tous les domaines : défensif, offensif, au rebond ; seul Tom Lockart fut fidèle à sa réputation.

Important succès de Lignon

Lignon-Basket ne pouvait pas perdre et... n'a pas perdu. Les Genevois, nerveux mais très concentrés, sont parvenus finalement à glâner ces deux points essentiels pour éviter la relégation. Le duo Hopwood-Collins a largement dominé les deux Américains « tessinois » Courage - Johnson. Quant à Dan Stockalper, meilleur scorer helvétique, il fut faible pour ne pas dire plus. Cette défaite de Viganello fait de ce dernier club un candidat possible à la relégation. D'autant plus que Bellinzone s'est amélioré.

Et pourtant Stade menait...

La détermination initiale des Stadistes a failli provoquer la déroute de Vevey. Les Genevois emmenés par leur magicien Tom Paulin menaient même de 14 points. Mais cela ne pouvait pas durer. Brewster ajusta plusieurs tirs précis qui rétablirent l'égalité et Kerry Davis acheva les Stadistes qui méritaient mieux. Cette victoire place Vevey dans une position d'attente. Dans les chaumières vaudoises on rêve déjà à l'impossible. Du rêve à la réalité le fossé n'est souvent qu'imaginaire et le titre national également. Il suffit de croire en sa bonne étoile.

Le derby vaudois à Nyon

Pully et sa pléiade de vedettes a subi la loi de Nyonnais en amélioration. Dominique Briachetti fut le principal artisan du succès de son club en inscrivant 23 points. Sa volonté et son adresse contrastaient étrangement avec celles de Zbinden, Moine et Reichen. Notons le bon match de Hurlburt : 18 tirs tentés et 12 réussis. **M-R**

Féminin: Fribourg - Sierre 71-52 (17-29)

FRIBOURG : Kamerman 32, Biolley 2, Epenoy 6, Äbscher 2, Raccio 14, Arnaud 2, Weber 7, Kiener 6.

SIERRE : A.-L. Favre, Gaist 17, M.-L. Favre 12, Briguet 3, Hubert 12, Constantin 8, G. Constantin.

Ce déplacement revêtait une très grande importance pour les Sierroises. Elles devaient vaincre sous peine d'être à nouveau menacées par la relégation. Conscient de l'importance de l'enjeu, l'entraîneur avait mis au point un ou deux systèmes capables de venir à bout de l'excellente défense individuelle des Fribourgeoises.

UN EFFECTIF RÉDUIT

Plusieurs filles manquaient à l'appel ce samedi-là. Pour différentes raisons elles ne pouvaient pas se déplacer. Il restait

Une voiture à recommander. La nouvelle Toyota Starlet 1200 Sedan Deluxe fr. 10880.-

Elle est vive: moteur nerveux de 1166 cm³, fournissant 41,2 kW (56 ch DIN) à 6000 tr/min.

Elle est économique: boîte à 5 vitesses et faible consommation d'essence ordinaire.

Elle est spacieuse: 5 places et coffre transformable grâce au dossier de la banquette rabattable en deux parties.

Elle est bien dotée: équipement très complet comprenant un dispositif de sécurité enfants aux portes arrière, des pneus radiaux acier, des phares à halogène et une lunette chauffante avec essuie/lave-glace.

Elle est fiable: une vraie Toyota.

Toyota Starlet 1200 Sedan Deluxe, 5 portes, 5 vitesses, fr. 10880.-

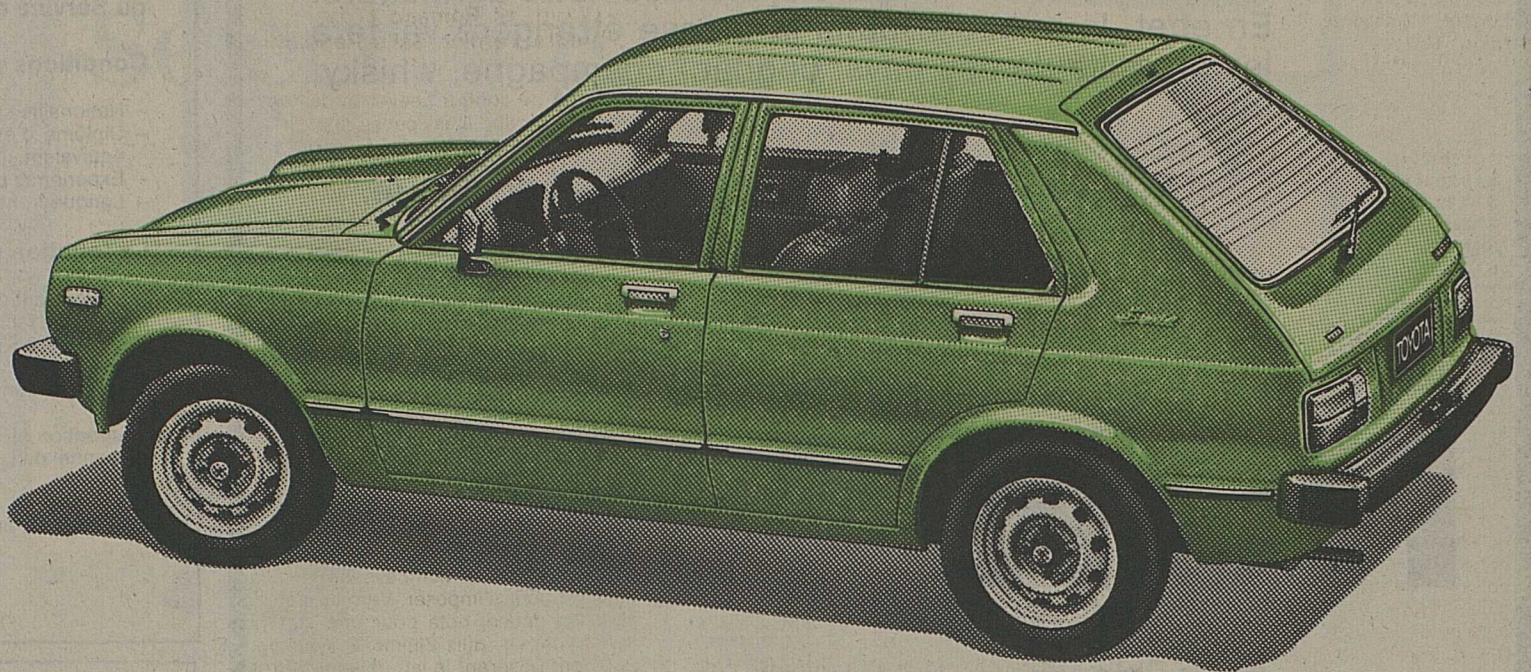
Toyota Starlet 1200 Deluxe, 3 portes, 5 vitesses, fr. 10480.-

Toyota Starlet 1200 Station Wagon, 5 portes, 4 vitesses, fr. 11200.-

Toyota Starlet 1000, à partir de fr. 8990.-

Vous obtiendrez tout renseignement sur l'avantageux Multi-Leasing Toyota pour les entreprises et les particuliers, en téléphonant au 01 52 97 20.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062 67 93 11



TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.



ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS

Pour assurer l'avenir

L'ASE prend position au sujet de l'initiative antinucléaire

L'Association Suisse des Electriciens qui réunit 4000 spécialistes de la branche a élaboré en 1978 une prise de position au sujet des problèmes d'énergie de notre pays. Ce document intitulé «position de l'ASE par rapport aux problèmes de l'énergie» conclut par les thèses suivantes:

- 1 La source actuelle principale d'énergie, le pétrole, sera épuisé dans un laps de temps relativement court.
- 2 Un échec dans le maintien de l'alimentation en énergie aurait sur le plan mondial et particulièrement suisse les plus graves conséquences sociales et économiques.
- 3 La disponibilité d'énergie à partir de l'an 2000 ne peut être assurée qu'avec le concours de toutes les sources actuellement connues, dans des proportions importantes notamment le charbon et l'énergie nucléaire.
- 4 Les techniques nouvelles comme l'énergie solaire et géothermique doivent être développées avec détermination même si leur apport immédiat est faible.
- 5 La disponibilité suffisante de l'électricité est une condition de la réorientation énergétique.
- 6 Pour la Suisse le manque d'énergie se fera sentir en tout premier lieu pour le chauffage des locaux; d'une part des économies seront indispensables et d'autre part des techniques telles que la pompe à chaleur, le chauffage à distance et les centrales combinées force-chaleur devront être utilisées.
- 7 La réduction éventuelle ou dans tous les cas la limitation inévitable de la consommation d'énergie primaire ainsi que le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie sont pour l'avenir économique de la Suisse des tâches nécessaires à entreprendre par l'ensemble de la population, par les milieux de l'économie et par les autorités.

Les principes exposés ont été approuvés par plus de 90% des membres qui se sont exprimés. Ils stipulent la nécessité de tenir compte de toutes les sources d'énergie, en particulier de l'énergie solaire, du gaz, du charbon et de l'énergie nucléaire pour alimenter les chauffages à distance et produire l'électricité. L'ASE est de l'avis qu'une politique énergétique à très long terme qui permettra l'adaptation désirable aux besoins ne pourra être assurée qu'en accordant des compétences suffisantes au Conseil fédéral. La modification de la loi atomique approuvée récemment par les Chambres fédérales correspond à ce concept et garantit la sécurité de la population. Dans l'initiative antinucléaire lancée par un comité, des intérêts particuliers prennent, par contre, la place des efforts véritables pour la sécurité et le ravitaillement en énergie.

L'ASE recommande à tous les citoyens et citoyennes de REJETER l'initiative le 18 février 1979.

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11



- Champion du monde et champion olympique, Mike Burnett
- dévoile son secret et révèle gratuitement aux lecteurs de cette
- revue la méthode Synometric qu'il a développée lui-même,
- cela en vous donnant...

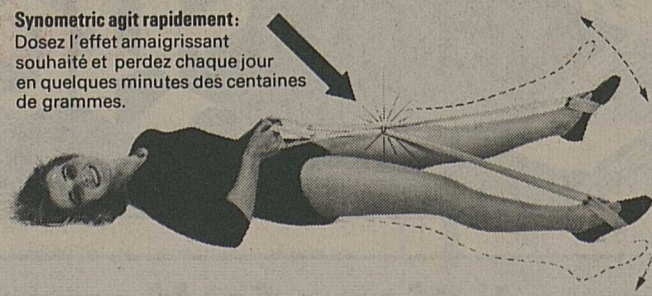
la garantie-maigrir

Voilà le grand secret:
Ici vous pouvez vous-même régler l'effet amaigrissant désiré et éliminer jusqu'à 20 kilos de graisse



Il n'y a rien de meilleur

Synometric agit rapidement:
Dosez l'effet amaigrissant souhaité et perdez chaque jour en quelques minutes des centaines de grammes.



Lisez ce que dit Mike Burnett au sujet de sa méthode d'amaigrissement:

En ma qualité de sportif de haute compétition, je dois garder ma ligne et ne peux me permettre d'augmenter mon poids d'un seul gramme. C'est pourquoi j'ai développé, selon les principes scientifiques de la dynamique du corps, une nouvelle méthode dite Synometric qui me permet de conserver sans effort ma ligne athlétique.

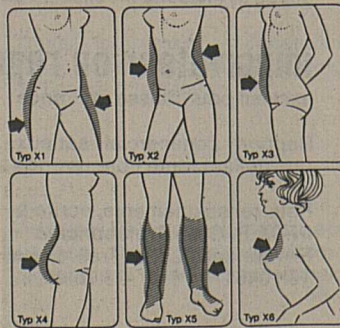
Une ligne idéale, sans bourrelets de graisse, grâce à la méthode d'amaigrissement-record

Non seulement cette méthode d'amaigrissement-record dépasse tout, mais est encore plus efficace que la diète, la sauna ou le massage. Car ma formule-miracle pour une ligne élancée, c'est: Isometric + Isotonic = Synometric. Des scientifiques ont prouvé que cette méthode saine, ultra-rapide, chasse les graisses du corps et donne à la silhouette ses véritables proportions.

Le ventre devient plat - les kilos de graisse disparaissent pour toujours

J'ai expérimenté ma méthode avec des hommes et des femmes qui avaient 30 kilos en trop. Maintenant, ils ont une ligne de rêve. C'est pourquoi je puis vous donner la garantie de maigrir la plus loyale qui soit. Avec Synometric vous devez maigrir jusqu'à ce que vous disiez vous-même: STOP!

- Avec ma méthode Mike Burnett, vous perdez
- un kilo après l'autre et donnez à votre silhouette finesse et dynamisme, cela aux bons
- endroits et sans peine
- N'envoyez pas d'argent - Essayez sous garantie ma formule à succès!
- J'offre aux lecteurs de ce journal la possibilité unique d'essayer ma méthode originale avec garantie. Répondez sans tarder et profitez de ma découverte extraordinaire!



Coupon pour GARANTIE d'amaigrissement

à remplir tout de suite et à envoyer aujourd'hui encore à
CONFIANCE S.A. - Studio Mike Burnett - Dépt. 17 CVX 95/7
Case postale - 9400 Rorschach

OUI, je désire devenir svelte en peu de temps, cela sous garantie, et perdre un kilo après l'autre. Envoyez-moi par poste, contre remboursement, au prix de test + port (à marquer d'une croix)

1 paquet d'origine Mike Burnett pour maigrir (No 8409) avec méthode d'amaigrissement-record pour une perte de poids jusqu'à 10 kilos - seulement 29.50

1 paquet de super-amaigrissant Mike Burnett (No 8410) avec méthode d'amaigrissement-record + cure combinée pour une perte de poids jusqu'à 20 kilos - 39.50

Norm/prénom

Rue

No post./localité

Une menace pour notre agriculture!

L'initiative des Bons Templiers, en interdisant la publicité pour le vin et les alcools, menace notre agriculture. En effet, la publicité dans la presse étrangère vantera les produits de ces pays: cognac, champagne, whisky, etc.

C'est là une menace sérieuse pour notre agriculture.

NON

à l'initiative des Bons Templiers

Comité valaisan contre l'initiative des Bons Templiers

Votre boucher Bell à Sion et Inno Sierre vous propose du 12 au 24 février

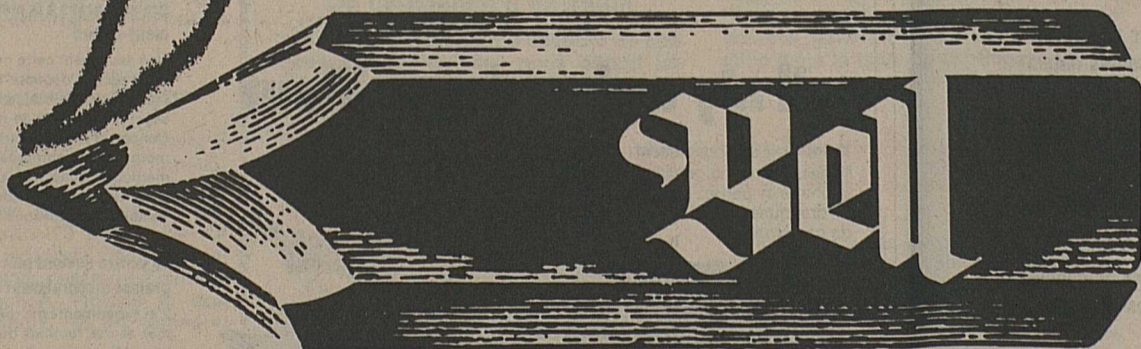
pot-au-feu

Bouilli cru Fr. **1.35** les 100 g

Bouilli cuit Fr. **1.80** les 100 g

Garniture de légumes prêts à consommer Fr. 0.50 les 100 g

Bouillon gratuit



Un VRAI quotidien: le Nouvelliste

Entreprise commerciale de la place de Sion

cherche une employée comme

encodeuse-mécanographe

et divers travaux de bureau

Nous offrons: - place stable
- travail varié
- prestations sociales d'avant-garde

Ecrire avec curriculum vitae à Publicitas Sion, sous chiffre N° 36-900907

Maisons préfabriquées en bois

Importante industrie italienne de maisons préfabriquées et maisons mobiles en bois cherche

importateur ou représentant

exclusif pour Suisse et France

Rapport commercial sérieux, ponctualité livraisons, prix défiant toute concurrence sont assurés.

Pour renseignements, écrire à:
IN.C.A.P. Case Prefabbricate
Roverè della Luna (Trento), Italie
Tél. 0461/6 75 21 - 6 75 95

46-1909-24

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Département de justice et police

CORPS DE POLICE

Une inscription est ouverte pour le poste de

chef technique

du Service d'identification judiciaire

Conditions requises:

- Nationalité suisse
- Diplôme d'études de police scientifique et de criminologie ou diplôme équivalent.
- Expérience pratique souhaitée.
- Langue française et bonne connaissance de l'allemand exigée.

La fonction prévoit notamment:

- L'organisation et la direction du Service d'identification judiciaire dans le domaine technique des constats et recherches sur les lieux d'infractions.
- La mise en évidence et l'exploitation des traces, empreintes et indices divers.
- La formation spécifique du personnel affecté au service.

La fonction et le traitement sont soumis au statut et à la loi concernant le personnel de l'administration cantonale.

Les offres de service sont à adresser au **chef de la police, boulevard Carl-Vogt 19, case postale 236, 1211 Genève 8**

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: **Guy FONTANET**



automation industrielle sa

Cherche pour entrée immédiate ou à convenir

monteur

avec formation professionnelle de mécanicien

mécanicien

pour le département fabrication.
Nous aimerions des personnes qualifiées, habiles et consciencieuses

Nous offrons: une activité intéressante et variée
un poste stable et un climat de travail agréable
avantages sociaux et restaurant d'usine

Si une de ces places vous intéresse veuillez écrire ou téléphoner à:
AISA, AUTOMATION INDUSTRIELLE SA
1896 Vouvry - Tél. 025/7 40 41

CTV

La Centrale thermique de Vouvry SA, cherche pour son établissement de Chavalon-sur-Vouvry (VS)

2 mécaniciens d'entretien 1 chaudronnier

en possession du certificat de capacité professionnelle et d'une formation pratique de base, pour la mise au point et l'entretien de machines spéciales (chaudières, tuyauterie eau et vapeur, haute et basse pression, etc.)

quelques opérateurs de tableaux

La fonction d'opérateur de tableaux conviendrait à de jeunes candidats en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de mécanicien, électricien, mécanicien-électricien ou dessinateur en machines, lesquels, après une période de formation en qualité de surveillant rondier dans notre dite centrale - période clôturée par des examens - pourraient accéder au poste d'opérateurs de tableaux (chef de bloc).

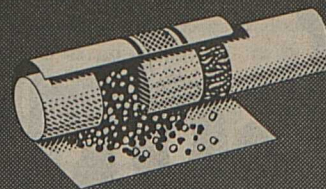
quelques surveillants rondiers

pour travail en équipe par roulement (cinq équipes) comportant un service périodique de nuit. Préférence sera donnée aux candidats en possession d'un certificat de capacité professionnelle dans un secteur quelconque de l'économie; les candidats retenus recevront la formation nécessaire, en suivant les cours d'instruction donnés à la centrale.

Salaire au mois (13 mensualités). Possibilités de logement à Vouvry. Institutions modernes de prévoyance professionnelle. Age idéal 22 à 30 ans.

Les candidats suisses ou étrangers en possession d'un permis de séjour et de travail (permis B) ou d'un permis d'établissement (permis C), cherchant un emploi stable, sont invités à adresser leurs offres à la Centrale thermique de Vouvry SA, service du personnel, case postale 1048, 1001 Lausanne, soit à se mettre directement en rapport avec le secrétariat de la centrale, en téléphonant au N° 025/7 43 43 à Vouvry.

Les légères Select



Terre filtrante naturelle + charbon actif



7 mg
condensat
0,6 mg
nicotine



Select N° 2
complète le choix des
légères Select.

4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



1 mg
condensat
0,1 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine

SE 783

MANPOWER Le travail j'aime.
Cherchons d'urgence:
**Serruriers
Tuyauteurs**
Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare
Monthey ☎ 025-422 12

Possède certificat de capacité, cherche
gérance ou gérance libre
café-restaurant - tea-room
Région Valais central
Ecrire sous chiffre P 36-300310 à Publicitas, 1951 Sion

LA TEMPORAIRE Monthey
Bourguignons 4 (025) 4 66 62
Sion - Rue du Rhône 19 - (027) 22 33 63
Nous cherchons
peintre en carrosserie
mécanicien général
électriciens
sténo-dactylos

Tout yest! Technique. Qualité. Prix.
ŠKODA
105 ŠKODA Octavia 1040 cm³ 46 CV DIN 1040 cm³

Cherchons
aide-mécanicien
pouvant être formé comme métal-
liseur
Faire offre à:
Projacler SA, 1880 Bex
Tél. 025/5 24 88
36-100099

Pour la reprise de notre garage, à Uvrier, l'hoirie Louis Farquet cherche
mécanicien
ayant quelques années de pratique. Très bon salaire à personne de confiance. Entrée début mai
Tél. 027/31 28 66
36-21464

Cherchons à Sion
personne
pour s'occuper d'une dame âgée
Week-end libre
Faire offre sous chiffre P 36-21519 à Publicitas, 1951 Sion

Cherchons pour Sion et Martigny
secrétaires
allemand (langue maternelle) - français
Tél. 025/4 67 47

Nouveau dès fr. 6666.-
Skoda. Pour la famille, pour l'individualiste.

Concessionnaire:
Garage de Valère SA
Petit-Champsec - Sion
Tél. 027/23 53 64

Centrale d'émission des communes suisses
Emission d'un emprunt 2³/₄%
série 19, 1979-91, de Fr. 28 000 000.-
Durée: maximum 12 ans
Garantie: 18 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts de cet emprunt, indépendamment les unes des autres, mais solidairement avec la Centrale d'émission, jusqu'à concurrence des montants de leurs participations, selon le prospectus d'émission
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich
Prix d'émission: 99,50%
Souscription: du 12 au 16 février 1979, à midi
Libération: le 6 mars 1979
Consortium d'émission de Banques Suisses
Union des Banques Cantonales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de banquiers privés de Suisse alémanique
Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

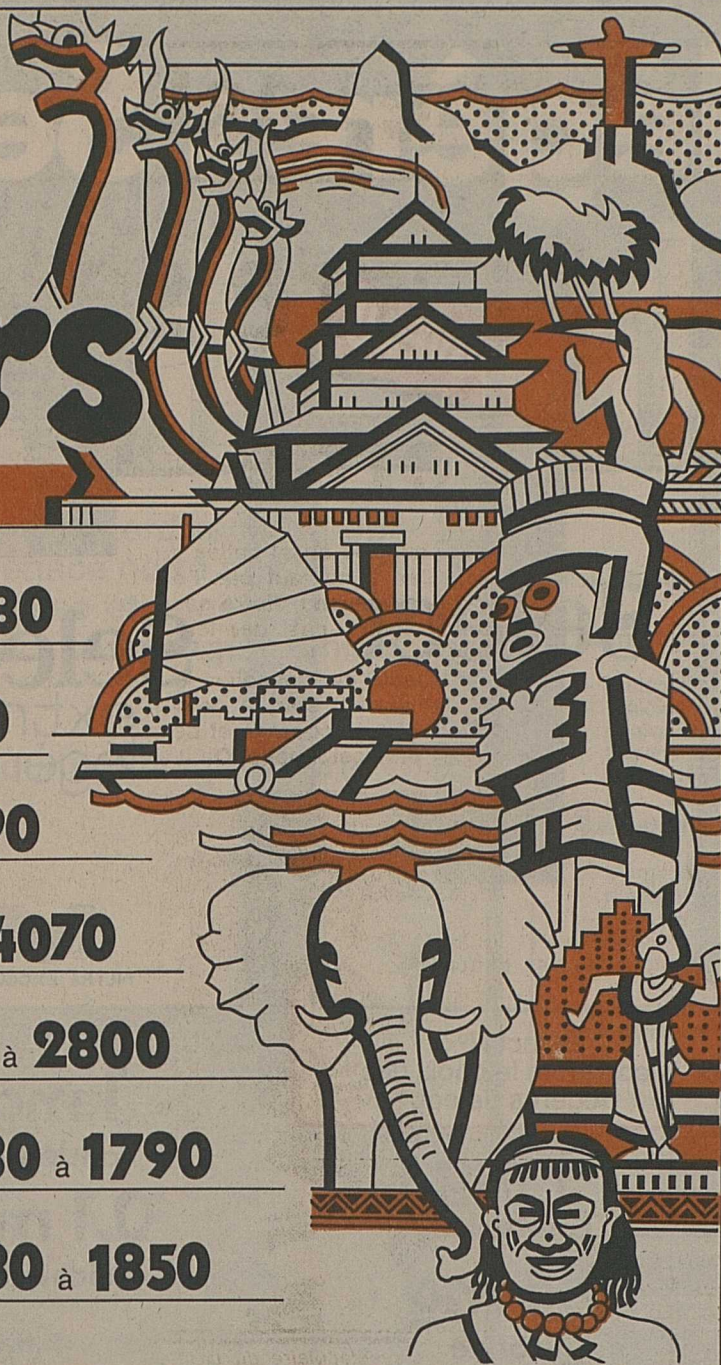
Gabriel FLEURY
Fabrique de viande séchée
Bramois
engage
un boucher
un chauffeur
pour livraison et manutention
- Salaire au mois
- Semaine de 5 jours
- Samedi libre
Tél. 027/31 13 28
36-21518

Chemedica S.A. Vouvry
Fabrique de spécialités pharmaceutiques
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une
secrétaire
français, allemand et anglais (parlé et écrit).
Travail intéressant, indépendant et varié, nécessitant de l'expérience et de l'esprit d'initiative.
Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire.
36-1086

M. Attilio TRESOLDI, vendeur, informe ses clients et amis qu'il est actuellement au service du
GARAGE DE VALÈRE SA
Tél. 027/23 53 64 - privé 027/22 30 36

Machines agricoles
Albert Ançay, centre Shell Eurogas, Martigny
Tél. 026/2 31 89 - 2 31 37
Rota 160 cm
prix Fr. 2850.-. Divers modèles
Triturateur 180
prix Fr. 3437.-
Giro faucheuse
prix Fr. 2838.-
Turbo 1000 litres
prix Fr. 6620.-
Turbo 500 litres
prix Fr. 2880.-
Atomiseur Turbine (4 1/2 ch)
prix Fr. 750.-
Nous tenons à votre disposition différents types et modèles et c'est avec plaisir que nous vous fournirons tous renseignements utiles
36-21511

Longs Courriers



KENYA	8 jours	de Fr. 980 à 1880
HAITI	9 jours	1100 à 2230
BAHAMAS	9 jours	1380 à 1890
BRESIL	16 jours	1850 à 4070
BANGKOK	9 jours	1280 à 2800
GUADELOUPE	9 jours	1080 à 1790
MARTINIQUE	9 jours	1580 à 1850



CEV VOYAGES RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION: SION TEL. 027/23 14 31

ET DANS LES AGENCES DE LA
CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

SION - FULLY - VERBIER - SAXON - SIERRE - MONTHEY - MARTIGNY

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion, Sous-Gare, Immeuble Plein-Sud
appartements 4 1/2 pièces
Tout confort, dès Fr. 450.- plus charges
Libres tout de suite

appartement 3 1/2 pièces
Tout confort, dès Fr. 440.- plus charges
Libre dès le 1er avril
Tél. 027/23 22 25 36-280

A louer St-Pierre-de-Clages

appartement de 3 pièces

Loyer intéressant. Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion Ch. des Amandiers

appartement de 2 pièces

Date d'entrée 1.3

Agence immobilière Armand Favre Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Ardon dans petit immeuble de construction soignée

joli appartement 3 pièces

Fr. 350.- charges comprises

Tél. 027/23 34 95

FORFI

Spécialisé pour achat et vente de mayens, vieilles maisons et appartements anciens.

Claude Forclaz
027/55 38 60
30 C.P. 113
3960 Sierre

A vendre à Sierre Rue d'Orzival

attique grand confort

Fr. 400 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE
Tél. 027/55 69 61 36-242

Saint-Maurice A vendre

appartement 3 pièces
à l'état de neuf
Fr. 85 000.-

appartement 4 pièces
Fr. 95 000.-
Mise de fond dès Fr. 15 000.-

Tél. J.-L. Hugon, 1920 Martigny
Bureau 026/2 16 40

A louer à Sion, quartier Wissigen

un studio
meublé ou non

Date d'entrée à convenir

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, centre ville

appartement 4 1/2 pièces

Date d'entrée 15 février ou à convenir

Agence Imm. Armand Favre Sion - Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Pont-de-la-Morge Immeuble Les Morgettes

appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 275.- plus charges

appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 335.- plus charges

Situation privilégiée. Prix intéressants. Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 22 25 36-280

Nouvelliste Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

Chaque jour, près de 40 000 exemplaires

et Feuille d'Avis du Valais

Le légendaire colonel RAMON un Valaisan chef de maquis en Ligurie

44 XII

Les partisans Suite

Or, le conducteur - on imagine sa tête - n'était rien moins qu'un consul de France, accompagné de son épouse qui, pendant toute l'opération, était restée assise sans mot dire, engoncée dans sa pelisse. Je gage qu'elle dut se rattraper dès que l'autobus eut disparu dans la nuit, les abandonnant tous deux à leur triste sort.

A l'approche du poste de bloc de Ceva, tenu par un peloton de «Chemises noires» et un sous-officier de la Wehrmacht, Moreno sentit contre son flanc la pression d'un revolver:

- Accélère ! On passe sans dire bonsoir.

Et à toute vitesse, il brûla le stop, défiant les factionnaires, dont l'un fit un saut de carpe pour échapper à l'écrasement. Plus rapide que les autres, l'Allemand décocha au bolide une giclée de sa mitrailleuse, sans résultat apparent.

A plusieurs reprises, sur la route de Pamparato, Moreno fit descendre ses passagers pour gravir des pentes ou débarrasser le car, quand il ne s'agissait pas simplement de libérer l'avant de

celui-ci d'un amoncellement de neige qui obstruait la glace et pénétrait dans le moteur par les tôles disjointes du capot. Mais en définitive Valcasotto fut atteint sans trop de mal. Là cependant Moreno se rendit compte qu'il n'était pas libre de ses mouvements. Les partisans ne voulaient pas le laisser repartir. Ils le considèrent avec son car comme une bonne prise... L'estomac vide, il s'étendit sur un matelas dans un corridor d'auberge et passa une nuit affreuse, à moitié gelé. Le matin, il se mit à la recherche de Mauri pour tenter de décrocher son visa de sortie...

Il trouva le capo-banda chez le barbier. C'était un homme de 45 à 50 ans, rassis, taciturne, qui ne faisait pas de sentiment. En écoutant Moreno, dont le père Giovanni n'était pas inconnu pour lui, il se posait deux seules questions: ce vieux car pouvait-il lui être de quelque utilité, et n'était-ce pas dangereux d'en relâcher le conducteur? Sans doute la réponse fut-elle négative dans les deux cas, car Moreno put repartir le matin même.

A Ceva, les préposés au contrôle routier avaient changé depuis la veille. A la vue du car vide, ils invitèrent du geste le conducteur à passer sans s'arrêter. Mais il fut bien aise de stopper un peu plus loin pour se réchauffer et se restaurer dans une trattoria, où il apprit qu'une colonne allemande se préparait à aller occuper Garesio.

Entre Nucetto et Bagnasco, une famille de cinq personnes lui fit signe et il obtint, car elle comptait quatre générations, du vieux grand-père au nouveau-né porté par une petite maman de seize ou dix-sept ans. Il refusa d'encaisser le prix de la course. En lui serrant la main à Priola, le patriarche s'exclama:

- Merci. Tu es un brave petit, Roberto Moreno. Mais ne laisse pas traîner ces œufs-là que les poules n'ont pas faits !

Il ne comprit pas tout de suite. Mais en inspectant le car à l'arrivée il éprouva un choc en avisant deux grenades oubliées par les partisans sous une banquette. De quoi se faire fusiller si on les avait trouvées au poste de bloc. Le règlement imposé par l'occupant était formel: tout civil porteur d'armes ou d'explosifs encourait la peine de mort. Au surplus, la mitrailleuse de l'Allemand avait inscrit au dos du véhicule, en travers de la tôle, une fâcheuse signature en lettres ajourées...

Un récit de Bojen Olsommer

- Il vaut mieux que nous retournions vivre à Zuccarello pour quelque temps, dit-il à sa femme. Prépare les bagages !

En attendant, il fit son petit tour de ville pour répandre la nouvelle de la prochaine arrivée des Allemands. Chacun, partisan ou non, devait en être averti.

C'est à la sortie de Garesio, côté montagne, au niveau de l'ancienne enceinte, qu'il se heurta à un autre barrage routier, installé cette fois par les partisans... Ceux-ci, bien que connaissant le voiturier et sa femme, se firent un malin plaisir de fouiller le car de fond en comble. Sur les provisions du ménage, ils prélevèrent plus que leur dû sous forme d'un sac de riz, contre lequel ils délivrèrent à Moreno un bon de réquisition dérisoire. Il leur recommanda quand même de prendre le large avant l'apparition des forces du Reich...

Il eut le bon sens d'aller s'expliquer le lendemain matin chez le commandant des SS d'Imperia. Au moment même où il faisait sa déposition parvenait de Turin par télégramme l'ordre de le rechercher pour l'interroger... Dépanné par un véhicule tout-terrain de la Wehrmacht, le consul français s'était plaint des procédés des partisans, assez fin cependant pour avoir remarqué que le chauffeur du car n'était pas des leurs. Heureusement pour Moreno ! Dès l'arrivée du télégramme, il fut néanmoins repris en main et bousculé au point que son audition faillit tourner à la question, dans le sens moyenâgeux du terme. Que se serait-il passé s'il avait attendu d'être appréhendé par la police SS comme un suspect, et traité comme tel ! Il n'en serait certes pas ressorti le jour même, et en bon état. N'empêche que toute cette aventure était déjà plus que suffisante pour démonter le tempérament le plus calme, et que, indépendamment de toute inclination naturelle que je pouvais éprouver pour l'un ou l'autre camp, les actes de partisans me paraissaient relever du brigandage plutôt que du patriotisme. Tel était d'ailleurs à l'époque le sentiment général de la population ligurienne, et tout ce qu'on pourra dire ou écrire là-dessus n'y changera rien.

à suivre

HOCKEY

Championnat suisse

LNA

Le HC Bienne a subi une défaite lourde de conséquence au cours du 25^e tour du championnat suisse de ligue nationale A. Battus à Langnau (4-5), les champions suisses auront désormais bien de la peine à conserver leur titre, d'autant plus que le CP Berne ne s'est pas laissé surprendre à Sierre, où il s'est imposé par 9-4. A trois tours de la fin, l'avance de l'équipe de la capitale est ainsi de trois longueurs.

En faisant un pas sans doute décisif vers la conquête du titre, le CP Berne a du même coup condamné le HC Sierre à la relégation. Les Valaisans évoluaient depuis onze saisons en division supérieure. Contre le CP Berne, ils menèrent un moment par 2-0. Dès le deuxième tiers cependant, les Bernois ne leur laissèrent plus guère d'espoirs.

A Langnau, où l'on jouait à guichets fermés, le HC Langnau a fait la décision au cours des 25 premières minutes en s'assurant un avantage de trois buts. Menés par 5-1 à la 41^e minute, les Bernois ont disputé une excellente fin de match. Mais leur réaction fut trop tardive. Elle leur permit de revenir à 5-4 mais pas de renverser la situation.

RÉSULTATS

Arosa - Chx-de-Fds	7-4 (5-1 2-1 0-2)
Kloten - Lausanne	6-7 (1-1 3-3 2-3)
Langnau - Bienne	5-4 (2-0 2-1 1-3)
Sierre - Berne	4-9 (3-3 0-3 1-3)

CLASSEMENT

1. Berne	25 15 6 4 121- 75 36
2. Bienne	25 15 3 7 119- 86 33
3. Langnau	25 15 1 9 104- 94 31
4. Kloten	25 12 2 11 117- 91 26
5. Chx-de-Fds	25 10 2 13 88-103 22
6. Lausanne	25 9 3 13 100-124 21
7. Arosa	25 8 3 14 87-106 19
8. Sierre	25 5 2 18 77-134 12 (relégué)

● DEMAIN SOIR

Arosa - Langnau
Berne - Kloten
Bienne - Chaux-de-Fonds
Lausanne - Sierre

Les trois autres matches

● **AROSA - LA CHAUX-DE-FONDS** 7-4 (5-1 2-1 0-2). Obersee. 5066 spectateurs. Arbitres Rickenbach, Fasel et Wenger. **Buts:** 3^e Mattli 0-1, 7^e Löscher 2-0, 14^e Löscher 3-0, 15^e Markus Lindemann 4-0, 19^e Courvoisier 4-1, 19^e Jenkins 5-1, 22^e Jenkins 6-1, 34^e Cusson 6-2, 38^e Kramer 7-2, 41^e Gosselin 7-3, 47^e Cusson 7-4. **Pénalités:** 1 x 2' contre Arosa, 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

● **KLOTEN - LAUSANNE** 6-7 (1-1 3-3 2-3). Patinoire de Kloten. 4000 spectateurs. Arbitres Mathys, Bucher et Odermatt. **Buts:** 1^e Dubi 0-1, 3^e Bärtschi 1-1, 26^e Bongard 1-2, 29^e Vincent 1-3, 31^e Rüger 2-3, 34^e Wäger 3-3, 35^e Rufer 4-3, 38^e Friederich 4-4, 43^e Frei 5-4, 50^e Friederich 5-5, 52^e O'Brien 6-5, 55^e Friederich 6-6, 58^e Dubi 6-7. **Pénalités:** 5 x 2' contre Kloten, 6 x 2' contre Lausanne. Note: à la 48^e minute, Peter Schlagenhaupt rate un penalty.

● **LANGNAU - BIENNE** 5-4 (2-0 2-1 1-3). Patinoire d'Ilfis. 6111 spectateurs. Arbitres Berchten, Niederhauser et Wenger. **Buts:** 16^e Fritz Lehmann 1-0, 17^e Horisberger 2-0, 25^e Lengweiler 3-0, 30^e Conte 3-0, 36^e Tschiemer 4-1, 41^e Schenk 5-1, 42^e Lindberg 5-2, 52^e Lindberg 5-3, 60^e Lindberg 5-4. **Pénalités:** 5 x 2' contre chaque équipe.

Notes: 200^e match de championnat de Ernst Lüthi (Langnau) Bienne sans Lohrer.

Pour Bienne, cela devient difficile...

Le HC Sierre relégué en LNB!

Sierre - Berne 4-9 (3-3, 0-3, 1-3)

Sierre: Abegglen; J.-L. Locher, R. Debons; Oggier, J.-Cl. Locher; Nanchen, E. Mathieu, Tscherrig; R. Locher, Krupicka, Gagnon; J.-B. Debons, Lötscher, Bagnoud.

Berne: Jäggi; Hofmann, Leuenberger; Benacka, Kaufmann; Zahnd, Fuhrer, Dellsperger; Mononen, Witwer, Holzer; Lappert, Martel, Wyss; Schneberger, Wist.

Buts: 5^e Gagnon 1-0, 9^e J.-L. Locher 2-0, 14^e Leuenberger 2-1, 15^e Zahnd 2-2, 16^e Lötscher 3-2, 20^e Zahnd 3-3, 25^e Mononen 3-4, 31^e Mononen 3-5, 34^e Hofmann 3-6, 47^e Martel 3-7, 48^e Wist 3-8, 54^e Zahnd 3-9, 55^e Gagnon 4-9.

Notes: Patinoire de Sierre 3800 spectateurs. Arbitres MM. Baumgartner, Feller et Spiess.

Etonnant!

Peut-être restait-il un petit espoir dans les rangs sierois à l'engagement de cette confrontation entre le leader du championnat et le dernier du classement. Toujours est-il que les poulains de Baudin empoignèrent cette rencontre avec une détermination et une volonté rarement vues sur la patinoire sieroise cet hiver.

Cela était d'autant plus méritoire qu'une défaite de Berne lui aurait sans doute coûté le titre tandis que le gain sierois n'aurait pu être dans le meilleur des cas qu'un léger sur-sis.

C'est donc le plus normalement du monde qu'après dix minutes de jeu Sierre menait par 2-0 et malmenaît Berne au point que le champion déboussolé, énervé, doutant de lui n'arrivait pas à organiser un power-play digne de ce nom à cinq contre quatre à la suite de l'expulsion de Krupicka.

Renversement

Les arbitres à leur manière firent basculer la partie, aidés en cela il est vrai par une certaine maladresse sieroise. Tout d'abord M. Baumgartner expulsa coup sur coup et de façon extrêmement sévère Krupicka, puis ignora un sur-nombre flagrant.

Mais le tournant du match peut vraisemblablement être situé vers la trentième minute. J.-B. Debons placé de façon idéale à cinq mètres de Jäggi tira au-dessus. Sur la rupture, Leuenberger adressa un puck, par-delà les deux lignes et sans que les arbitres ne s'en aperçoivent à Mononen qui en profita pour croquer un écart définitif. A 3-5, Berne retrouvait son assise et condamnait définitivement Sierre.

La tête haute

Sierre vaincu a cependant livré un bon match. Si le réveil n'avait pas été aussi tardif, l'équipe n'en serait pas là où elle est maintenant.

Ce 25^e match du championnat a condamné Sierre à la relégation. Après plus de dix ans passés dans l'élite du hockey helvétique, Sierre revient en LNB. Cette descente sanctionne les erreurs du passé

mais peut-être aussi celles du présent. Car, il ne faut pas l'oublier, que serait devenu Sierre sans Bernard Gagnon ces dernières saisons?

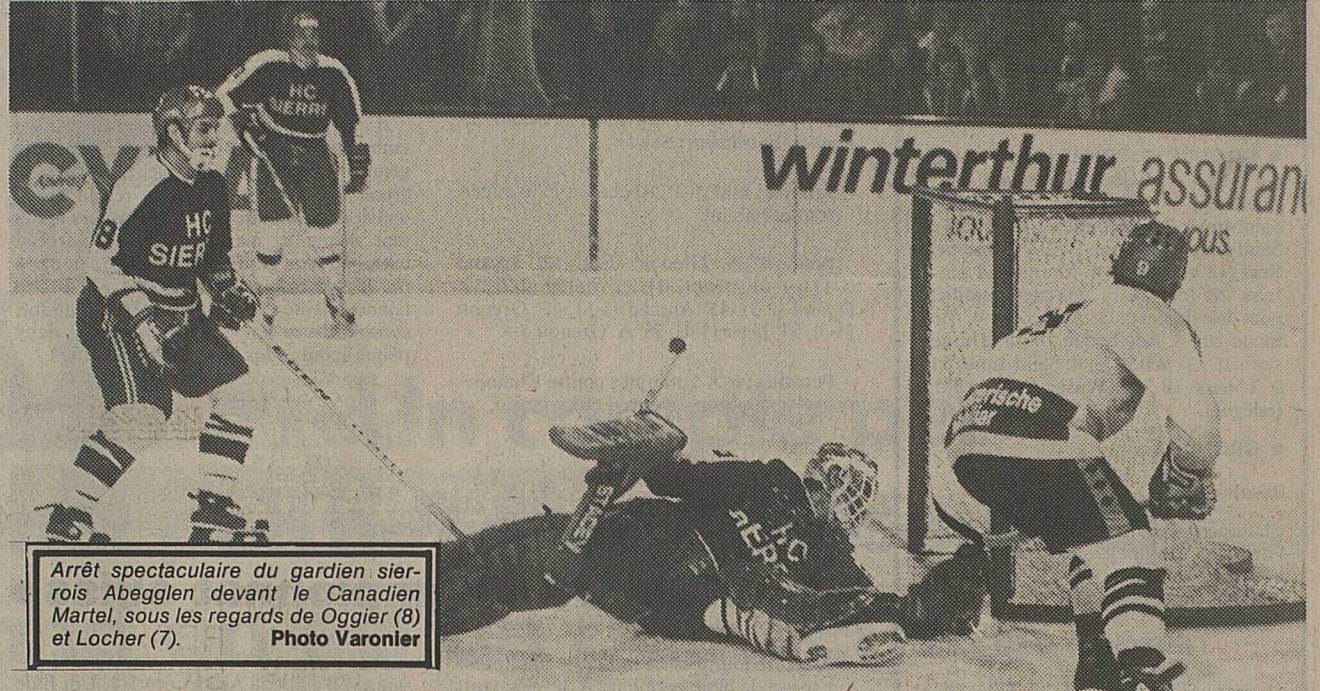
Ce diable de Canadien, extraordinaire samedi soir, a donné une vraie leçon de courage et de conscience professionnelle. Qu'il ait été

à l'origine des quatre buts sierois en en marquant deux n'a rien d'extraordinaire tant son rayonnement est grand. Mais que ce même joueur touché très durement par un violent shoot de J.-Cl. Locher refuse de sortir et termine le match en boitant assez bas, illustre mieux que tout l'abnégation de ce joueur

qui est un grand sportif.

Si certain capitaine déchu et d'autres joueurs dont la classe est infiniment moins évidente avaient fait la moitié de ce qu'a fait Gagnon, Sierre ne serait pas aujourd'hui en train de prendre le chemin de la LNB.

Md.



Arrêt spectaculaire du gardien sierois Abegglen devant le Canadien Martel, sous les regards de Oggier (8) et Locher (7).
Photo Varonier

Olten - Viège 5-6 (2-3, 1-2, 2-1)

Olten: Hunziker; Stuppan, R. Bönni; Wyss, B. Plüss; Hänngi, Immonen, Laghi; E. Bönni, Sutter, A. Plüss; Moll, Kiefer, Furter; Schmitter, Schümperli, Kälin.

Viège: Truffer; Furrer, Clemenz; Mazzotti; B. Zenhäusern, A. Wyssen, L. Schmidt; W. Zenhäusern, Peltonen, F. Wyssen; Ph. Schicker.

Buts: premier tiers-temps: 5^e Schmidt 0-1, 10^e Hänngi 1-1, 13^e Immonen 2-1, 17^e A. Wyssen 2-2, 18^e L. Schmidt 2-3. Deuxième tiers-temps: 10^e Schümperli 3-3, 13^e B. Zenhäusern 3-4, 15^e B. Zenhäusern 3-5. Troisième tiers-temps: 2^e Immonen 4-5, 4^e B. Zenhäusern 4-6, 4^e B. Plüss 5-6.

Notes: patinoire couverte d'Olten, 730 spectateurs. Arbitres MM. Burri et Frei. Olten sans Meier et Scherrer (blessés). Viège joue sans Anthamatten (blessé), Roten (malade), Kuonen, Marx, Chr. Schmidt, Th. Schicker (retenus pour le match des juniors), soit avec trois arrières et deux lignes d'avants, Ph. Schicker étant gardé en réserve. Expulsions: 7 fois 2 minutes pour Olten plus dix minutes à la fin du match à E. Bönni pour méconduite, 4 fois 2 minutes pour Viège.

Ce sont de sincères félicitations que nous devons adresser à ce modeste contingent de

jeuurs haut-valaisans qui mit le cap sur Olten, samedi après-midi. Réduite à un minimum d'acteurs, l'équipe a réussi un exploit peu commun, et Bruno Zenhäusern auteur de trois buts, a été à nouveau au meilleur de sa forme. Comme ils l'avaient appliquée à Villars, la tactique mise au point à Olten se montra être la meilleure pour le HC Viège. Imprimant un rythme soutenu à la rencontre en opérant des changements rapides, les visiteurs donnèrent d'entrée le ton alors qu'Olten, ayant par trop sousestimé son adversaire, se fit cueillir à froid et ne trouva jamais la bonne formule pour venir à bout de la défense des Valaisans qui ne tournait qu'avec trois hommes seulement.

En outre, et cela un peu à l'encontre de ce qui s'était produit assez souvent, les Viégeois surent profiter au maximum des expulsions de René Bönni et Bruno Plüss pour marquer les 4^e et 5^e buts. Ces deux réussites de Bruno Zenhäusern furent déterminantes pour la suite des opérations alors que les visiteurs eurent le grand mérite de se défendre avec succès lorsqu'ils furent en infériorité numérique. Il convient aussi de relever la bonne prestation de Peltonen qui a apporté beaucoup à l'équipe, notamment

dans la construction du power-play et de la tactique de défense lorsqu'un joueur fut expulsé.

Sans doute, nous pouvons parler d'une victoire à l'arraché, mais d'une victoire méritée ne serait-ce par le fait que Viège se présente avec une formation réduite et eut le grand mérite de faire preuve de beaucoup de courage alors qu'Olten s'éleva et perdit une grande partie de ses moyens, d'où les expulsions du deuxième tiers-temps qui permirent aux visiteurs d'aggraver le score.

MM.

LNB: Davos, un avantage décisif

● En ligue nationale B, le leader davosien a été souvent malmené à la patinoire des Vernets à Genève. Mais il a préservé l'essentiel. Vainqueur par 7-6, il conserve ses quatre points d'avance sur le HC Zoug. A trois tours de la fin du championnat, on peut considérer cet avantage comme décisif.

RÉSULTATS

Ambri - Villars	5-2 (1-0 3-2 1-0)
Dübendorf - Langenthal	2-2 (2-0 0-0 0-2)
Fribourg - Zoug	3-4 (0-2 1-1 2-1)
Servette - Davos	6-7 (4-3 1-2 1-2)
Lugano - Sion	5-3 (4-1 0-2 1-0)
Neuchâtel - Zurich	1-4 (0-2 0-1 0-1)
Olten - Viège	5-6 (2-3 1-2 2-1)
Rapperswil - Fleurier	13-6 (4-1 6-1 3-4)

CLASSEMENT

1. Davos	27 24 1 2 188- 60 49
2. Zoug	27 22 1 4 157- 66 45
3. Villars	27 18 3 6 168-102 39
4. Zurich	27 18 2 7 195-106 38
5. Lugano	27 17 3 7 141- 95 37
6. Fribourg	27 14 1 12 128-108 29
7. Servette	27 13 2 12 147-146 28
8. Ambri	27 13 2 12 132-136 28
9. Olten	27 12 3 12 127-122 27
10. Dübendorf	27 10 5 12 109-121 25
11. Viège	27 8 7 22 126-157 23
12. Rapperswil	27 11 0 16 150-138 22
13. Langenthal	27 6 3 18 108-148 15
14. Neuchâtel	27 6 1 20 67-163 13
15. Fleurier	27 5 2 20 101-217 12
16. Sion	27 1 0 26 63-222 2

DEMAIN SOIR

Davos - Ambri
Fleurier - Villars
Langenthal - Fribourg
Olten - Rapperswil
Sion - GE/Servette
Viège - Neuchâtel
Zoug - Dübendorf
Zurich - Lugano

Revanche de l'URSS sur la «NHL»

L'URSS, championne du monde, a pris sa revanche dans le deuxième match de la «coupe Défi», au Madison Square Garden de New York. Battue par 4-2 jeudi, elle s'est imposée par 5-4 (1-2 3-2 1-0) aux dépens de la sélection des professionnels de la National Hockey League. Devant 17 506 spectateurs, le but de la victoire fut réussi à la 42^e minute par Vladimir Golikov qui forma, avec son frère Alexandre et Serge Makarov, la meilleure ligne d'attaque de la rencontre.

Comme lors de la première rencontre, la sélection de la «NHL» eut l'initiative en début de rencontre. Les Soviétiques ouvrirent certes le score par Kapustin, mais les professionnels renversèrent la situation. Menant par 3-1 à la 20^e minute, ils semblaient partis vers un succès facile. Un deuxième but soviétique fut rapidement compensé par Robinson à la

26^e minute. Au lieu de tenter de préserver leur avance, comme dans le premier match, les professionnels continuèrent d'attaquer au cours de la dernière période, se découvrant dangereusement en défense. L'URSS ne manqua pas d'en profiter, marquant notamment à deux reprises en l'espace de 60 secondes.

Les Soviétiques ont beaucoup mieux joué que jeudi. Ils ont largement dominé la situation au cours de la dernière période et leur succès ne souffre guère de discussion. Du côté des professionnels, Hedberg et Nilsson n'ont pas joué. En défense, la troisième paire formée par Lapointe et Potvin n'a pas convaincu. Ces deux joueurs, relevant de blessure, ne peuvent certes être rendus responsables de la défaite mais ils n'ont pas contribué à améliorer le rendement de la sélection sur le plan défensif.

Madison Square Garden de New York. 17 560 spectateurs. Arbitres, Dombrowski (URSS), Pavelich-Finn (Ca). **Buts:** 9^e Kapustin 0-1, 14^e Bossy 1-1, 19^e Trotter 2-1, 21^e Perreault 3-1, 23^e Barnakov 3-2, 26^e Robinson 4-2, 38^e Mikhailov 4-3, 38^e Kapustin 4-4, 42^e Vladimir Golikov 4-5.

Pénalités: 4 x 2' contre la sélection, 5 x 2' contre l'URSS.

Sélection: Dryden; Savard, Beck; Salming, Robinson; Lapointe, Potvin, Lafleur, Dionne, Schutt; Barber, Clarke, Gahey; Bossy, Trotter, Gillies; Mc Donald, Perreault, Sittler.

URSS: Pervuchin, Beljaletdinov; Vassiliev, Starikov; Babinov, Fedorov, Mikhailov, Petrov, Tjumentiev; Balderisclutkov, Kapustin; Alexandre Golikov, Vladimir Golikov, Makarov, Kovin, Barnakov, Skvortchov.

I^{re} ligue: Martigny - Le Locle 11-6 (5-0, 4-4, 2-2)

Martigny: Michellod; Fellay, Valloton; R. Schwab, Frezza; Monnet, Moret, Bovier; M. Schwab, N. Schwab, Giroud; Pochon, Pillat, Voutaz; Fardel, Hugon, Udriot; Rava, vera, Closuit.

Le Locle: Luthy; Kaufmann, Maule; Bail- lot H., S. Baillot; Vuillemez, Tschanz, Ber- ner; Pilorget, Berger, Lehner.

Arbitres: MM. Bregy et Schnyder. Pénalités: 17 minutes contre Martigny et 2 contre Le Locle.

Buts: 13^e Fellay, 15^e Voutaz, 17^e et 20^e Udriot, 17^e et 43^e Pochon, 28^e, 30^e, 37^e et 46^e Pillat, 39^e Serge Moret.

Pour Le Locle: 27^e Tschanz, 29^e Berger, 30^e et 55^e Berner, 36^e Vuillemez, 60^e H. Bail- lot.

Après une minute de silence à la mémoire de Reynald Chardonnens, fidèle membre supporter, le HC Martigny a montré au Locle ses réserves en alignant 19 joueurs.

● Groupe 1: Kuesnacht - Bellinzona 18-5; Saint-Moritz - Coire 3-8; Grashopper - Ascona 7-3; Wetzikon - Walli- sellen 4-0; Illnau/Effretikon - Gruesch 7-1. Le classement: 1. Coire 18/30 (vain- queur du groupe); 2. Wetzikon 18/27 (qualifié pour le tour de promotion); 3. Grasshopper 18/26; 4. Kuesnacht 18/26; 5. Ascona 17/20; 6. Gruesch 18/16; 7. Wallisellen 18/14; 8. Saint- Moritz 17/9; 9. Illnau/Effretikon 18/8; 10. Bellinzona 18/2 (relégué).

● Groupe 2: Aarau - Herisau 3-5; So- leure - Schaffhouse 4-1; Zunzgen - Lu- cerne 3-6; Rotblau Berne - Winterthour 12-3; Uzwil - Weinfelden 6-2. Le clas- sement final (18 matches): 1. Uzwil 30 (vainqueur du groupe); 2. Lucerne 28 (qualifié pour le tour de promotion); 3. Hérissau 26; 4. Soleure 23; 5. Weinfelden 22; 6. Schaffhouse 19; 7. Zunzgen 12; 8. Rotblau Berne 10; 9. Aarau 7; 11. Win- terthour 3 (relégué).

● GROUPE 3: Thunerstern - Ajoie 0-4; Lyss - Wasen-Sumiswald 12-3; Adelboden - Berthoud 1-5; Wiki - Saint-Imier 2-2; Moutier - Thoun 5-1; Saint-Imier - Thoun 2-8. - Classement final (18 matches): 1. Moutier 32 p.; 2. Lyss 28 (ces deux équipes qualifiées pour les finales); 3. Ajoie 26; 4. Ber- thoud 20; 5. Adelboden 16; 6. Thuner- stern 16; 7. Wiki 15; 8. Saint-Imier 11; 9. Thoun 10; 10. Wasen-Sumiswald 6 (relégué).

● GROUPE 4

Résultats

Table with 2 columns: Match, Score. Rows: Champéry - Leukergrund 5-4, Forward - Monthey 5-2, Martigny - Le Locle 11-5, Serrières - Château-d'CEX 4-3.

CLASSEMENT FINAL

Table with 4 columns: Rank, Team, Pts, Goals. Lists final standings for Group 4.

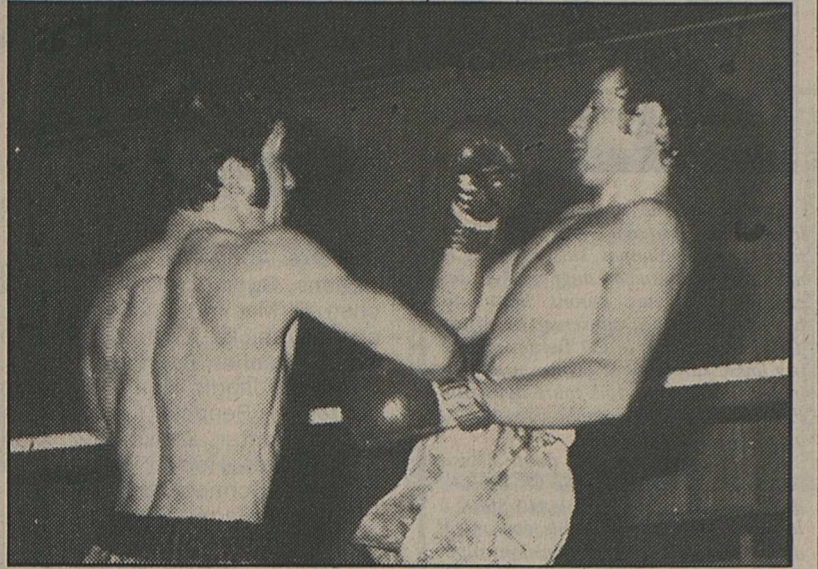
Calendrier des finales

OUEST. - 18 février: Forward Mor- ges - Lyss, Moutier - Serrières. - 21 fé- vrier: Serrières - Moutier. - 22 février: Lyss - Forward Morges. EST. - 17 février: Coire - Lucerne, Uzwil - Wetzikon. - 20 février: Lu- cerne - Coire. - 22 février: Wetzikon - Uzwil.

● Deuxième ligue: Lens - Nendaz 6-1. Classement: 1. Lens 14 matches et 22 points; 2. Nendaz 13-19; 3. EMBD- Kalpetran 12-13.

BOXE

Mabillard vainqueur à Ayent SON ADVERSAIRE DISQUALIFIÉ



Jean-Claude Mabillard (à gauche) a trouvé la faille. Le Yougoslave Jovicic accusera le coup avant de se faire disqualifier pour... coups défendus. Photo Mamin

La salle de Saint-Romain (Ayent) était pleine samedi soir pour le meeting de boxe organisé par le Club séduinois. Prés de 400 personnes se pressaient autour du ring. Ils réagirent et apprécèrent de façon précise aux phases des différents combats présentés. Ce public, de con- naisseurs, resta cependant un peu sur sa faim lors du choc des professionnels Mabillard-Jovicic. Par la faute de ce der- nier, assez bon boxeur, mais truqueur et usant de tous les coups défendus, le combat se termina au quatrième round, par sa disqualification.

était très fâché et déçu par le compor- tement du boxeur yougoslave. Il espérait beaucoup de ce combat, tant pour son protégé que pour le public valaisan déjà privé d'un bon spectacle à Saint-Léonard. Aussi et afin de ne plus décevoir leurs supporters et si la Fédération suisse de boxe le permet, le prochain adversaire de Mabillard sera choisi dans la classe supérieure (2^e série) de boxeurs plus aguerris et plus compétents.

Résultats

Philippe Morard (Sion) - Mimoun (Pontarlier) sans décision. Welter-lourd: Tony Aymon (Sion) bat Hadjal (Pontar- lier) aux points. Welter: Imboden (Sion) et Barcier (Sochaux) match nul. Welter juniors: Hamidid (Pontarlier) bat Mini- chelli (Sion) par abandon au premier round. Mi-welter: Hadjeras (Besançon) bat Daniel Blanc 2 aux points. Léger juniors: Maruzza et Hadjeras (Besan- çon) match nul. Mi-welter: Daniel Blanc 1 bat Pierluigi (Pontarlier) par abandon au deuxième round. Welter lourd: Gri- vel (Lausanne) et Rollat (Sochaux) match nul. Professionnel, mi-moyen: Mabillard (Sion) bat Jovicic (Yougosla- vie) par arrêt de l'arbitre au quatrième round, disqualification.

Miguel Canto conserve son titre

Le Mexicain Miguel Canto a conservé son titre de champion du monde des poids mouches, version Conseil mondial de la boxe (WBC). A Merida (Mex), Canto a en effet battu, aux points en quinze reprises, son compatriote Anto- nio Avelar. C'était la quatorzième fois depuis quatre ans que Miguel Canto dé- fendait victorieusement sa couronne et il a du même coup signé son 57^e succès. Bien que rendant 11 ans à son rival, Canto (31 ans) a obtenu une victoire sans conteste.

Sur tous les rings

● Le Panaméen Alfonso «Peppermint» Frazer a échoué dans sa tentative de de- venir champion sud-américain des poids surlégers en se faisant battre par k. o. à la cinquième reprise par le Colombien Zenon «Puyanube» Silgado, à la plaza de Toros de Carthagène (Colombie). ● A Saragosse, l'Espagnol Perico Fernan- dez de son côté, ancien champion du monde (WBC) des poids surlégers, a pris le meilleur aux points en huit re- prises sur le Britannique de couleur Tony Marthey. ● Enfin, à Hayange (Moselle), l'Italien Luigi Minchillo, considéré comme le troisième poids moyen européen actuel, a battu le Français Michel Chapier par k. o. à la cinquième reprise d'un combat prévu en huit rounds, après avoir laissé une excellente impression.

Champéry - Leukergrund 5-4 (2-1, 0-2, 3-1)

Champéry: J.-L. Anex; P. Anex, M. Gre- non; H. Perrin, Clément; Trombert, Ph. Gex-Collet, S. Perrin; Ahmad, A. Grenon, Vieux; Sallin, Berthoud, J.-Cl. Gex-Collet; L'Hoste. Entraîneur: Lienhard.

Leukergrund: Kuonen; Oggier, Cina; Matter, U. Mathieu, Sewer, Jäger, E. Lo- cher; Fux, Fryand, Lörtscher; Arnold, H. Locher. Entraîneur: Sewer.

Arbitres: MM. J.-P. Rochat et F. Wenger. 300 spectateurs.

Buts: 1^{er} A. Grenon (1-0), 12^e Fryand (1-1), 19^e Clément (2-1), 25^e Matter (2-2), 32^e Fryand (2-3), 45^e Ahmad (3-3), 47^e Grenon (4-3), 55^e Jäger (4-4), 56^e A. Grenon 5-4.

Pénalités: 6 x 2 minutes contre Champé- ry et 9 x 2 minutes contre Leukergrund.

C'est un match de liquidation qu'ont dis- puté samedi soir - pour célébrer la fin du championnat - les deux derniers du clas- sement. Mais pour un match de liquidation, le débat fut plutôt animé. Il faillit même tourner à de véritables règlements de compte au troisième tiers-temps.

Il faut dire que les Champérolains furent moins nerveux qu'à l'accoutumée (donc légèrement mieux soudés) et que Leuker- grund fut curieusement plus résolu qu'au match aller (défaite 1-5). Les visiteurs ten- tèrent même le maximum en sortant par exemple, leur gardien à 30 secondes de la fin. Il n'en résulta hélas, pas un jeu de très bonne qualité. Le public se sera toutefois consolé de ce jeu brouillon avec les deux points acquis dans les dernières minutes.

VOLLEYBALL

Résultats du championnat suisse

A quatre journées de la fin du champion- nat suisse de ligue nationale A, les gagnants sont d'ores et déjà connus: chez les mes- sieurs, VBC Bienne, tenant du titre, a con- servé une couronne qu'il emporte pour la quatrième fois, tandis que chez les dames, Uni Bâle fête son seizième succès consécu- tif.

Dames, ligue nationale A, tour final: Lau- sanne VB - Spada Académica 3-2; Uni Bâle - VBC Bienne 3-1. Classement: 1. Uni Bâle 16/32; 2. Spada 16/20; 3. Bienne 16/18; 4. Lausanne VB 16/18. Tour de relégation: VB Bâle - BTV Lucerne 3-0; STV Saint-Gall- Lausanne UC 0-3. Classement: 1. VB Bâle 16/16; 2. Lausanne UC 16/16; 3. Lucerne 16/8; 4. Saint-Gall 16/0.

Les résultats du week-end:

Messieurs, ligue nationale A, tour final: Servette - VBC Bienne 1-3; Spada Aca- demica - CS Chênois 3-2. Classement: 1. Bienne 16/28; 2. Spada 16/18; 3. Chênois 15/16; 4. Servette 15/16. Tour de reléga- tion: Star Onex - MTV Naefels 2-3; VBC Volero - Uni Bâle 3-1. Le classement: 1. Volero 16/16; 2. MTV Naefels 16/12; 3. Uni Bâle 16/12; 4. Star Onex 16/8.

Ligue nationale B, groupe romand: VBC Montreux - Meyrin VB 0-3; Leysin VBC - VBC Koeniz 1-3; SFG Colombier - Lau- sanne UC 0-3; GC Marin - Le Locle VBC 3-1; SFG Tramelan - CS Chênois 1-3. Classement: 1. Lausanne UC 14/28; 2. Koeniz 14/22; 3. Montreux 14/20.

Ligue nationale B, groupe ouest: Star Onex - CS Chênois 3-2; Yverdon Ancienne - BSV Wacker Thoun 2-3; SFG Colombier - Neuchâtel Sports 3-2; VBC Carouge - Aveps 3-2. Classement: 1. Chênois 12/24; 2. Colombier 12/18; 3. Berne 12/18.

Coupe d'Europe. - A l'issue de la deuxiè- me journée de la phase finale de la coupe d'Europe féminine, à Schaan (Lie), seul Hvezda Prague est encore invaincu. Les ré- sultats de la deuxième journée: Penicilina Jasi (Rou) - Start Lodz (Pol) 0-3 (11-15 13-15 1-15); Ruda Hvezda Prague (Tch) - Traktor Schwerin (RDA) 3-2 (15-11 15-5 14-16 14-16 15-11). Le classement (2 matches): 1. Prague 4 points; 2. Lodz 2 (5-3); 3. Schwerin 2 (5-5); 4. Jasi 0.

Real estate advertisement for 'maison provençale' with details on location, features, and contact information for 'Cavalaire s/mer (Côte d'Azur)'.

Real estate advertisement for 'Peugeot 504 automatique' and 'appartement meublé' with specifications and contact details.

Advertisement for 'Institut Kandersteg' offering German courses and excursions in the Alps.

Advertisement for 'Entrepôts hangars' for sale or rent, listing various specifications.

Advertisement for 'Magnifiques occasions' featuring a '1 monoaxe Holder E6' and '1 pompe Holde Piccolo'.

Advertisement for 'Soirée annuelle de la classe 1925' with event details and contact information for 'Le comité'.

Advertisement for 'fourneau en pierre ollaire' with contact details for 'Tél. 026/6 26 69'.

Advertisement for 'VOUS qui possédez une machine à laver' with contact information for 'GASSER FRERES'.

Advertisement for 'GASSER FRERES' with contact details and logo.

Advertisement for 'Couple cuisinier et fille de salle' with contact information for 'Tél. 026/5 38 64'.

Advertisement for 'Victoire de l'Autriche à Igls' with details on the bobsleigh event.

Advertisement for 'Renvoi à Cervinia' with contact information for 'Institut Vita-Charme'.

Ford Granada

5 bonnes places - suspension indépendante
Riche équipement avec mot. 2300, 6 cyl. seulement Fr. **16 680.-**

Votre concessionnaire officiel

Kaspar SA

**SION
MARTIGNY**



027/22 12 71
026/ 2 63 33

A vendre
magnifiques chiots
Chihuahuas
avec papiers,
3 mois, vaccinés
Prix intéressant

Tél. 025/4 57 95 ou
4 28 63
36-425078

A vendre ou à louer
piano

Avantageux

Tél. 031/44 10 82
Heutschi-Gigon
Berne

79-7143

J'achète

voitures
accidentées
récentes

Je vends

voitures
accidentées
récentes +
pièces
d'occasions

Willy Fournier
Auto-secours
sierrois
Tél. 027/55 24 24
3960 Sierre



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer
à Martigny

**studio
moderne**

meublé ou
non meublé

Tél. 026/2 31 13
36-2649

A louer à Sion
av. Mce-Troillet 127

**appartement
3 1/2 pièces**

Libre tout de suite ou
pour la fin mai
Fr. 312.- + charges

Tél. 027/23 38 05
36-21502

**Chermignon-
Dessus**

A louer

**appartement
meublé**

de 2 pièces

Tél. 026/2 26 35
*36-400146

A louer à Martigny,
près centre, quartier
tranquille

**appartement
2 pièces**

cave et galetas

chambre

meublée

Libres tout de suite

Tél. 026/2 64 03
(heures repas)
*36-400145

A louer à Sion
quartier du nouveau
collège, dans villa
locative

**bel
appartement**

(120 m²) de 4 pièces
plus hall meubleable,
cave et galetas.

Libre tout de suite ou
à convenir

Ecrire sous
chiffre P 36-21520 à
Publicitas, 1951 Sion

A vendre

**chambre
à coucher
1 vaisselier
tapis**

230 x 330

Tél. 026/2 50 27
*36-400144

Occasion
**tracteur
Massey
Ferguson 35**
expertisé

Agria
avec remorque
à traction

**faucheuse
Bucher M 100**

Tél. 026/6 33 60
36-21527

Style sport + classique

4950

CV



CV

69.-



Les premiers nouveaux chemisiers
viennent d'arriver chez CV! Ce sont
des robes qui se prêtent à toute
occasion. Elles vous raviront par
la simplicité de leur coupe qui sied
à chaque silhouette. En pur coton
ou en tissus mélangés d'entretien
facile; coloris unis très actuels. En
vente partiellement jusqu'à t. 46.

CV
Charles Jögele

KD-179

En vente dans tous les magasins de
mode CV et les mini-marchés
Vögele de la Suisse entière.

Ce que des conseillers SBS
aimeraient vous dire:

Francis Bruttin, conseiller à la SBS Monthey,
au nom de ses collègues.



«Un compte per- sonnel permet aussi de souffler quand on est un peu serré.»

«Il peut arriver à chacun de nous d'être un peu serré
financièrement. Dans ce cas, vous trouverez à la SBS
des interlocuteurs compréhensifs. Si vous avez un
compte personnel, et après entente avec nous, vous
pourrez obtenir une avance. Et, au cas où vous auriez
besoin d'une somme plus importante, remboursable à
plus longue échéance, je recommande notre filiale
la Banque Finalba.»



**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller
judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir
des brochures informatives, nous vous les enverrons gratuitement
à domicile.

Veuillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Compte personnel
(procuration, ordre permanent,
ordre de paiement, avance
en compte personnel, etc.) | <input type="checkbox"/> Chèques de voyage |
| <input type="checkbox"/> eurocheque* | <input type="checkbox"/> Livrets et comptes
d'épargne |
| <input type="checkbox"/> Service Bancomat*,
une prestation des
banques suisses | <input type="checkbox"/> Obligations de caisse |
| | <input type="checkbox"/> Financement
de maisons familiales
et d'appartements |
| | <input type="checkbox"/> Prêt personnel (Banque
Finalba) |

* L'octroi de cette carte est soumise à certaines conditions.

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse,
Place St-François 16, 1002 Lausanne
Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64

Mme/Mlle/M. _____ Prénom _____ 24
Rue/No _____
No postal/Localité _____

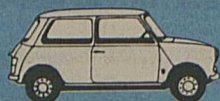
Un partenaire sûr: SBS

STAR DES COURBES. MENSURATION DE RÊVE 305-141-133.

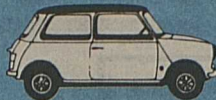


Austin Morris  **Mini**

Aux grandes, on préfère les petites.



Mini 1000
998 cmc, 28,7 kW (39 CV) DIN
Fr. 7390.-



Mini 1100 Special
1098 cmc, 33,1 kW (45 CV) DIN
Fr. 7890.-



Mini Innocenti Bertone 90.120
998/1275 cmc, 36/47,8 kW
(49/65 CV) DIN
Fr. 9220.-/Fr. 9720.-
SL Fr. 9490.-/Fr. 9990.-



Mini De Tomaso
1275 cmc, 52,2 kW (71 CV) DIN
Fr. 12450.-



Mini 1100 Clubman Combi
1097 cmc, 33,1 kW (45 CV) DIN
Fr. 9250.-

Importateur:
British Leyland (Suisse) SA,
8048 Zurich,
tél. 01/54 18 20

Pour les entreprises,
l'artisanat et les particuliers:
Leyland Multi Leasing
Renseignements:
tél. 01/52 97 20

- Gymnastique
- Musculation
- Sauna
- Solarium
- Massages

Fitness des Châteaux



Moniteurs: M. J.-Cl. Udrisard
Mlle Andrée Souvignet

SION Avenue de la Gare 5, tél. 027/23 46 80
Salle ultramoderne - Ouverte de 14 à 22 heures

Sur présentation de cette annonce, cours d'essai gratuit

W. Carrard SA

Agence officielle

LA CIMBALI

pour Vaud et Fribourg partiel
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/38 22 22/23/24

informe les cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton du Valais
qu'une

nouvelle agence officielle

LA CIMBALI

est à leur service, depuis le 1^{er} février 1979, à l'avenue de Tourbillon 30
1950 SION

Responsable de la vente et du service après vente:
M. Maurice FELLEy, mécanicien-électricien, spécialisé sur les machines à
café LA CIMBALI - Tél. 027/22 33 65

Nous attirons l'attention
de toute la clientèle

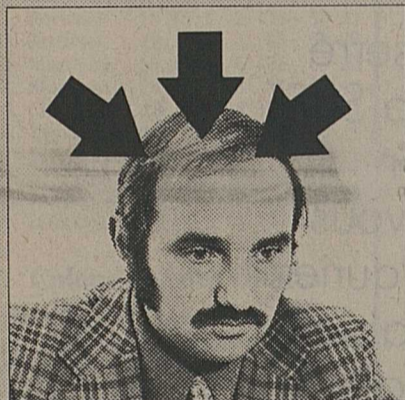
LA CIMBALI

que cette nouvelle agence est la

seule agence officielle pour le canton du Valais

Lorsque les racines...

...sont mortes, c'est fini. Aussi, débutez le traitement dès que vos cheveux vous quittent.



Stoppez la chute des cheveux avant qu'il ne soit trop tard: lorsque les racines sont en danger, mais résistent encore! C'est la seule façon rationnelle de combattre et vaincre l'alopecie et sa suivante: la calvitie. Ne perdez ni temps, ni argent à «tout essayer». Faites plutôt expertiser et soigner systématiquement cheveux et cuir chevelu. Par des spécialistes. En fonction de votre cas. Prenez vite rendez-vous. Aujourd'hui même. **Examen préliminaire et conseil sont gratuits!**

Voici notre stratégie:

1. stopper la chute des cheveux,
2. éliminer les pellicules,
3. favoriser la circulation, dans le cuir chevelu,
4. améliorer l'approvisionnement des racines en substances nutritives,
5. réactiver les racines.

BEAU FORT SA
Institut pour régénérer le cheveu

Lausanne Rue du Bourg 8 Tél. 021 20 45 43
Genève Rue du Rhône 100 Tél. 022 28 87 33
Berne Effingerstr. 8 Tél. 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 Tél. 01 211 86 30
Bâle Elisabethen-Anlage 7 Tél. 061 23 30 55
Olten Solothurnerstr. 8 Tél. 062 32 35 92
Lucerne Sempacherstr. 1 Tél. 041 23 37 39
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10h30

RESPO-TECHNIK



RÉÉMAILLAGE

Blanc • Couleur • Réparation des éclats • Polissage • Détartrage • Dérouillage.

Attention: Par sa technique et ses émaux exclusifs, éprouvés en laboratoire, Respo est la seule maison donnant **5 ans de garantie**. Marque déposée dans 30 pays en plus de 20 ans.

Respo-Technik - Sierre - ☎ 027 / 55 68 92
Conserver cette annonce!

Machine à laver

linge-vaisselle, machines d'exposition cédées à bas prix. Location-vente dès 30 francs par mois. Pose gratuite. Réparation toutes marques.
Magic, Pontaise 4, Lausanne
Tél. 021/36 52 12
Magic Valais
Tél. 027/22 73 21



Championnats suisses féminins de ski alpin à Schönried-Saanen.
Mercredi 14 février, 10 heures, départ du slalom géant, Eggli-Saanen.
Samedi 17 février, 13 heures, départ course de descente Honeggl-Schönried.
Dimanche 18 février, 9 h. 30, départ slalom spécial, Eggli-Saanen.
Prix d'entrée par épreuve Fr. 4.-, médaille valable pour les trois manifestations Fr. 7.-

10^e anniversaire

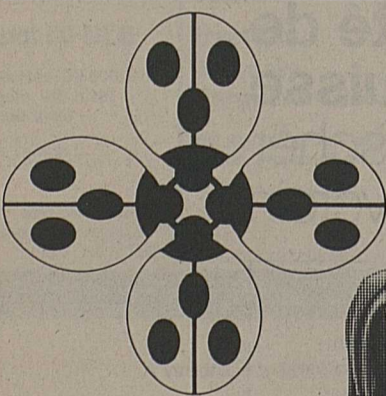
Fr. 100.- de réduction

sur vos vacances commandées entre le 12 et le 17 février



agence de voyages
Micheline DECHÊNE
MARTIGNY Tél. 026-217 88

En matière de sacs, notre fantaisie n'a pas de limites ... sauf pour leurs prix!



JET STAR - des bagages en simili-cuir résistant qui tiennent ce qu'ils promettent. Exécution solide, anses confortables et fermetures à glissière résistantes. Dans les teintes mode brazil et bordeaux.

3 modèles
Le sac

JET STAR:
une chance à saisir pour les voyages et les vacances.

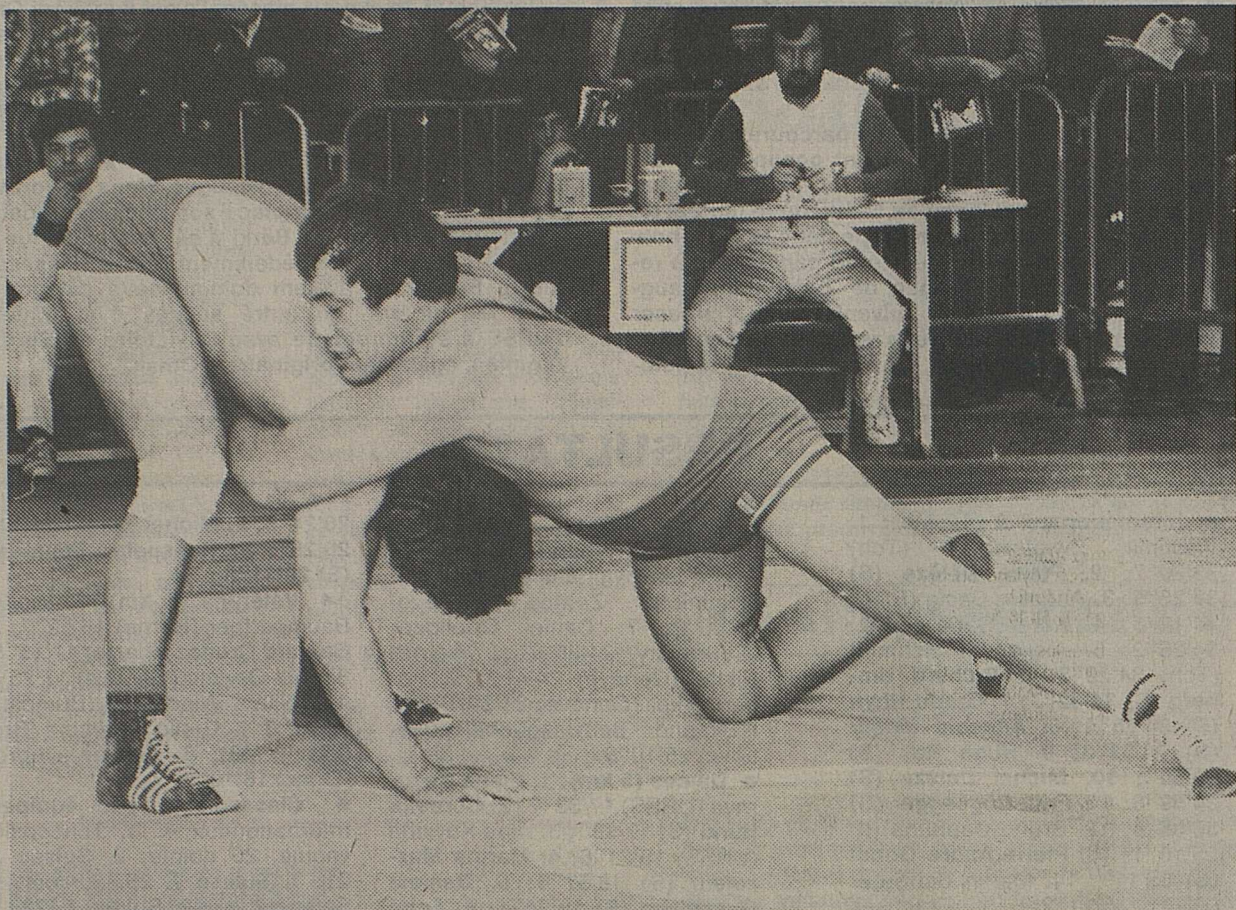
20.-

MIGROS
Prix. Qualité. Choix.

**Championnats
suisses
de lutte
libre
à Martigny**

Etienne et Jimmy Martinetti remportent leur 10^e et 23^e titre national

Henri Magistrini: la révélation des joutes



La technique ne fut peut-être pas toujours au rendez-vous. Qu'à cela ne tienne pour... Etienne Martinetti (à droite) qui, en battant son cadet de 18 ans Hans Luthi (à gauche), a enlevé à Martigny son dixième titre national. (Photo NF)

part la vraie révélation technique de ces championnats.

Au rang des surprises il faut noter la très belle première place prise par Rudolph Marro de Sensee, qui est enfin parvenu à battre son légendaire rival Eddy Brun de Beinwil. Une autre victoire de grande classe mais attendue celle-là : celle de Bruno Kuratli, d'Oberriet, en catégorie 57 kg.

Enfin un championnat suisse de lutte libre de toute haute volée et qui aura connu le plus mérité des succès. Adressons cependant une mention toute spéciale aux lutteurs martigneraux : Etienne et Jimmy Martinetti et Henri Magistrini, tous trois champions suisses. Et rappelons qu'Etienne Martinetti avait déclaré : « ... Touchez pas au papi ». Il a donc magnifiquement tenu promesse. Bravo !

Les résultats :

48 kg : 1. Urs Thommen (Rapperswil) ; 2. Ernst Graf (Kriesern) ; 3. Kurt Burger (Bâle). - 52 kg : 1. Josef Thalmann (Bâle) ; 2. Antonio Roldan (Domdidier) ; 3. Martin Mader (Brienz). - 57 kg : 1. Bruno Kuratli (Oberriet) ; 2. Urs Broenimann (Berne) ; 3. Otto Oeschlin (Einsiedeln). - 62 kg : 1. René Neveu (Wadenswil) ; 2. Urs Neyer (Wadenswil) ; 3. Marino Gächter (Oberriet). - 68 kg : 1. Henri Magistrini (Martigny) ; 2. Jakob Tanner (Weinfelden) ; 3. Victor Meier (Niderwil). - 74 kg : 1. Rudolf Marro (Schmitten) ; 2. Eddy Brun (Beinwil) ; 3. Charly Chuard (Domdidier). - 82 kg : 1. Jimmy Martinetti (Martigny) ; 2. Heinz Lengacher (Olten) ; 3. Franz Gisler (Schattdorf). - 90 kg : 1. Alois Peng (Weinfelden) ; 2. Peter Steiger (Oberriet) ; 3. Robert Blaser (Berne). - 100 kg : 1. Etienne Martinetti (Martigny) ; 2. Urs Huber (Olten) ; 3. Hans Hammerli (Oberriet). - Plus de 100 kg : 1. Hans-Ruedi Hirsbrunner (Wynau) ; 2. Josy Schneider (Bâle) ; 3. Willy Schlumpf (Einsiedeln).

DE l'avis du président de la Fédération suisse de lutte amateur, le Bâlois Heinrich Krahenbuhl, jamais championnat suisse de lutte libre n'aura connu tel succès. Tout d'abord sur le plan de la participation du public : plus de 800 personnes ont en effet assisté, hier, aux joutes. Ensuite sur le plan technique : le niveau des combats fut des plus élevés et il fallut attendre 18 h. 30 hier au soir, certains lutteurs durent effectuer six tours sur le tapis pour décrocher leur titre de champion suisse. Finalement sur le plan de l'organisation absolument sans faille : le « Sporting-Club des lutteurs de Martigny », plus particulièrement son président Raphy Martinetti, le secrétaire Jacques Berguerand, ont réalisé un excellent travail qui devra maintenant leur permettre de songer, dans les toutes prochaines années, au championnat du monde de lutte libre qui pourrait s'organiser à Martigny.

Trois champions suisses à Martigny

Le «Sporting-Club des lutteurs de Martigny» ne s'est pas contenté

d'organiser à la perfection ce championnat mais a également été le plus fort club de Suisse sur le plan sportif. En effet les poulains du

président Raphy Martinetti se sont distingués de manière toute particulière.

Si le titre de champion suisse de Jimmy Martinetti (82 kg) était une chose plus que prévisible, la plus heureuse des surprises est venue du vétéran des lutteurs suisses Etienne Martinetti, qui a glané de très haute lutte son dixième titre national. Grosse satisfaction pour notre confrère *La Gazette de Martigny* qui patronnait ces championnats et voit la coupe offerte par le journal rester en «terre bordillonne» avec le magnifique titre glané par Henri Magistrini en catégorie 68 kg. Magistrini fut d'autre

Athlétisme: le meeting en salle de Macolin Fähndrich et Haas bien seuls!

A Macolin, la première édition des jeux en salle, disputée devant un millier de spectateurs, n'a pas été une grande réussite. Dans plusieurs disciplines, la participation était relativement modeste et les quatre nouvelles meilleures performances suisses enregistrées n'ont pas suffi pour relever un niveau d'ensemble assez faible.

Franco Fähndrich (6"74 sur 60 mètres) et Peter Haas (47"52 sur 400 mètres) seront les seuls à accompagner Markus Ryffel, tenant du titre du 3000 mètres, aux prochains championnats.

Les résultats:

MESSIEURS. - 60 m: 1. Franco Fähndrich (Bâle) 6"74; 2. Joerg Beuger (Zunzgen) 6"87; 3. Rolf Strittmatter (Zurich) 6"92; 4. Roberto Schneider (Zurich) 6"97; 5. Urs Gisler (Zurich) 6"98. - Saut en hauteur: 1. Roland Dalhäuser (Birsfelden) 2 m 15; 2.

Roger Steger (Zurich) 2 m 10; 3. Mario Graber (Lucerne) 2 m 08. - Saut à la perche: 1. Christian Gälli (Schaffhouse) 4 m 20. - Triple saut: 1. Max Rutz (Genève) 13 m 86; 2. Edgar Kuonen (Zurich) 13 m 78; 3. Franz Wolfer (Winterthur) 13 m 63. - Poids: 1. Jean-Pierre Egger (Neuchâtel)

19 m 39; 2. Heinz Stettler (Berne) 16 m 62; 3. Rudolph Anderegg (Naters) 16 m 05.

60 m haies: 1. Ulrich Baechli (Aarau) 8"20; 2. Armin Tschenett (Zurich) 8"25"; 3. Peter Bähler (Berne) 8"42. - 400 m: 1. Peter Haas (Bâle) 47"52 (meilleure performance suisse, ancienne René Salm: 48"); 2. Urs Kamber (Berne) 47"80; 3. Andreas Ludwig (Winterthur) 50"12. - 800 m: 1. Rolf Gysin (Liestal) 1'51"21; 2. Beat Ryser (Langenthal) 1'52"27; 3. Beat Schneider (Zurich) 1'52"71. - 1500 m: 1. Lucas Widmer (Berne) 3'55"84; 2. Renato Roschi (Berne) 3'55"96; 3. Peter Horisberger (Bienne) 3'56"53. - 3000 m: 1. Fredi Griner (Liestal) 8'21"54; 2. Roland Hertner (Liestal) 8'24"32; 3. Franz Bühler (Genève) 8'24"63. - Longueur: 1. Elmar Sidler (Lucerne) 7 m 34; 2. Roland Fischer (Genève) 7 m 21; 3. Fredi Kaufmann (Frauenfeld) 7 m 14.

DAMES. - Saut en longueur: 1. Isabelle Keller-Lusti (Schaffhouse) 6 m 32; 2. Gaby Meier (Zurich) 5 m 80; 3. Angela Weiss (Zurich) 5 m 73. - Poids: 1. Edith Anderes (Saint-Gall) 15 m 02 (meilleure performance en salle); 2. Ursula Staeheli (Bâle) 13 mètres 57; 3. Myrtha Heilig (Zurich) 12 m 91.

60 m: 1. Isabella Keller-Lusti (Schaffhouse) 7"49 (meilleure performance suisse, ancienne 7"52 par elle-même); 2. Gisela Trueb (Küsnacht) 7"71; 3. Vroni Wethmüller (Goessen) 7"96. - **60 m haies:** 1. Ruth Staubli (Lucerne) 8"83; 2. Angela Weiss (Zurich) 8"88; 3. Nanette Furgine (Zurich) 8"95. - **400 m:** 1. Lisbeth Helbling (Zurich) 55"77 (meilleure performance suisse, ancienne Vreni Leiser: 56"3); 2. Doris Nyffenegger (Aarau) 57"29; 3. Kathrin Von Allmen (Schaffhouse) 58"27. - **1500 m:** 1. Elisabeth Liebi (Berne) 4'24"85; 2. Margrit Isenegger (Zoug) 4'45"23; 3. Margrit Jampen (Berne) 4'53"28. - **Hauteur:** 1. Susi Erb (Zurich) 1 m 81; 2. Kathrin Lindenmann (Bâle) 1 m 72; 3. Susanne Grossenbacher (Winterthur) 1 m 73.



Rolf Gysin (à l'extrême gauche) répond le premier à l'appel du starter. Il sera également le premier à franchir la ligne d'arrivée du 880 m. (Bélino PHP)



CYCLISME

Le Grand Prix de Saint-Raphaël

Le Belge Roger Rosiers a remporté le Grand Prix de Saint-Raphaël au terme des 125 km qui conduisaient les coureurs sur un circuit très pentu par endroit. Il s'est imposé au sprint devant son compagnon d'échappée, l'Anglais Graham Jones. Le Bâlois Stefan Mutter, qui faisait en la circonstance son entrée chez les professionnels, a fait une apparition plus qu'honorable. Il a pris le 15^e rang à l'20^e du vainqueur, mais au sein d'un peloton qui comprenait notamment le Hollandais Johan Van de Velde. Le classement :

1. Roger Rosiers (Be) 3 h. 05' (moyenne : 40,180 km/h) ; 2. Graham Jones (BG) m.t. ; 3. Didier Van Vlaslaer (Fr) à 20" ; 4. Jean-Luc Vandembroucke (Be) à 1' ; 5. Guérie Knetemann (Ho) ; 6. Hennie Kuiper m.t. ; 7. Johan Van de Velde (Ho) à l'20". - Puis : 15. Stefan Mutter (S) m.t.

Thurau vainqueur en Espagne



L'Allemand Dietrich Thurau a remporté la première édition de la route de Soleil, qui s'est terminée à Ultiel par la victoire de l'Italien Giuseppe Saronni dans la cinquième étape. Derniers résultats :

5^e étape, Elche - Ultiel (186 km) : 1. Giuseppe Saronni (It) 5 h. 03'02" ; 2. Dietrich Thurau (RFA) ; 3. Miguel Maria Lasa (Esp) même temps.

Classement général final : 1. Dietrich Thurau (RFA) 21 h. 54'15" ; 2. Daniel Willems (Be) 21 h. 54'20" ; 3. Vicente Belda (Esp) 20 h. 54'22" ; 4. Giuseppe Saronni (It) 21 h. 54'31" ; 5. Josef Fuchs (S) même temps.

La Vuelta partira d'Andalousie

Le départ de la Vuelta 1979 aura lieu à Jerez de la Fontera, en Andalousie et l'arrivée sera jugée à Madrid. L'épreuve, dont le nouvel itinéraire a été fixé au cours d'une réunion entre les fédérations régionales et la fédération espagnole, ne touchera pas le Pays Basque.

Cyclocross: Zweifel malade, la victoire récompense Liboton

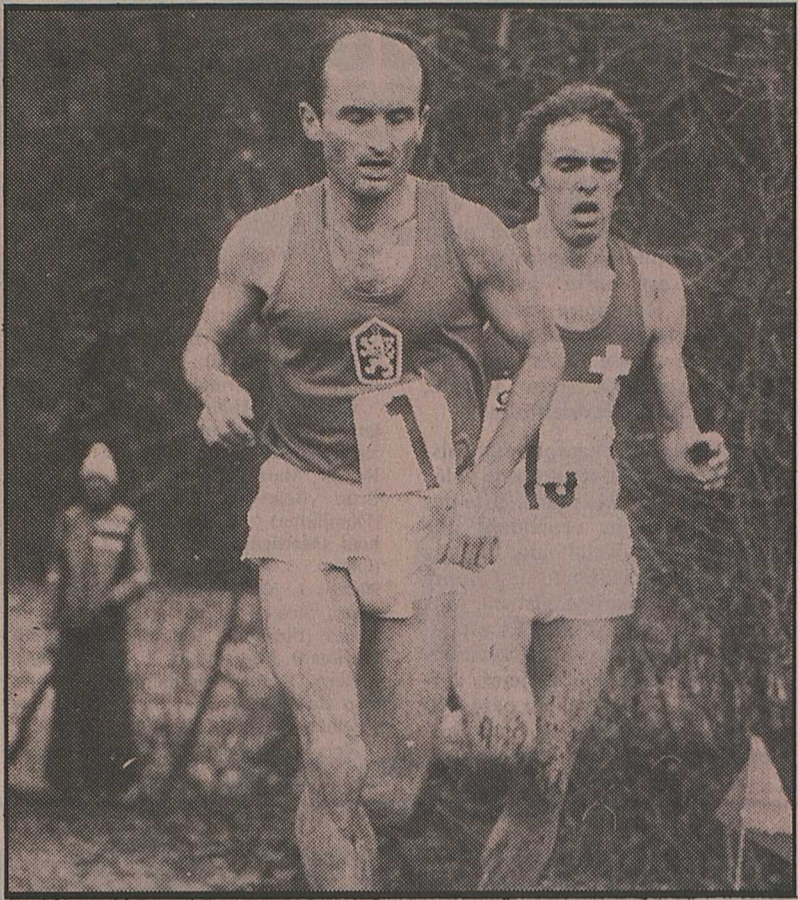
Le quadruple champion du monde Albert Zweifel aurait bien aimé terminer la saison comme il l'avait commencée le 23 septembre 1978 à Escenbach, c'est-à-dire par une victoire. Il n'est pas parvenu à réaliser ce vœux car la grippe qui le tenaillait depuis plusieurs jours l'a contraint à l'abandon dans l'épreuve internationale de Lausen. Le chemin était ainsi libre pour ses adversaires qui s'étaient habitués aux places d'honneur. Le Belge Roland Liboton, ex-champion du monde des amateurs n'a pas laissé s'échapper cette aubaine. Il s'est imposé devant le Suisse Erwin Leinhard et Carlo Lafranchi.

2500 spectateurs sont venus assister aux dernières prouesses des cyclocroiseurs, qui évoluaient pour la circonstance dans un terrain boueux et partiellement inondé. Durant deux tours, Albert Zweifel s'était porté au commandement, mais bientôt il devait s'avouer trop faible pour soutenir le rythme de la course. Lienhard et Lafranchi passaient alors en tête jusqu'à la mi-course. Le Belge Liboton, qui avait totalement raté son départ, refaisait régulièrement son retard. Dans l'avant dernier tour, il rejoignait les deux hommes, avant de s'envoler vers une victoire méritée.

Les résultats : 1. Roland Liboton (Be) les 20 km en 57'18" ; 2. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 26" ; 3. Carlo Lafranchi (Melchnau) à 30" ; 4. Fritz Saladin (Biningen) à 2'07" ; 5. Paul De Brouwer (Be) à 2'44" ; 6. Ueli Müller (Steinmaur) à 3'26" ; 7. Urs Ritter (Hägendorf) 3'45" ; 8. Richard Steiner (Zurich) à 4'16" ; 9. René Häuselmann (Muhen) à 4'37" ; 10. André Geierland (Be) à 4'47". - Catégorie B: 1. Peter Buesser (Baech) 43'23".

Cross Satus à Genève

Une affaire entre Zwiefelhofer et le Valaisan Pierre Délèze !



Le Tchèque Zwiefelhofer (à gauche) emmène encore le Valaisan Pierre Délèze dans sa foulée. Quelques kilomètres plus loin, il sera seul... Photo ASL

DÉJÀ vainqueur en 1978, le Tchecoslovaque Vlastimil Zwiefelhofer (1952) a remporté à Genève la 31^e édition du cross international Satus, qui s'est disputé par la pluie et le vent sur un terrain gras au stade de Champel - Bout-du-Monde au bord de l'Arve. La lutte entre Zwiefelhofer et le Valaisan Pierre Délèze (Basse-Nendaz) a été le fait marquant de cette course, où l'Allemand de l'Est Andreas Bäsing n'est jamais intervenu, assurant sa troisième place.

Tout au long des neuf tours du parcours de 11 km, Zwiefelhofer, Délèze et Bäsing ont occupé les trois premières places. Le Suisse et le Tchecoslovaque ont mené tour à tour jusqu'au 5^e km, où le lauréat de l'an dernier a placé un démarrage dans le sous-bois qui longe d'Arve. Pierre Délèze ne parvint pas à refaire son retard, et l'avance de Zwiefelhofer augmenta au cours des tours suivants, pour s'imposer finalement de 5''8/10, Délèze revenant quelque peu sur lui en fin de parcours. Très rapidement, le peloton des concurrents de la catégorie des internationaux A s'étira pour laisser un trio de tête.

Mis à part l'absence du Britannique John Davies, malade, et des Suisses Jean-Pierre Berset, pas encore rentré de Porto-Rico, Fritz Rüfenacht et Blaise Schull, tous deux blessés, ainsi que Fredi Griner, les concurrents en lice ont effectué une course rendue difficile par l'état du terrain. Tant Zwiefelhofer que Délèze ont accompli chacun des neuf tours du parcours avec une régularité certaine, bouclant chaque tour aux environs de 3'40''.

Dans l'épreuve féminine, Cornelia Bürki a été distancée à l'arrivée par la Soviétique Elena Yecorova (Omsk). La Sibérienne a placé son démarrage dans l'ultime tour et Cornelia Bürki n'est pas parvenue à revenir à sa hauteur. Précédemment, tant la Suisse que la Soviétique avaient dominé cette catégorie. Chez les juniors, un autre succès d'un athlète d'URSS a été enregistré avec la victoire de Sergie Virginien, également originaire d'Omsk.

RÉSULTATS

- **Internationaux A (11 km):** 1. Vlastimil Zwiefelhofer (Tch) 33'20''7; 2. Pierre Délèze (S) 33'26''5; 3. Andreas Bäsing (RDA) 34'12''6; 4. Karel Gaba (Tchz) 34'26''2; 5. Alexander Schmidt (Tch) 34'29''7; 6. Richard Umberg (S) 34'32''7; 7. Guido Rhyn (S) 34'38''4; 8. Albrecht Moser (S) 34'52''3; 9. Hugo Rey (S) 34'56''; 10. Michel Délèze (S) 34'59''8; 11. Fritz Rügsegger (S) 36'08''6; 12. Bruno Capuana (It) 35'10''1; 13. Pierre-André Gobet (S) 35'11''; 14. Martin Schröder (RDA) 35'11''2; 15. Frantisek Bartos (Tch) 35'33''7.
- **Internationaux B (7,4 km):** 1. Peter Galli (Genève) 23'30''; 2. Stéphane Gmunder (Guin) 23'48''6; 3. Ruedi Bucher

- (Schotz) 23'57''8; 4. Jean-Jacques Kung (Fribourg) 24'03''4; 5. André Isakovic (Cully) 24'15''; 6. Dominique Zehfus (Genève) 24'26''2; 7. Daniel Oppliger (Courtelay) 24'36''7; 8. Werner Nikles (Genève) 24'47''; 9. Robert Diker (Genève) 24'54''6; 10. Raymond Schwitzguebel (Genève) 25'10''6.
- **Dames (5 km):** 1. Elena Yecorova (URSS) 17'33''7; 2. Cornelia Bürki (S) 17'39''; 3. Nina Kovilina (URSS) 18'21''6; 4. Marina Mazoleni (S) 18'57''8; 5. Daniela Gassmann (S) 19'24''1; 6. Anne Ruchti (S) 19'29''8.
- **Juniors (6,2 km):** 1. Sergie Virginien (URSS) 19'46''; 2. Marius Hasler (S) 20''; 3. Marc Tissot (S) 20'10''7; 4. Luc Hiclin (S)

- 20'21''5; 5. Michel Humkeller (S) 20'26''; 6. Hanspeter Baumann (S) 20'31''8.
- **Vétérans (5 km):** 1. Walter Baumgartner (Berne) 16'52''7; 2. Bernard Crotaz (Sierre) 17'15''5; 3. Fritz Oswald (Genève) 17'25''1; 4. Willy Wiedmer (Bümplitz) 17'47''3; 5. Giulio Salamina (Brescia/It) 18''; 6. Gaston Dupraz (Onex) 18'10''5.
- **Classements par équipes.** Internationaux A: 1. Tchecoslovaquie, 20 points; 2. Suisse 2, 21; 3. Suisse 1, 25. Juniors: 1. Suisse 2, 17; 2. Suisse 1, 22; 3. Irlande, 28. Dames: 1. Suisse, 13; 2. FSGT Paris, 33. Interclubs, catégorie B: 1. CHP, Genève, 25 points; 2. Stade Genève, 32; 3. UISP Turin, 44.

Ulrike Meyfahrt en vedette

Ulrike Meyfahrt, championne olympique du saut en hauteur en 1972, a été la vedette des championnats de RFA en salle, à Berlin. Elle a franchi 1m93. Elle a ensuite échoué de peu à 1m96, ce qui aurait constitué une meilleure performance mondiale en salle. Avec elle, Annegret Richter a été la plus en vue en gagnant le 50 m en 6''28 et le 200 m en 23''34. Chez les messieurs, Dieter Møgenburg a confirmé sa valeur en passant cette fois 2m25 en hauteur.

Principaux résultats. - Messieurs: Hauteur: Dieter Møgenburg 2m25, 50m 1. Dieter Gebhard 5'87. 50m haies: 1. Gebhard 6'60. 400m: 1. Franz-Peter Hofmeister 46'64 (meilleure performance de l'année). Dames: 50 m: 1. Annegret Richter 6'28. 200 m: 1. Richter 23'34. Hauteur: 1. Ulrike Meyfahrt 1m93.

Trois meilleures performances mondiales

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à New York, deux nouvelles meilleures performances mondiales en salle ont été améliorées: l'Américaine June Griffith a en effet été créditée de 54''04 sur 440 yards haies tandis que son compatriote Todd Scully réussissait 5'58''8 au mile à la marche, une épreuve rarement disputée. Mais la vedette a été tenue par l'Irlandais Eamon Coghlan, vainqueur du mile en 3'55''0 ainsi que par l'Américain Reynaldo Nehemia, gagnant du 60 yards haies en 6''90.

● La Roumaine Natalia Marasescu a réalisé une nouvelle meilleure performance mondiale en salle du 1500 mètres féminin, en courant la distance en 4'04''0, lors d'une réunion à Budapest. L'ancien record lui appartenait déjà depuis l'an dernier avec 4'05''0.

Stones se considère « pro »

Dwight Stones laisse champ libre à Vladimir Yatchenko et Franklin Jacobs. L'ex-recordman mondial de la hauteur, « enfant terrible » de l'athlétisme américain, a définitivement renoncé à l'amateurisme et aux Jeux olympiques de Moscou. Je me considère comme professionnel, a-t-il déclaré au New York Post, après avoir encaissé 6900 dollars pour sa cinquième place dans le concours télévisé des « superstars ». Même si j'étais réintégré dans les rangs amateurs, je n'irais pas à Moscou, a-t-il conclu.

Stones avait été radié à vie par la fédération américaine pour avoir gagné en 1978, 33000 dollars dans le concours des « superstars ». Stones a par ailleurs révélé au quotidien new yorkais qu'il abandonnait ses poursuites judiciaires contre la fédération américaine. Critiquant comme Guy Drut avant lui « l'hypocrisie du prétendu amateurisme », Stones a souligné que tous les athlètes amateurs touchaient de l'argent, mais que lui avait commis l'erreur d'en gagner trop.

J.O. 1984: DIFFÉREND RÉGLÉ Los Angeles les organisera

Les Jeux olympiques d'été de 1984 auront bien lieu à Los Angeles. Le comité d'organisation de la ville californienne et le comité olympique des Etats-Unis (USOC) ont réglé leur différend sur la responsabilité financière et l'organisation des Jeux et ils ont signé, à New York, le contrat définitif exigé par le Comité international olympique.

Le CIO avait fixé la date du 1^{er} mars comme échéance pour la signature de ce contrat. Passé cette date, il aurait fait appel à de nouvelles candidatures.

Au terme du nouvel accord, le comité d'organisation créera un fonds de garantie de 50 millions de dollars couvrant un éventuel déficit. S'il y a des bénéfices, ils seront partagés entre les organisateurs et le comité olympique américain (40 pour cent chacun), 20 pour cent revenant aux fédérations américaines.

Le comité d'organisation et l'USOC ont enfin déposé l'acompte de 500000 francs suisses demandé comme garantie par le CIO.

Le comité d'organisation de Los Angeles tiendra sa première réunion cette semaine. Il a été récemment constitué et il comprend, parmi ses 62 membres, les anciens champions olympiques Rafer Johnson et John Naber, le comédien Bob Hope et de nombreux hommes d'affaires d'Hollywood. Le président et le secrétaire général n'ont pas encore désignés.

HANDBALL:

Viège promu en LNB

En obtenant une victoire facile sur Amis Gyms de Lausanne, Viège se trouve maintenant promu en Ligne nationale B. Cette promotion était déjà acquise depuis dimanche dernier. En ne concédant qu'un seul point en douze rencontres, le KTV Viège a dominé le groupe de première ligue romand et peut récolter les fruits de son travail. Pour ce qui est de la rencontre de samedi après-midi, les Viégeois ne connurent pratiquement pas de problème et leur avance à la mi-temps était bien à l'image de la façon dont ils dirigeaient le débat. La victoire de la formation locale se dessina déjà à dix minutes de la fin de la première mi-temps, où, en l'espace de quatre minutes, Hedinger, Spöri et Weber marquèrent quatre buts d'affilée faisant passer le score de 9 à 7, à 13 à 7. Quant à la seconde mi-temps, elle fut largement dominée par Viège dont l'avance augmentait au fur et à mesure que les minutes passaient. Pour ce qui est de la formation visiteuse, avec un minimum de huit acteurs, les Lausannois perdirent encore Melchior à la 36^e minute qui, lors d'une collision, se fractura le nez et dut être évacué vers l'hôpital de Viège. Manquant d'hommes « frais » les visiteurs baissèrent les bras en fin de partie, ils n'étaient vraiment pas armés pour changer quelque chose à la tournure qu'avaient pris les événements.



Toutes nos félicitations aux handballeurs viégeois en espérant que les déplacements qu'ils devront effectuer régulièrement outre-Lötschberg leur vaudront de belles satisfactions! MM.

De gauche à droite, lors de la réception, Stephan Sarbach, capitaine, Norbert Eder, président du club et M. Peter Blötzer, président de la commune de Viège.

Réception de la municipalité

Pour marquer à sa manière cette promotion de l'équipe locale, la municipalité avait organisé après la rencontre, une petite manifestation. Aux accents de la musique « Vispe », handballeurs, représentants des autorités, amis et invités, se dirigèrent en cortège vers l'hôtel de ville où la municipalité de Viège offrit le verre de l'amitié, alors que le président Peter Blötzer adressait quelques paroles de félicitations aux néo-promus.

L'équipe joua dans la formation suivante: Ebener (Schnydrig); D. Bongard (7), M. Bregy (3), P. Burgener (2), J. Disch, M. Hedinger (4), K. Sarbach, St. Sarbach (2), Ph. Spöri (4), Weber (4), Zuber.

Résultat final 26-14 (14-8). Les arbitres furent MM. Hofmann et Jungi.

Victoire suisse face à la Norvège

Contrainte au partage des points, la veille à Coire, l'équipe de Suisse a obtenu une victoire dans le deuxième match qui l'opposait à la Norvège. A Herisau, devant 1800 spectateurs, la formation helvétique s'est en effet imposée par 22-14 (10-7). Elle a ainsi clôturé victorieusement sa préparation pour les championnats du monde en Espagne, en ayant laissé une excellente impression tout au long d'une rencontre qu'elle a parfaitement maîtrisée. Sous les ordres des arbitres hongrois, Fueleopp et Marki, les équipes étaient les suivantes:

Hasler, Jehle (2), Weber, Gibel (1), Ravasio (1), Huber (4).

Norvège: Juul-Steive; Gundem (2), Grislingaas (2), Ingebrigtsen (2), Gjerde (0), Halen (3), Bauer, Andersen (1), Augestad, Tverdal (1).

● **MATCHES AMICAUX.** - A Herisau: deuxième match amical féminin: Suisse - Autriche 11-16 (5-9). A Bischofszell: match international féminin: Suisse - Autriche 8-10 (2-4). A Utrecht: match représentatif juniors: Hollande - Suisse 14-15 (8-7). A Granollers: match international: Espagne - France 25-14 (15-8). A Baarn (Ho): deuxième match représentatif juniors: Hollande - Suisse 12-23 (5-6).

Suisse: Ott-Eckmann; Nacht (4 buts), Schär (7), Maag (0), Krauer (2),